



*République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues Étrangères
Filière de Français*

**ÉCOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
ANTENNE DE L'UNIVERSITÉ DE BISKRA**

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Magistère
Option : Sciences du langage

**Genre grammatical
(Cas des étudiants de 4^{ème} année de licence de français-
Université de Biskra) étude morphosyntaxique**

Sous la direction du :

Dr. BENAZOUZ Nadjiba

Présenté et soutenu par :

Mme. GUENFOUD Razika

Membres du jury

Dr. BEDJAOUI Nabila

Président

Université de Biskra

Dr. BENAZOUZ Nadjiba

Rapporteur

Université de Biskra

Dr. GHIMOUEZE Manel

Examineur

Université de Jijel

Année universitaire : 2020/2021

DEDICACE

A la mémoire de mon tendre et cher père à qui je ne cesse de penser à chaque instant de ma vie, pour ses conseils, pour son réconfort et sa présence tout long de mon parcours scolaire et universitaire.

A ma chère et tendre mère pour tout son encouragement, sa générosité et son dévouement.

A mon cher mari pour son soutien moral et sa disponibilité dans la réalisation de ce mémoire.

A mes chères filles et tous les membres de ma famille surtout ma nièce Nour.

A mes chers collègues, Ounissi Souad et Hammouda Mounir du département du français, pour les conseils qu'ils n'ont cessé de me prodiguer et leur amitié.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

REMERCIEMENT

L'étude qui fait l'objet de ce mémoire a été effectuée à la filière de français du département des lettres et des langues étrangères, de la faculté des lettres et des langues, de l'université de Mohamed Khider de Biskra.

Ce travail a été réalisé sous la direction du Docteur Benazouz Nadjiba, qu'elle trouve ici l'expression des mes sincères remerciements pour sa disponibilité, pour la confiance qu'elle a témoignée et pour les conseils et les encouragements qu'elle a su me prodiguer aux moments opportuns.

Je suis très reconnaissante aux membres du jury d'avoir accepté, bien volontiers, de juger ce travail.

Mes vifs remerciements s'adressent également à tous les enseignants de la filière de français de l'université de Biskra qui ont contribué à ma formation. Un remerciement particulier au Professeur Dakhia Abdelouaheb et le Docteur Khider Salim.

Enfin, je voudrais exprimer toute ma gratitude à tous ceux qui m'ont permis de mener à bien ma formation et la réalisation de ce travail en particulier.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
PREMIER CHAPITRE : Perspective théorique sur le genre	12
Introduction	13
1. Mutation sémantique du terme genre	13
2. Définition du genre	15
3. Le genre en grammaire	17
3.1. Le classement du lexique.....	19
3.2. Les classificateurs.....	20
3.3. Les classes nominales.....	20
4. Le français et le genre	21
4.1. Le genre naturel.....	22
4.2. Le genre grammatical.....	24
4.3. Les représentations lexicales du genre.....	24
5. Les fonctions du genre	27
5.1. La fonction syntaxique.....	27
5.2. La fonction distinctive.....	29
5.3. La fonction créative.....	31
5.4. La fonction sémantique.....	32
Conclusion	33
DEUXIÈME CHAPITRE:Analyse morphosyntaxique du genre dans la syntaxe du français	34
Introduction	35

1. Genre et terminaison phonique	35
1.1. Les phonèmes finaux masculins	38
1.2. Les phonèmes finaux féminins	39
2. Genre et morphologie	39
2.1. Genre et morphologie lexicale	40
2.1.1. La composition	40
2.1.1.1. Composés non savants	41
2.1.1.2. Composés savants	41
2.1.2. La dérivation	42
2.1.2.1. La dérivation suffixale	42
2.1.2.1.1. Suffixes typiquement féminins	44
2.1.2.1.1. Suffixes typiquement masculins	45
2.1.2.2. La dérivation impropre	45
2.1.2.2.1. Les adjectifs substantivés	45
2.1.2.2.2. Les participes passés substantivés	47
2.1.2.2.3. Les prépositions substantivées	48
2.1.2.2.4. Les infinitifs substantivés	48
2.1.2.2.5. La conversion du présent de l'indicatif du verbe	48
2.1.2.2.6. Les noms substantivés	49
2.1.2.2.7. Les conglomérés	49
2.1.3. Les abréviations	49
2.1.4. Les acronymes	50
2.2. La morphologie flexionnelle	50
2.2.1. La marque –e à l'écrit	50
2.2.1.1. La marque –e écrite sans modification phonétique	51
2.2.1.2. La marque –e écrite avec modification phonétique	51
2.2.1.2.1. Variation vocalique	51
2.2.1.2.2. Marquage consonantique	52
2.2.1.2.3. Variation consonantique	52
2.2.2. Autres variations suffixales	53
2.2.2.1. Un suffixe pour la seule forme féminine	53
2.2.2.2. Un suffixe pour la seule forme masculine	53
2.2.2.3. Deux suffixes différents selon le genre	53

3. Le cas du lexique	54
3.1. Les [-animé]	56
3.2. Les [+animé]	58
3.2.1. Les [+animé], [-humain]	60
3.2.2. Les [+animé], [+humain]	63
3.2.2.1. Termes épïcènes et termes à valeur générique	64
3.2.2.1.1. Termes épïcènes	64
3.2.2.1.2. Termes génériques	65
3.2.2.1.3. La généricité du masculin	66
3.2.2.2. Discordance entre genre et sexe	68
3.2.2.2.1. Les termes féminins désignant des référents masculins	68
3.2.2.2.2. Les termes masculins désignant des référents féminins	69
3.2.2.2.3. Les termes se rapportent à un référent indéterminé	69
4. Genre et attribution semantique	70
5. Genre et emprunt	72
Conclusion	74
TROISIÈME CHAPITRE : Interlangue, interference et genre grammatical	76
Introduction	77
1. L'analyse des erreurs	77
1.1. Définition de l'analyse des erreurs	77
1.2. L'utilité de l'analyse des erreurs	79
2. L'interlangue	80
2.1. La définition de l'interlangue	80
2.2. Les caractéristiques de l'interlangue	83

3. Le concept d'erreur	84
3.1. Erreur et faute	84
3.1.1. Définition de l'erreur	84
3.1.2. Définition de la faute	86
3.2. Types d'erreur	87
3.2.1. Les erreurs interlinguales	87
3.2.2. Les erreurs intralinguales	88
3.2.3. Les erreurs de développement	88
3.2.4. Les erreurs locales	89
3.2.5. Les erreurs globales	89
3.3. Le statut de l'erreur dans l'apprentissage	90
3.4. Les sources d'erreur	92
4. Le transfert et l'interférence	93
4.1. Le transfert	93
4.2. Le transfert et le genre grammatical	95
Conclusion	95
QUATRIÈME CHAPITRE : Évaluation des données	97
Introduction	98
1. Le public visé	98
2. Description du corpus	99
3. Raisons du choix de la production écrite	99
4. Méthodologie du travail	99
5. Identification des erreurs	100
6. Analyse et interprétation des erreurs	103
6.1. Erreurs d'alternance (interférentielles)	103
6.2. Erreurs de méconnaissance	105
6.2.1. Noms à terminaison non prédictive (NTNP)	106

6.2.2. Nom à terminaison prédictive (NTP).....	107
6.2.3. Noms à initiale vocalique (NIV).....	108
6.3. Erreurs d'omission.....	109
7. Les causes de la défaillance.....	112
7.1. La propriété de la langue française.....	113
7.2. L'interférence de la langue maternelle.....	115
Conclusion.....	116
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	118
ABRÉVIATIONS.....	125
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	127
ANNEXE.....	135

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Pour maîtriser une langue, il faut être capable de la parler et la comprendre, c'est-à-dire utiliser les unités composant son lexique correctement et savoir combiner entre elles en respectant les règles grammaticales de cette langue dont chacune de ces unités est caractérisée par sa forme phonologique, sa signification et enfin sa forme morphosyntaxique (catégorie grammaticale, genre et nombre). C'est pourquoi nous avons estimé nécessaire de mettre l'accent sur ces catégories qui assurent la coréférence, en nous focalisant surtout sur celle que nous considérons la plus importante dans les lignes qui suivent : « le genre grammatical du nom ».

Le français, comme la plupart des langues indo-européennes possède un système de classification qui sert à distinguer le masculin du féminin où :

La distribution des substantifs en deux genres institue, dans la totalité du lexique, un principe de classification, permettant éventuellement de distinguer des homonymes, de souligner des orthographes différentes, de classer des suffixes, d'indiquer des grandeurs relatives, des rapports de dérivation, et favorisant, par le jeu de l'accord des adjectifs, la variété des constructions nominales [...] Tous ces emplois du genre grammatical constituent un réseau complexe¹.

A la lumière de cette citation, nous pouvons dire que le genre, comme une propriété grammaticale, est nécessaire non seulement pour le nom, mais pour une grande partie du discours, sa fonction ne se limite pas à opposer le féminin au masculin, mais il porte aussi des traits syntaxiques, sémantiques et même culturels. Il est défini comme étant un trait grammatical qui relie les parties du discours. C'est ainsi qu'il établit des relations sémantico-syntaxiques en assurant la cohérence nécessaire à toute communication et, par le fait même une meilleure compréhension.

En français, la catégorie du genre repose sur la répartition des noms en classes, dites classes nominales. Cette manière de classification n'est pas

¹ <http://www.academie-française.fr.actualités/feminization.asp>.

universelle car, il existe d'autres façons de classifier le lexique dont le principe de répartition est différent selon les points lexicaux et morphosyntaxiques créés par chaque langue et qui peuvent être considérés comme des discriminations linguistiques.

Malgré la place occupée par le genre au sein de la langue, son statut demeure depuis longtemps assez arbitraire et instable, c'est pour la simple raison que la société donne d'une façon arbitraire le genre aux objets du monde, dans ce sens, *Saussure* estime que le genre n'a aucune relation avec la signification du nom en question, c'est-à-dire il n'y a pas de correspondance entre le genre dans la langue et la référence extralinguistique, sauf pour les êtres sexués où le genre de ces référents est motivé par leur attribut biologique. Ainsi, *Joëlle Garde Tamine* supporte cette estimation en déclarant que : « *Lorsque les référents sont inanimés la répartition des noms qui les désignent en genre masculin et féminin est arbitraire et imprévisible, d'où le nombre d'erreurs que commettent sur ce point les étrangers, les enfants et même de locuteurs francophones adultes*¹. » C'est pour cette raison donc que le genre est considéré comme l'un des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les apprenants du français langue étrangère.

Le présent travail est le résultat de notre constatation envers cette problématique qui peut se résumer à cette question : L'aspect arbitraire du genre est-il la seule cause des difficultés de son emploi chez les apprenants ? Pour pouvoir répondre à notre questionnement, nous supposons que la défaillance pourrait être due aux causes suivantes :

- Le transfert de la langue maternelle et la différence entre les deux systèmes français et arabe en matière d'attribution du genre.

¹ GARDE-TAMINE J. : *LA GRAMMAIRE .phonologie, morphologie, lexicologie*, Ed. Armand colin, Paris, 1998, pp. 58-59.

- L'apprenant n'établit pas des relations entre le genre et la terminaison du nom, c'est-à-dire il ne prend pas en considération la marque indicatrice que comporte le nom dans l'attribution du genre.

Quant aux objectifs, nous essaierons à travers cette modeste étude de déterminer: d'une part, la description d'un microsysteme de la langue française dans lequel le genre constitue un important obstacle à franchir en vue de la maîtrise de la langue cible. D'autre part, l'analyse et l'explication des causes de la défaillance en matière d'usage de cet aspect linguistique, ce qui permettra de définir les origines réelles de cette défaillance.

Nous avons axé notre recherche qui s'inscrit dans une perspective analytique, à l'étude de ce phénomène qui est largement présent chez les apprenants du FLE, dans leurs productions langagières particulièrement celle de l'écrit.

Nous choisissons, en effet, un groupe hétérogène composé d'un groupe d'étudiants de la 4^{ème} année de licence de français (université de Biskra), l'enquête s'est déroulée au cours de l'année universitaire 2010/2011, période pendant laquelle il y avait encore le système classique. Le choix de ce niveau est du au fait que ce genre d'apprenants est en principe doté d'une compétence cognitive qui lui permet de maîtriser correctement cet élément linguistique.

Dans ce travail, notre but de recherche est de déterminer si les facteurs suivants influencent l'attribution du genre chez les étudiants du FLE : le transfert de la langue maternelle, ainsi que la morphologie du mot, comme un indice prédictif. Nous tenterons, ensuite, de faire ressortir les différentes difficultés qui apparaissent dans leurs productions écrites, afin d'expliquer les causes de cette défaillance.

Notre travail consiste à adopter deux principales démarches. La première est purement descriptive, dans laquelle nous nous appuyons sur notre corpus pour repérer et décrire les erreurs commises par les apprenants lors de la production écrite. La seconde est analytique à travers laquelle nous allons recenser les lacunes en matière de l'attribution du genre afin d'élucider ce type de dysfonctionnement, et par conséquent déduire les causes de cette défaillance.

Le présent travail est divisé en deux parties ; la première est théorique, la deuxième, dite pratique, est fondée essentiellement sur une étude de terrain. Dans le cadre théorique, nous nous appuyons sur les différents écrits abordant ce phénomène. La partie pratique comporte une étude analytique de cent copies de productions écrites.

Le premier chapitre a pour objectif de mettre en place les notions clés de notre recherche dans une perspective théorique pour assurer la bonne compréhension du sujet. Une étude morphosyntaxique du genre grammatical dans le système français, est traitée dans le 2^e chapitre. Nous expliquons à partir de cette étude le fonctionnement du genre à l'intérieur de ce système.

Les principaux facteurs qui influencent l'attribution du genre sont évoqués dans un troisième chapitre, tel l'interlangue, le transfert de la langue maternelle, et puisque notre étude consiste à analyser les erreurs, il s'avère nécessaire de faire le survol sur le concept d'« erreur » ainsi que son statut au sein de l'apprentissage de la langue étrangère.

Un quatrième chapitre inclut une étude de terrain, par laquelle nous analyserons les erreurs commises lors de la production écrite pour déceler les causes. Les résultats obtenus nous permettront de répondre à notre question pour confirmer ou infirmer les hypothèses émises au début de cette recherche.

Cette étude consiste à remédier quelques lacunes concernant la mauvaise maîtrise du genre grammatical du nom par les apprenants du FLE pour les aider à pénétrer le système de la langue cible (française).

PREMIER CHAPITRE :

Perspective théorique sur le genre

INTRODUCTION :

L'attribution du genre est le processus par lequel un locuteur classe les mots de la langue selon qu'ils soient masculins ou féminins, en respectant toujours les règles régissant cette langue dont les unités doivent entretenir une relation d'accord entre elles, ce lien d'accord est déterminé par le genre du mot.

Alors, un mauvais choix du genre du mot implique une incompréhension de l'énoncé. C'est pourquoi, le genre est un élément fondamental dans la production et la compréhension de tout énoncé à ce propos *Arlain Sauvageot* déclare: « *Le genre est un trait fondamental de la morphologie et il en résulte des conséquences importantes pour la syntaxe¹* ».

En français langue première, le genre grammatical s'acquiert de façon naturelle, car les apprenants le prennent inconsciemment, contrairement aux apprenants du français langue étrangère où le genre grammatical pose un problème majeur surtout quand il s'agit des mots usités ou de forme trompeuse c'est pourquoi notre terme de recherche est difficile à maîtriser par les apprenants du FLE qui arrivent toutefois à se tromper.

Dans ce premier chapitre, notre but de recherche est de clarifier quelques questions fondamentales de cet aspect linguistique. Pour ce faire, nous décrivons tour à tour, l'évolution du terme « genre », sa définition, son statut dans la langue française ainsi que ses différentes fonctions.

1. MUTATION SÉMANTIQUE DU TERME GENRE :

Le système du genre en français moderne est le résultat d'une langue évolution historique.

¹ SAUVAGEOT A. : *Français d'hier ou français de demain*, Ed. Nathan, Paris, 1978, p. 63.

Notre terme de recherche est un vieux mot, il est issu du latin « *genus* » qui prend forme en « *gener* », c'est ce que nous explique Canvat Karl dans cette affirmation : « *Sémantiquement, le mot genre a d'abord eu le sens latin "genus" de "catégorie, type, espèce". Ensuite, sous l'influence de la philosophie est sur le modèle du grec, où genos est opposé à eidos, il s'est employé au sens de "groupe d'être ou d'objet ayant des caractères communs" par opposition à "pars et à espèces" (espèce)¹ ». Le genre donc n'a aucune espèce d'allusion à cet emploi du mot genre dans le sens de genre grammatical. Le terme a connu une mutation considérable. c'est pour cette raison qu'il est nécessaire de procéder à l'histoire de cette mutation pour arriver à cerner les propriétés de notre terme de recherche, dans ce sens Canvat Karl ajoute : « *Etymologiquement, le mot genre est une réfection de l'ancien français (XII^e siècle) qui vient sans doute de l'influence du verbe «gendre», issu du latin (engendrer). Comme équivalence grecque gignesthai, generar et tous les mots de cette famille² ». Alors, entre (1124- 1131) le mot « *genre* » affectait la forme « *gendre* » qui avait l'une de ses significations actuelles « *sorte, type* ».**

D'un point de vue formel, « *genus* » du latin est plus exact que « *genos* » du grec, malgré que les deux substituts soient construits sur le même radical indo-européen « *gen* », qui donne au latin le verbe qui signifie « *naître* » et au grec le verbe « *engendrer* ».

Plusieurs mots aussi importants sont formés à partir de la forme grecque, tel, *génétique, gène, génos, génome*.

¹ CANVAT K : *Enseigner la littérature par les genres : pour approche théorique et didactique de la notion de genre littéraire*, Ed. Duculot, Paris, 1999.p.12.

² Ibid. p. 12.

La forme latine « *genus* » a donné naissance à deux inventaires :

- Le premier signifie le mot « *sexe biologique* » qui représente l'hierarchisation attribuée aux hommes et aux femmes au sein d'une société.
- Le second sens désigne « *le genre grammatical* », une catégorie qui sert à classer le lexique d'une langue. En latin, il comporte trois classes le masculin, le féminin et le neutre.

En français, une bonne part de son étymon latin est conservée, celle qui signifie le genre grammatical.

Aujourd'hui le terme « *genre* » a dépassé son sens lié à l'opposition grammaticale. Il renvoie donc à la distribution sociale. Le mot genre est la traduction du mot anglais « *gendre*¹ », ce terme qui apparut pour la 1^{ère} fois en 1972 (dans un ouvrage de *Anne Oakley*) est progressivement répandu vers les années 80. La signification actuelle du concept genre est penché vers l'éventail du rapport donné par la société, il est relatif à l'identité, la mentalité, le pouvoir et les fonctions de chaque sexe. Dans ce contexte, *Delphy P* estime que : « *Le genre, c'est ce que l'on pourrait appeler le sexe social, c'est-à-dire ce qui est social dans les différences contestées entre les femmes et les hommes, dans les divisions du travail ou dans les caractères qu'on attribue, à l'un ou l'autre sexe*² ».

2. DEFINITION DU GENRE :

Le mot genre a plusieurs définitions, selon le domaine dans lequel il est utilisé. En littérature, le genre est la manière de répartir les œuvres littéraires, il signifie la notion du type catégoriel par laquelle on peut classer les

¹ THERY I. : *La distinction de sexe une nouvelle approche de l'égalité*, Ed. Odile Jacob, Paris, 2007, p. 9.

² www.arte.tv/fr/le-genre-fait-debat

différentes productions littéraires. Cette classification s'appuie sur des critères, concernant soit la forme ou le contenu qui nous permettent de parler des genres littéraires.

Selon les différents livres de grammaire, le genre est défini comme étant une façon qui sert à classer les mots du lexique « *Le genre est une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des noms dans des classes nominale¹* ». Cette définition classique caractérise le genre par le fait qu'il est dépourvu de toutes fonctions sauf celle liée à la division des noms en classes.

A ce propos aussi, nous retiendrons la définition du *Christian Baylon* et *Paul Fabre*, les auteurs relient le genre avec les êtres sexués et les êtres non sexués et même aux notions « *Le genre est une catégorie grammaticale. Les catégories grammaticales ont des points de vue sur les êtres, les objets, les notions²* ». Le genre grammatical divise les noms du lexique en classes, dite classes nominales.

Ainsi que, *Grevisse Goosse* a défini le genre comme une propriété du nom qui le communique par le phénomène de l'accord, au déterminant, à l'adjectif, et parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom respectant le nom³. Dans ce cas, *Grevisse* attribue au genre alors une fonction syntaxique à travers laquelle le genre constitue un élément fondamental qui commande les comportements des mots dans la chaîne syntaxique. D'ailleurs, il a essayé d'expliquer la relation assurée par le genre dans le groupe nominal qui se manifeste dans les corrélations syntaxiques entre l'élément nominal déterminant et l'élément déterminé.

¹ DUBOIS J. : *Dictionnaire linguistique*, Ed. Larousse, Paris, 1999, p. 217.

² BAYLON C., FABRE P. : *Grammaire systématique de la langue française*, Ed. Nathan, Paris, 1973, p. 66.

³ GOOSSE G. : *Nouvelle grammaire française*, Ed. Duculot, 1995, p. 107.

Par ailleurs, si l'on parcourt la diversité des langues de ce point de vue, plusieurs constatations s'imposent. Il est donc nécessaire de signaler que le système du genre n'est pas uniforme, c'est-à-dire ce n'est pas un mode universel, mais il existe d'autres façons de classification propre à chaque langue.

Dans ce que suit, nous allons comparer le genre à d'autres systèmes de classification du lexique.

3. LE GENRE EN GRAMMAIRE :

Pour Bally: « *La langue est un fait social dans la mesure notamment où ses structures, ses choix sémantiques, morphosyntaxiques, lexicaux, etc. sont en relation, en résonance avec une idéologie collective* »¹. Cette citation nous permet de confirmer l'aspect arbitraire du genre grammatical qui est fixé par la collectivité. Dans ce sens, l'origine du genre en langue française est donc sociale, en effet, le genre représente la manière dont les sociétés structurent le monde par le biais de la langue.

Dans les langues indo-européennes, le nombre de classes se restreint en deux ou en trois classes par langue mais nous pouvons trouver des langues avec quatre genres. Généralement, dans ce groupe des langues on trouve, le masculin, le féminin et parfois le neutre, ce dernier qui est spécifique à quelques langues comme en allemand, en russe. Il y a donc trois possibilités d'organisation² :

¹DURRER, S. : *Les femmes et le langage selon Charles BALLY*, « des moments de décevante inadvertance ? », in *Linguistique*, En ligne, 11/2, URL : <http://variadrira.env-frankfurt-o.de/wjournal/français/index.htm>.

² VIOLI P. : *Les origines du genre grammatical*, in *langage*, n°85, Paris, 1987, pp.16-17

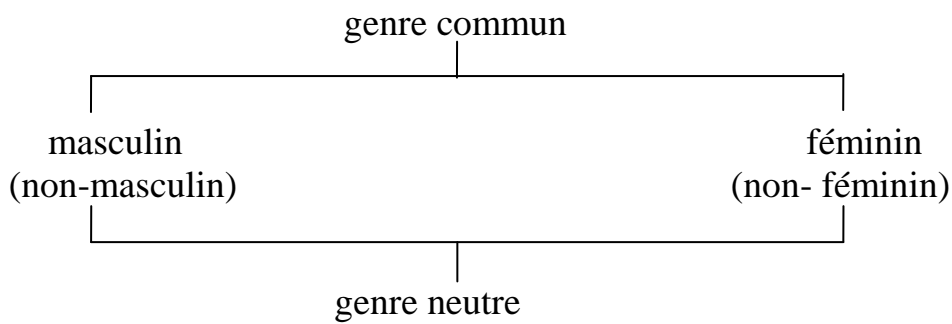


Schéma 01 : Les langues à quatre genres

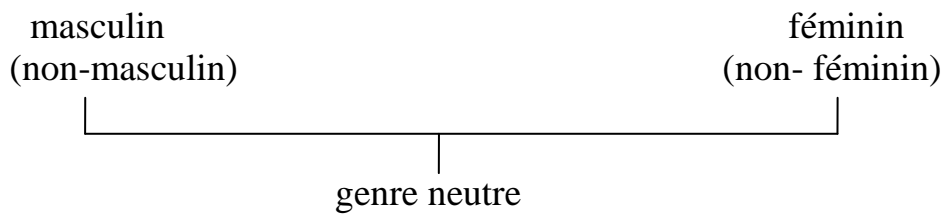


Schéma 02: Les langues à trois genres

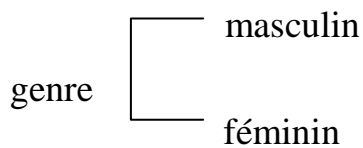


Schéma 03 : Les langues à deux genres

Donc, le système du genre est souvent binaire ou ternaire selon la langue, ce système qui répartit le lexique en deux ou trois classes assure la cohésion grammaticale.

La plupart des langues indo-européennes perdent le neutre déterminé par les propriétés sémantiques, ce qui rend le genre grammatical un élément arbitraire pour la plupart des noms et ne renvoie à aucun référent sauf ce qui concerne les entités animés. Certes, cette question ne se pose pas pour les unités animées, qui, selon leur critère naturel sont répartis en masculin ou féminin.

Pour cela, un seul mot peut également posséder différents genres selon la langue, ce qui explique la nature arbitraire du genre grammatical. Dans ce sens *Laqueur* affirme que : « *Le genre du nom en français est purement conventionnel et ne repose sur aucune règle stricte, et que dans le cas des êtres sexués qu'il repose sur quelques apparences logique.*»¹

Notre recherche, s'intéresse en particulier à l'attribution du genre grammatical du français.

3.1. Le classement du lexique :

Le genre est une catégorie tellement différenciée, c'est pourquoi à chaque langue du monde son propre système de classifier le lexique, s'appuyant soit sur des critères sémantiques ce qui concerne la signification du mot, ou formels ceux de la morphologie des unités, bien que, certaines langues n'aient pas de genre, c'est le cas de l'anglais et la plupart des langues indiennes modernes, où le genre tend à disparaître du lexique, il ne reste qu'à l'intérieur du système des pronoms personnels et des adjectifs possessifs, comme le cas de l'anglais (he/she). Ce caractère que possèdent ces langues, rend leurs systèmes faciles à appréhender.

En effet, nous pouvons regrouper les systèmes de classification en trois types :

- Les langues asiatiques qui forment le premier type (les classificateurs).
- Un autre type c'est celui qui concerne les langues africaines (les classes nominales).
- Le dernier groupe est plus nombreux, il comporte la plupart des langues indo-européennes (le genre).

¹LAQUEUR T. *La fabrique du sexe, essai sur le corps et le genre en occident*, Paris, 1990, p. 40.

3.2. Les classificateurs :

Les classificateurs sont «*des particules*» d'après *Emmanuel Guillon* : «*ces nuances sont, les plus souvent marquées par des affixes, insérés avant ou dans le mot, soit par de petits mots, des particules placés devant ou derrière le mot, la fin du mot, elle reste fixe*¹ ». C'est le cas de certaines langues asiatiques pour répartir les noms, lorsque ceux-ci sont employés avec un nombre.

Alors, l'appartenance à telle classe est définie par des traits perspectifs des objets signifiants. Nous citons comme un exemple le chinois d'où les classifications sont employées pour déterminer en dénombrant des objets par des notions abstraits. Là où il existe une manière évidente basée sur la forme, la couleur, la mesure ou encore la texture pour répartir les noms, par exemple : deux morceau de sucre, trois feuilles de papier.

3.3. Les classes nominales :

Nombreux sont les façons de classifier le lexique d'une langue, selon *Anna Sõres* : «*La notion du genre doit être élargir dans une approche translinguistique puisque beaucoup de langues africaines [...] connaissent un système comparable à celui des classes nominales*² ». Et pour bien comprendre ce genre de classement, nous allons présenter celui des langues batoues, car c'est le système le mieux décrit est, particulièrement le swahil qui utilise des catégories morphosémantiques, les classes nominales se manifestent sous forme de préfixes dépassant rarement vingt (20). Ces classes nominales représentent la réalité des référents d'où les noms sont classés en genre selon des préfixes de singulier et de pluriel qui leur sont attachés, avec

¹ GUILLON E. : *Parlons Mon.* Ed. Harmattan, Paris, 2003, p. 16.

² SÕRES A. : *Typologie et linguistique contrastive : théorie et application dans la comparaison des langues*, Ed, Peter Lang, Allemagne, 2008, p .94.

cinq préfixes de singulier et cinq de pluriel, les combinaisons donnent dix classes en genre¹.

I : humains.

II : phénomène naturel : arbres ; plantes ; animaux ; objet en bois ; planète ; membre du corps humain.

III : fruits ; certains membres du corps humain.

IV : objet ; langue.

V : animaux ; terme de parenté ; vie familiale ; emprunt.

VI : notion abstraite.

VII : infinitif : noms d'origine verbale exprimant des actions ou pièces.

VIII : rapports spatiaux.

4. LE FRANÇAIS ET LE GENRE :

Nous pouvons débiter cette section par deux citations essentielles :

« Il faut bien prendre garde de ne pas confondre le genre qui sert une catégorie linguistique et donc concerne les mots et le sexe qui est une catégorie extralinguistique est donc concerne les référents c'est-à-dire les fragments des réalités auxquels renvoient les mots² ».

« Si la langue était une adéquation du réel, le système de genre semblait devoir être (inanimé et animé) [...], le système français ne correspond pas à cette vue idéale des choses : c'est un système binaire (masculin/féminin)³ ».

A partir de ces deux citations, nous constatons que la remise en question conceptuelle du système du genre se traduit par une multiplication des termes, pour certains linguistes tel *Joëlle Garde-Tamine*, qui met en

¹Ibid. p. 94.

²BAYLON C., FABRE P., Op.cit. p. 66.

³SORIA A., Op.cit.p. 94.

évidence l'idée que la distinction doit être établie entre la notion linguistique, et plus spécifiquement sémantique et celle, extralinguistique, de sexe. *Annie Boone* et *André Joly* rejoignent la même réflexion: « *il est inexacte d'énoncé que le français n'a que deux genres [...]: le vrai que le français, dans le plan physique, a trois genres masculin, féminin et neutre¹* ».

Cette conception du système de genre est contredit par d'autres chercheurs, qui voient que le français ne connaît que deux genres; le masculin et le féminin, tant que le neutre aurait historiquement fusionné avec le masculin, à partir du latin vulgaire. Selon *Dubois²*, le masculin est non marqué, en français les autres genres étant décrits relativement à lui.

Les deux genres, grammatical (syntaxique) et naturel (sémantique) sont des classes de noms reflétées dans le comportement des mots qui leur sont associés. C'est donc le genre grammatical qui possède une apparence formelle et sert à répartir les unités lexicales.

4.1. Le genre naturel :

Bien qu'il soit lié implicitement au genre grammatical, le genre naturel dit sémantique est traité de plusieurs façons, contrairement au genre grammatical, le genre naturel réfère des êtres animés donc, il fait la distinction entre mâle et femelle.

Selon le schéma de *Meillet³* en 1921, la discrimination féminin/masculin est un sous genre de l'opposition essentielle animé/inanimé.

¹ BOONE A, JOLY A.: *Dictionnaire de la systématique du langage*, Ed. Harmattan, Paris, 2004. p. 21.

² DUBOIS J., Op.cit. p. 248.

³ VIOLI P., Op.cit. p. 17.

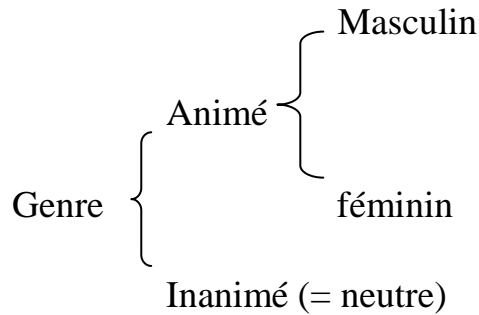


Schéma 04 : Le schéma de Meillet

Mais avec l'évolution des langues indo-européennes, le neutre a complètement disparu et est substitué par le masculin, la sous classe féminin/masculin se développe et devient dominante.

Julie Frank dans sa conception face au genre parle du genre conceptuel, dans lequel se regroupent les noms référant et des entités animées, qu'elles soient humaines ou animales.

Pour *Ronald Landheer*¹, le français connaît deux types de genre, genre dérivé concerne les adjectifs, les déterminants, les participes passés qui s'accorde avec le nom, et un genre inhérent se devise en deux sous-classes : genre grammatical et genre naturel.

Une autre terminologie est donnée par *Jôelle Garde-Tamine*³ celle qui s'agit du genre extralinguistique qui reflète des fragments de réalité auquel renvoient les mots.

Le genre naturel coïncide dans certaine mesure avec le genre grammatical lorsqu'il s'agit des êtres animés. Les entités animés qui ont un genre unique arbitrairement fixé et ne varie pas selon le référent forment le

¹ LANDHEER R. : *Aspect de linguistique française: hommage à Q.I.M MOK*, Ed. Rodopi, Amsterdam, 1988, p. 195.

genre *de surface*, ou genre *semi vrai*, la plupart de ces noms réfèrent à des animaux comme (la girafe, la souris) ces noms correspondent aux deux sexes, sont des épïcènes, ont trouve aussi des noms se référant à des êtres humains, s'appliquent aux deux sexes telle que (personne/victime), dans ces cas le genre naturel ne reflète pas la réalité.

4.2. Le genre grammatical :

Le genre grammatical dit syntaxique est une catégorie grammaticale qui sert à diviser les noms du lexique en deux classes féminin et masculin. Il classe les mots pour des raisons purement grammaticales. Le genre grammatical est arbitraire car il n'a pas de lien entre le nom et son référent. Selon *Maurice Grevisse* et *André Goosse* :

Pour la plupart des noms, le genre est arbitraire. Ce n'est que pour une partie des noms animés qu'il y a un lien entre le sexe de l'être et le sexe désigné (...) le genre des noms inanimés est arbitraire, c'est-à-dire qu'il n'est pas déterminé par le sens de ces noms. Le genre des noms inanimé n'a pas non plus de rapport constant avec la forme de ses noms. Il est donc Impossible de donner des règles rigoureuses à ce sujet¹.

Les grammairiens belges *Maurice Grevisse* et *André Goosse* estiment que le genre n'a aucune relation avec les êtres inanimés, sauf pour une partie des êtres animés où il peut avoir un lien avec le sexe du référent. Le genre grammatical n'a donc pas de représentation sémantique quand il est évoqué dans le lexique, ce qui implique la difficulté de l'assignation du genre des noms.

4.3. La représentation lexicale du genre :

La définition la plus pertinente abordant et synthétisant tous les champs et classes linguistiques concernés par le genre et celle donnée par *Arrivé, Gadet*

¹GREVISSE M. : *Complété par GOOSSE André. Le bon usage*. Ed, Duculot, Paris, pp. 757-75.

et Galmiche : « le genre est, avec le nombre, l'une des catégories morphologiques qui affectent le nom et les éléments s'accorde avec lui: déterminant, adjectif, pronoms représentants et, sous certaines conditions, le participe des formes verbales composés¹ ». À la lumière de cette affirmation, nous pouvons dire que le genre grammatical est très pertinent dans la construction de tout énoncé car il véhicule une information grammaticale, morphologique et même sémantique. Selon Paul Andriamamonjy « le genre grammatical constitue une information très présente dans la langue, en conséquence, de nombreux éléments sont susceptibles de fournir des informations sur le genre d'un nom. Parmi ces éléments on peut citer l'article, l'adjectif et la terminaison nominale, Le genre grammatical peut être conçu comme un trait d'organisation du lexique mental² ». Le tableau suivant résume par des exemples les éléments de la phrase qui sont susceptibles à porter la marque du genre :

¹ ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M. : *La grammaire d'aujourd'hui*. Ed. Flammarion, Paris, 1986, pp 280-281.

² ANDRIAMAMONJY P. *Le rôle du genre au cours de la reconnaissance de nom*, in l'année psychologique, n^o 3, 2000, pp. 439-440.

Catégorie de mots	Masculin singulier	Féminin singulier	Masculin pluriel	Féminin pluriel
1) déterminants	a) Le livre b) Un livre c) Ce livre d) Mon/ton/son livre e) Notre/votre/leur livre f) Le prix de livre g) Grâce au livre	La trousse Une trousse Cette trousse Ma/ta/sa trousse Notre/votre/leur trousse Le prix de trousse Grâce à la trousse	Les livres des livres Ces livres Mes/tes/ses livres Nos/vos/leurs livres Les prix des livres Grâce aux livres	Les trousse des trousse Ces trousse Mes/tes/ses trousse Nos/vos/leurs trousse Les prix des trousse Grâce aux trousse
2) Adjectifs épithètes	a) Le livre bleu b) Le livre rouge	La trousse bleue La trousse rouge	Les livres bleus Les livres rouges	Les trousse bleues Les trousse rouges
3) Adjectifs attributs	a) Le livre est bleu b) Le livre est rouge	La trousse est bleue La trousse est rouge	Les livres sont bleus Les livres sont rouges	Les trousse sont bleues Les trousse sont rouges
4) Participes passés	a) Il est parti b) Il a acheté une maison c) Nous l'avons acheté (le livre) d) Le livre que nous avons acheté e) Quel livre avez-vous acheté f) Il s'est lavé g) Il s'est lavé les mains h) Il a été invité	Elle est partie Elle a acheté une maison Nous l'avons achetée (maison) La maison que nous avons achetée Quelle maison avez-vous achetée ? Elle s'est lavée Elle s'est lavée les mains Elle a été invitée	Ils sot partis Ils ont acheté une maison Nous les avons achetés (les livres) Les livres que nous avons achetés Quels livres avez-vous achetés Ils se sont lavés Ils se sont lavé les mains Ils ont été invités	Elle sot parties Elles ont acheté une maison Nous les avons achetées (les maisons) Les maisons que nous avons achetées Quelles maisons avez-vous achetées? Elles se sont lavées Elles se sont lavé les mains Elles ont été invitées
5) Les pronoms	a) Il b) Nous le portons (le livre) c) Nous les plaisons (à un homme) d) L'homme qui est ici / que je connais e) L'homme à qui /auquel je pense. f) Le livre auquel je pense.	Elle. Nous la portons (la trousse) Nous les plaisons (à une femme) La femme qui est ici / que je connais La femme à qui est ici /auquel je pense. La table à laquelle je pense.	Ils Nous les portons (les livres) Nous leur plaisons (à des hommes) Les hommes qui sont ici / que je connais Les hommes à qui /auxquels je pense. Les livres auxquels je pense.	Elles. Nous les portons (les trousse) Nous leur plaisons (à les femmes) Les femmes qui sont ici / que je connais Les femmes à qui /auxquelles je pense. Les tables auxquelles je pense.

Tableau 01: Les marques du genre

5. LES FONCTIONS DU GENRE :

En raison de l'aspect complexe et arbitraire que possède le genre, les linguistes ne sont pas d'accord non seulement sur son origine et sa définition mais aussi sur sa fonction.

5.1. La fonction syntaxique :

Certains linguistes voient dans le genre une catégorie vide, il est donc dépourvu de contenu, cela veut dire qu'il n'a qu'une fonction syntaxique celle qui concerne la répartition des noms de lexique en deux classes, selon Fodor « *le genre est un phénomène syntaxique.[...] la différenciation sémantique liée aux différences lexicales n'appartient pas à la catégorie du genre. Le genre est une forme dénuée de sens¹* ».

Il assure donc la cohérence syntaxique au sein d'un syntagme nominal par le phénomène d'accord. D'après la définition donnée par Grevisse Goosse, le genre est une propriété du nom qui le communique par le phénomène de l'accord, au déterminant, à l'adjectif, parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom respectant le nom², car les éléments d'un énoncé placés les uns aux autres en fonction de relations strictes et précises dans le but de construire une phrase syntaxiquement et grammaticalement correcte, c'est pourquoi les éléments doivent être accordés avec le nom auquel ils sont reliés : « *Les éléments de la phrases placés en relation étroite avec le nom, en premier lieu, les parties du discours employées attributivement se sont accordées avec la terminaison du nom³* ».

Il est certes, qu'un syntagme formé autour d'un nom masculin est tout à fait différent qu'un syntagme formé autour d'un nom féminin.

¹ FODOR I., cité par MICHARD C. : *Le sexe en linguistique, sémantique ou zoologie*, Ed. Harmattan, 2001, p.90.

² Ibid. p.94.

³ GOOSSE G., Op.cit. p. 107.

La petite fille est arrivée.

Le petit garçon est arrivé.

Ce qui est appelé dans le vocabulaire de *Saussure* le signifiant des catégories grammaticales. Mais il arrive toutefois que l'information lexicosémantique se contredise avec l'information lexico-syntaxique, généralement dans ce cas l'accord se fait dans le syntagme nominal sur le genre grammatical, mais il arrive parfois que l'accord se fait sur l'information lexicosémantique ce qui explique *Molx et Martinet* (1968) dans cet exemple : *le docteur est arrivé ; elle est dans le salon.* « *L'accord peut se faire avec le sexe de la personne représentée par le substantif plutôt qu'avec le genre du substantif lui-même¹* ».

A partir de cette fonction syntaxique liée à des phénomènes lexicaux et morphosyntaxiques, il devient nécessaire de faire la distinction entre l'attribution du genre à un nom et l'accord du genre. Le premier sera la question tout au long de notre recherche.

Paul Bessler a défini l'accord par cette équation : « *Un élément X s'accorde avec un élément Y si X et Y sont dans une certaine configuration syntaxique et que x manifeste morphologiquement un de trait(s) morphosyntaxique (s) de Y²* ».

Alors, nous désignons par « accord » le phénomène pour lequel les items lexicaux s'organisent par le biais de plusieurs règles de grammaire, la définition donnée par d'éminents chercheurs est celle qui considère l'accord, en grammaire, comme la cooccurrence de marques intervenant dans les langues flexionnelles.

¹ MOLX N., MARTINET A., cité par. : BESSLER P.: *Analyse morphosyntaxique de l'accord grammatical en français*, Ed. Les presses de l'université de Laval, Canada, 1999. p. 24.

² BESSLER P., Op.cit. p. 24.

Tandis que l'attribution est le processus par lequel l'apprenant du français classe les noms qu'ils soient masculins ou féminins. Le fait de répartir un nom dans une classe nominale (féminin ou masculin), c'est-à-dire une unité lexicale est-il féminin ou masculin? Nous parlons ici de l'attribution ou de l'assignation du genre.

Lorsque l'apprenant est en train d'attribuer le genre à un nom de lors la production écrite, plusieurs informations sont présentées. D'abord, au niveau de déterminants, dont les définis et les possessifs sont fortement liés à l'information du genre selon qu'ils sont suivis ou non d'un nom commençant par une voyelle. Dans ce cas des noms à initiale vocalique, l'information prédictive du genre est non disponible.

Dans le cas des déterminants indéfinis (un, une) et les démonstratifs (ce, cet, cette) il n'y a pas d'élision, la détermination ne perd jamais son information prédictive.

5.2. La fonction distinctive :

Selon plusieurs linguistes, « *le genre grammatical joue un rôle distinctif*¹ » Dans ce sens, *Desmarchelier Dominique et Rennes Juliette* affirment « *Cependant, comme le genre grammatical remplit des fonctions distinctives, expressives et cultivées tout au long de son histoire la perte du système du genre à la langue française une détérioration importante*² ».

Alors, l'utilité du genre ne se limite pas dans la fonction syntaxique, mais il peut remplir aussi une fonction distinctive par laquelle nous pouvons distinguer :

¹ SCHARER F., Op.cit. p. 39.

² DESMARCHELIER D, RENNES J. : *Mots. Les langages du politique*, n°78/juil. 2005: *Usages politiques du genre*, Ed.ENS, Paris, 2005, p. 52.

1. le masculin du féminin, ce qui est de sexe mâle et ce qui est de sexe femelle.
2. Le genre distingue le genre d'un même mot, car un seul mot peut être soit masculin ou féminin selon le contexte dans lequel il est utilisé (*un aide /une aide*).
3. Il distingue un mot des autres mots, selon *Alain Frontier* «*le genre contribue, au même titre que tous les éléments qui le constituent, à distinguer un mot des autres mots*».¹

D'autre distinction est faite par l'aspect genre c'est celle qui concerne les homonymes, ce que constate *Alain Frontier* en déclarant: «*La différence du genre est même la seule marque qui permettra (en dehors d'un contexte suffisant) de distinguer l'un de l'autre certains homonymes: une platine (dérivé de plat) est une pièce de forme plate faisant partie de mécanisme; le platine (emprunte à l'espagnol platino): un métal*».² »

Alors, le genre comme une unité de la morphosyntaxe remplit plusieurs fonctions, en effet, la mauvaise attribution du genre grammatical n'empêchera pas la communication totale mais, il peut créer des ambiguïtés sémantiques, notamment dans l'accord quand il s'agit des homonymes distingués par des genres différents.

Selon *Desmarchelier D et Renne J*, «*le genre grammatical fonctionne souvent comme outil des homonymes ou homophones en français, un/une livre, le/la voile, la/le politique*»³ ».

- Les homophones non homographes : Cette opposition de genre nous permet de distinguer les homophones non homographes (le

¹ FRONTIER A. Op.cit. p. 38.

² Ibid. p. 39.

³ DESMARCHELIER D, RENNES J .Op.cit. p. 50.

pot / la peau ; le tout/ la toux ; le cours/ la cour ; le moral/ la morale.

- Les homophones homographes : Le genre aussi sert à distinguer les homophones homographes Le mort/ la mort ; le manche /la manche ; le poste / la poste ; le voile / la voile ; le livre /la livre.

5.3. La fonction créative :

Selon Surridge, « *il existe en français plusieurs méthodes de création nominale qui résultant en la production des homophones. Dans chacun de ces cas, nous pourrions parler de conversion grammaticale puisqu'il s'agit de prendre un lexème autre qu'un nom pour le convertir en nom¹* ».

Les types de conversion sont comme suit:

Préposition	→	nom	(le pour, le contre).
Infinitif du verbe	→	nom	(le parler, l'être).
Nom	→	nom	(un élève, une élève).
Adjectif	→	nom	(le bleu, la ronde).

Il est aussi nécessaire, de citer la capacité de créer à partir du féminin des homopaires et des homogroupes, surtout pour les mots ayant rapport aux couleurs.

Orange	n.f	Orange	adj	Orange	n.m
Ecarlate	n.f	Écarlate	adj	Écarlate	n.m
Groseille	n.f	Groseille	adj	Groseille	n.m

¹ SURRIDGE M.E. : *Différenciation systématique des homophones nominaux non-homonymes en français*, in Cahiers de lexicologie, Paris, 1994, p. 212.

Cette capacité créatrice permettra à la langue d'exploiter et de s'enrichir à l'aide du rôle innovateur du genre grammatical.

5.4. La fonction sémantique :

Dans son analyse diachronique du genre, Claire Michard constate que, lorsque le genre exprime l'opposition de sexe, nous pouvons parler ici du caractère sémantique. Dans ce cas, il représente des oppositions purement sémantiques¹. En revanche, la valeur sémantique attribuée au genre ne se limite pas nécessairement à la détermination du sexe mais le genre peut avoir d'autres valeurs, *Yaguello*² nous donne ces paires distinctives par le trait sémantique qui détermine le genre de chaque substantif.

-L'opposition agent/instrument

Le masculin est réservé à l'agent et le féminin désigne soit à la machine ou à la femme qui utilise la machine

Exemple : *arroseur / arroseuse*.

-L'opposition juste/vague.

Le genre sert à opposer les nombres justes aux nombres vagues

Exemple : *un dizain / une dizaine*.

-L'opposition producteur/produit.

Pour la plupart des noms des arbres et des fruits, le genre permet de désigner ce qui produit de ce qui est produit, *Le manguier / la mangue; le pommier/ la pomme*

¹ MICHARD C., Op.cit., p. 102.

² ZANG ZANG P. *la dégrammaticalisation du genre en français*, in sciences du langage, n°11, Sénégal, 2009, p.11.

- L'opposition passif / actif.

Selon la vision symbolique et le traitement métaphorique de *Damourette* et *Pichon*, ainsi que *Tegeby* en ce qui concerne le genre des êtres inanimés, les auteurs résument la distinction du genre dans l'opposition passif/actif, le masculin exprime le passif et le féminin l'actif.

Le suffixe masculin –ier indique les arbres avocatier, cacaoyer, cotonnier. Le suffixe féminin –ière indique les champs où on cultive des plantes (cacaoyère, cafétière, melonnière, rizière), des lieux de d'extraction (sablrière, argentière, charbonnière, tourbière), des habitations d'animaux (renardière, grenouillère, fourmilière, ...) des habitations d'homme (garçonnière, gentilhommeière, jésuitière..), des engins de pêche ou de chasse (sourcière, taupière), des instruments (boudinière, beurrière, tourtière,), des pièce d'habillement (brassière, jarretière, ...)¹.

CONCLUSION :

Nous arrivons à travers ce qui est donné, dans ce premier chapitre, à constater que le genre grammatical des noms se voit de plus parfois confondu avec le genre sémantique.

De plus, cette catégorie grammaticale est caractérisée par sa propriété arbitraire et conventionnelle dans la plupart des langues notamment le français, seul pour une petite partie des entités qui renvoie à des êtres sexués, mais ce caractère arbitraire du genre ne négligera pas son rôle joué dans la communication, car il remplit plusieurs fonctions syntaxique, distinctive, sémantique et même créative qui lui rend un élément essentiel dans la langue.

Bien que le genre soit un élément difficile à maîtriser pour les apprenants du français langue étrangère ainsi que pour les francophones, il demeure un trait fondamental dans la production et la compréhension de tout énoncé.

¹ DAMOURETTE, PICHON, TOGEBY., Cité par. ZANG ZANG P., Op.cit. p.12.

DEUXIÈME CHAPITRE :

Analyse morphosyntaxique du genre dans la syntaxe du français

INTRODUCTION :

Les divers écrits consultés montrent que le présent phénomène n'est pas négligeable. Le genre grammatical est vital à l'étude d'une langue car toute étude prend en considération les éléments qui composent ce système ainsi que leurs catégories. C'est pourquoi, le genre est un sujet de débat dans toute grammaire non seulement au niveau du lexique quand il s'agit de la répartition des noms mais aussi c'est le souci de la morphologie, puisque le français comporte un système flexionnel complexe et particulièrement en ce qui concerne le genre.

Dans les lignes qui suivent, nous tenterons d'analyser les relations morphosyntaxiques du genre, notre analyse se situe dans un carrefour de phonologie, de syntaxe, de morphologie, de lexique et de sémantique, où nous faisons appel aux différentes théories grammaticales dans lesquelles le genre garde sa place non seulement comme un trait de grammaire mais aussi comme une propriété pédagogique et une difficulté de l'apprentissage.

1. GENRE ET TERMINAISON PHONIQUE :

D'après Lynn N Corbett, « *La terminaison phonique des substantifs est susceptible d'indiquer le genre des lexèmes aux locuteurs natifs le dernier phonème sert par conséquent d'indice de genre¹* », cette affirmation nous montre le rôle joué par l'élément phonique final dans l'attribution du genre, ce constat est fondé principalement sur les études de Tucker, Rigault, Segalowitz (1986), Tucker, Rigault et Lambert (1970), et celle de Tucker, Lambert et Rigault (1977), les auteurs supportent l'hypothèse que la terminaison du nom et surtout l'indice phonique final permet aux usagers d'attribuer le genre du nom avec certaine certitude. Dans ce sens, *Beatrice Bagola* affirme que :

¹ CORBETT L.N. : *Langue et identité: le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Ed. Presses Université Laval, Québec, 1990, p. 279.

« toutefois selon les travaux de Tucker, Lambert et Rigault le français bénéficie de règles phonologiques pour choisir le genre des noms inanimés et est peut-être aussi moins arbitraire que l'on a longtemps prétendu¹ ».

Les travaux de Tucker et ses collaborateurs consiste en deux étapes, dans un premier lieu, les auteurs fournissent des statiques après avoir analysé une liste alphabétique en montrant la variation de l'élément phonique final en fonction avec la tendance féminine ou masculine. Dans un deuxième temps, ces résultats sont vérifiés à travers des expériences d'où les locuteurs natifs d'un âge scolaire sont arrivés à répartir le genre des noms rares ou inventés. Tucker et ses collègues conclurent en se basant sur leurs expériences, qui sont fondées également sur des méthodes psychologiques, que le locuteur natif français possède une capacité qui lui permet d'attribuer inconsciemment le genre des noms, même s'ils sont rares, en prenant en considération l'indice phonique.

Un mot comme *son* pour un locuteur natif, est considéré comme masculin selon le son *-on* par contre le son *-euse* lui indique que le mot *fameuse* est féminin.

Les recherches sur le rôle joué par la terminaison phonique dans l'attribution du genre ne se sont pas arrêtées mais les linguistes ont tendance toujours à trouver une explication qui aide à bien répartir le genre sans hésitation. Donc d'autres travaux ont suivi, en 1977, une nouvelle décision est portée sur le problème de l'assignation du genre, (TLR) constatent ainsi que les locuteurs sont capables de répartir le genre d'un nom non seulement en s'appuyant sur l'élément phonique final mais plutôt ils prennent en charge même l'élément phonique qui précède le dernier. Les noms en *-on* sont

¹ BAGOLA .B . : *Français du Canada - Français de France VIII: Actes du huitième Colloque international de Trèves, du 12 aux 15 avrils 2007*, Ed. Walter de Gruyter, Canada, 2009, p. 580.

masculins sauf la catégorie en *-ion* précédée par /-t/, /-s/, ou /-z/. De même, la terminaison en *-é* indique le masculin sauf si elle suit de /t/.

Nous constatons ici qu'il y a une certaine confusion entre la forme phonologique et la forme orthographique *Pascal Adriamamonjy* nous a éclairé cette confusion en affirmant que :

La forme orthographique est plus informative que la phonologique car des terminaisons homophones peuvent associées aux deux catégories de genre. Par exemple, le phonème terminal /e/, ambigu du point de vue du genre (50 % de noms masculins; 50% des noms féminins) regroupe différentes séquences orthographiques, parmi lesquelles la terminaison –ée constitue une marque du féminin (92%) et la terminaison –er une marque de masculin (100%)¹.

Dans ce sens *Lynne N Corbett* ajoute « les ambiguïtés sur le genre se résolvent au fur et à mesure que l'on ajoute les sons qui précèdent le dernier phone. Ainsi, la final [o] représente 70% du féminin, la final [j \tilde{O}] en compte 91% et les finales [sj \tilde{O}] et [zj \tilde{O}] en rassemblent 99%² ». La valeur prédictive de la terminaison donne des proportions variables, la relation est vérifiée à 100% pour des phonèmes et d'autres ne peut couvrir que 60% et quatre phonèmes (-p, -e, -l, -t) ne donnent aucune proportion pour le genre.

Finalement, pour faciliter les principes obtenus par *Tucker* et ses collègues, nous reproduisons les tableaux suivants réalisés par (TLR) et légèrement corrigé par *Corbett*.

¹ ANDRIAMAMONTY P., Op.cit. pp. 424-425.

² CORBETT L. N., Op.cit. p. 280.

1.1. Les phonèmes finaux masculins :

Phonème final	Pourcentage masculin	Masculin régulier	Féminin (exception)
(ə)	100 %	Un parfum	-
(æ)	99 %	Bain, pain	Faim, fin
(ã)	99 %	Banc, camp	Dent
(Ø)	97 %	Peu, pneu	Queue, banlieue
(o)	97 %	Pot, tricot	Eau, peau
(e)	90 %	Paquet, fait	Haie, baie
(u)	88 %	Cou, coup	Boue, moue
(a)	83 %	débat	Polka
(y)	72 %	Début, malentendu	Vertu, tenu
(ʒ)	94 %	Age, barrage	Page, plage
(m)	92 %	Drame, blâme	Flamme, crème
(f)	89 %	Télégraphe, rosbif	Carafe, coiffe
(r)	75 %	Bar, fard	Plupart, foire
(g)	73 %	Iceberg, catalogue	Bague, blague
(k)	67 %	Cognac, sac	Flaque, époque
(b)	65 %	Globe, tube	Jambe, bombe

Tableau 01: Les phonèmes finaux masculins

1.2. Les phonèmes finaux féminins :

Phonème final	Pourcentage masculin	Masculin régulier	Féminin (exception)
(z)	90 %	Blouse, chose	Onze, bronze
(i)	83 %	Mélodie, comédie	Midi
(õ)	70 %	Chanson, boisson	Jambon, flocon
(n)	69 %	Chaîne, couronne	Chêne, domaine
(v)	69%	Greve, olive	Fleuve, rêve
(j)	68 %	Aiguille, bataille	Accueil, conseil
(ʃ)	66 %	Manche, cloche	Reproche, dimanche
(d)	62 %	Aide, bande	Coude, liquide
(s)	62 %	Bourse, brosse	Divorce, os
(ŋ)	61 %	Besogne, consigne	Peigne, champagne

Tableau 02: Les phonèmes finaux féminins

2. GENRE ET MORPHOLOGIE :

Dans cette section, nous allons aborder la relation entre le genre et la morphologie, cette étude qui prend en charge « *la description des règles qui régissent la structure interne des mots¹* », qui se divise en morphologie lexicale, la branche qui s'intéresse à la construction interne (forme) des mots soit par dérivation ou par composition, elle est complémentaire de la morphologie flexionnelle qui étudie la variation des mots (conjugaison / déclinaison).

¹ DUBOIS J., Op.cit.p. 344.

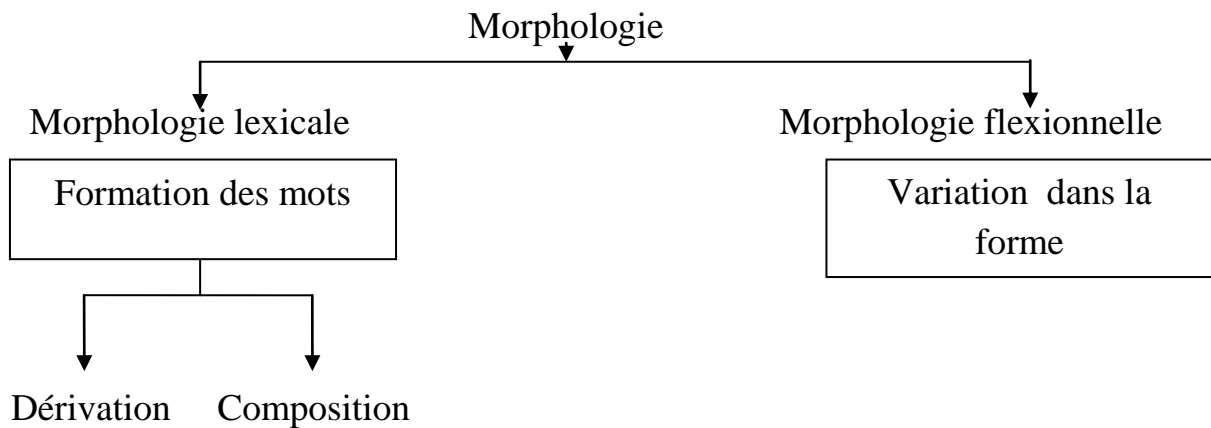


Schéma 01 : Les branches de la morphologie

2.1. Genre et morphologie lexicale :

2.1.1. La composition :

Tucker et ses collègues ne prennent pas en compte des facteurs, autre que les éléments phoniques, qui peuvent influencer l'attribution du genre. Cette lacune est partiellement remplie par leurs successeurs en démontrant en particulier le lien intuitif associé le genre avec la morphologie lexicale, selon *Philippe Barbraud* «*Le genre est une propriété formelle qui n'est pas toujours arbitraire puisque celle-ci est souvent assignée par une règle*»¹.

Alors, *Surridge* l'un des linguistes qui examine la faculté de la morphologie lexicale dans la répartition des noms avec certitude, donc l'auteur associe les résultats obtenus par (TLR) concernant l'importance de l'élément phonique dans l'assignation du genre avec le facteur morpho-lexical en divisant les mots composés en deux séries dans la première constitue les composés à base nominale tant que la seconde est celle des composés à base verbale dans la mesure où ces deux séries sont basées sur des éléments savants ou populaires(non savants).

¹ BARBRAUD P. : *Syntaxe référentielle de la composition lexicale: un profil de l'homme grammatical*, Ed. Harmattan, Paris, 2009, p. 396.

2.1.1.1. Composés non savants :

- Composés à base nominale, la règle est claire et reconnaissable «*le genre du composé est celui de N1 qui est donc le substantif recteur*»¹, le mot prend le genre du nom apparaît à gauche, les composés sont entrés généralement dans un rapport de «*déterminant à déterminé*»² qui confère au déterminé la première place comme par exemple (avion -citerne (M) comme avoir / fiche -renvoi (F) comme fiche).

- Composés à base verbale, presque tous masculins, cette règle est applicable même s'il y a une homonymie entre le premier élément est féminin (*taille-racine, abaisse-langue, porte-serviette*). Il y a pourtant plusieurs exceptions: *Garde-robe (F), perce neige (F)*.

2.1.1.2. Composés savants :

Appelés aussi les composés allogènes sont divisés en deux classes:

- Composés à base nominale, suivant la règle de la terminaison phonique à condition qu'on prenne en considération la terminaison de la tête. Pour *Surridge* le genre des composés à base nominale de deux éléments identiques est plus fréquent que celui des composés de deux éléments différents.

- Composés à base verbale, dans ce cas des composés, le féminin est plus productif car il désigne soit l'action ou le produit de cette action, soit l'état ou type de discipline ou étude. Ces féminins sont liés fortement à des formes comme *-ie (-logie, metrie, -algie, -emie, -philie), -ose (-biose, -morphose)* ou encore des formants comme *-yse (-lyse)*, ou en *-ence, -ique, -tion, -ité* (audiofréquence, astrophysique, cabldistribution, termo-électricitéqui). Bien

¹ ARNAUD.PIERRE J. L. : *Les composés Timbre-poste*, Ed. Presses Universitaires Lyon, Paris, 2003, p.5.

² DUBOIS J., Op.cit., p. 141.

que considérés masculins les composés désignant un agent former par les suffixes suivants –gramme (*diagramme*), -drome (*syndrome*), -cide (*herbicide*), -mètre (*altimètre*), -scope (*microscope*), -isme (*révisionisme*), -phone (*dictaphone*).

D'un point de vue sémantique, *Michelle Pougeoise* adopte les deux concepts « *endocentrique et exocentrique* »¹ selon *Sylvie Mellet et Mercel Vaillaume* « *endocentrique s'applique plutôt à des mots dont l'interprétation s'affecté uniquement à partir des éléments formateurs sans qu'il soit nécessaire de recourir à un élément externe, alors qu'exocentrique se dit de mot dont l'interprétation ne peut s'affecter uniquement à partir des éléments constituants* »².

Pour le premier type, le genre est celui de mot clé dans les mots suivants (*oiseau-mouche, timbre-poste, autoroute*) il s'agit du genre de (*oiseau, timbre, route*). Cependant, les composés exocentriques, pour trouver leur genre, il faut recourir au référent extérieur au mot car le sens n'est pas indiqué dans les constituants nécessaires. Un mot comme *pur-sang* rien dans le composé renseigne sur le signifié, alors le genre sera celui d'un élément extérieur qui est *cheval*.

2.1.2. La dérivation

2.1.2.1. Dérivation suffixale

Selon *Claude Gruaz*, « *la dérivation est un processus de formation des mots largement répandu dans les langues* »³. En français, la dérivation

¹ POUGEOISE M. : *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998, pp. 188-189.

² MELLET S., VAILLAUM M. : *Modes de préparation temporels*, Ed. Rodopi, Amsterdam, 2003, p. 183.

³ GRUAZ C. : *La dérivation suffixale en français contemporain*, Ed. Publication Université Rouen Havre, Paris, 1988, p. 7.

suffixale a une grande importance dans l'attribution du genre puisque ce dernier s'emploie souvent en corrélation avec un morpho-lexème suffixé. Ce qui nous explique J.Adolphe et E.Espert dans cette affirmation « *on s'aperçoit alors, qu'en français le genre se précise dans un mouvement de droite à gauche. Ceci concerne directement les suffixes qui se trouvent par définition postposés au radical*¹ ». Cette cause structurelle n'est plus la seule raison qui peut déterminer le genre mais il faut aussi recourir à certain nombre de causes surtout celles historiques dues à l'évolution des différents types de formation.

Alors, pour des raisons purement symboliques, les dérivés sont répartis traditionnellement en deux types, sachant que le français est issu du latin d'où tous les abstraits sont représentés par des noms féminins qui possèdent une affinité particulière avec l'abstraction. Une bonne partie de cette conception symbolique est gardée par le français même s'il est difficile parfois de désassocier les abstraits car il arrive souvent qu'un seul suffixe et parfois un seul mot exprime tantôt l'action ou le résultat de l'action (pique, chevelure), tantôt l'activité ou le lieu où elle s'exerce (*causerie, wallonie*).

Dans ce sens, *Benveniste* est l'un des linguistes qui met l'accent sur le rôle de suffixe en le traitant « *au delà des effets de sens qu'il peut présenter dans ce dérivé*² », mais le postulat de *Benveniste* n'est plus exhaustif car le sens d'un suffixe est moins clair hors d'un contexte. Dans ce sens, *M .Fruyt* décrivait que « *la fonction d'un suffixe ne suffit pas toujours à justifier tous ses emplois. Il faut aussi considérer avec quel type de base il s'associe*³ ». Cette constatation portée sur le critère structurel donne à la dérivation une nouvelle

¹ RONDAL J.A., ESPERET E. : *Manuel de psychologie de l'enfant*, Ed. Pierre Mandaga, Belgique, 1999, p. 580.

² KICHER-DURAN C., SHERBAT G. : *Création lexical: la formation des noms par dérivation suffixale*, Ed. Peter Publisher, Paris, 2002, p. 268

³ FRUYT M., cite par. KIRCHER-DURAND C.: *Grammaire fondamentale du latin, création lexical: la formation des noms par dérivation suffixale*, Tom IX, Ed, Peters Louvain, Paris, 2002, p. 12.

attitude dans laquelle la dérivation se traite d'une manière un peu différente en prenant en considération l'élément de base sur lequel se forme le substantif à ce propos *Claire Michard* souligne qu' :

en français, le classement des unités lexicales s'effectue suivant trois critères: la terminaison, le genre et la distribution, qui peuvent exister simultanément ou non. Par exemple les mots en -eur dérivés d'adjectif (verdeur, rougeur) sont du féminin tandis que ceux qui sont dérivés de verbes et désignent un agent sont du masculin (féminin en -euse)¹.

Dans ce sens, nous faisons appel aux travaux de *Tucker, Lambert* et *Rigault* ainsi que les données de *Surridge* en montrant les résultats obtenus dans les deux tableaux suivants.

2.1.2.1.1. Suffixes typiquement féminins :

Elément de base	Suffixes	Exemples
Verbe	-iton, -ation, -tion, -ution,	Définition, préparation, traduction, exécution
	-eri	boulangerie
nom	-ée	journée
	-aine	douzaine
	-ette	camionnette
	-erie, -ie	parfumerie
Infinitif	-ure	Allure, ceinture
	-usion	conclusion
adjectif	-té, -ité	Beauté, égalité
	-eur	grandeur
	-esse	faiblesse
	-ance, -ence	Abondance, absence

Tableau 03 : Les suffixes féminins

¹ MICHARD C., Op.cit. p.103.

2.1.2.1.2. Suffixes typiquement masculins :

Elément de base	Suffixes	Exemples
nom	-ier	pommier
	-on	ballon
verbe	-ment	Changement
	-age	Alliage
	-eur	Graveur
	-oir	présentoir
Nombre cardinal	-ième	cinquième

Tableau 04 : Les suffixes masculins

2.1.2.2 Dérivation impropre :

« Toutes les parties du discours peuvent changer de fonction c'est-à-dire passer d'une espèce de mot à une autre, et dans leur nouvel emploi, ils doivent être considérés comme des mots nouveaux¹ ». La dérivation impropre est donc le procédé par lequel les adjectifs, les infinitifs, les participes passés et même les prépositions se convertissent en nom sans l'ajout d'un suffixe, selon *Tierry Debaty-Luca* « il s'agira dans cette perspective d'un simple transfert de classe grammaticale effectué sans le recours d'aucun monème particulier² ». En français, il y a divers moyens pour cette création nominale.

2.1.2.2.1. Les adjectifs substantivés :

Pour cette catégorie, même si les terminaisons sont multiples mais nous constatons, à travers les résultats examinés, que 70% des mots traités sont masculins, bien que la minorité soit considérée comme féminin (30%) ces

¹ LAUWERS P. : *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité*, Ed. Peeters Leuven, Paris, 2004, p. 247.

² DEBATY-LUCA T. : *théorie fonctionnelle de la suffixation: appliquée principalement en français et en Wallon du centre*, Ed. Librairie Droz, Paris, 1986, p. 49.

proportions nous amènent à dire qu'avec cet emploi presque systématique du masculin, la langue française va vers la neutralisation. Le neutre donc assure au masculin un rôle primordial, malgré que le français fasse disparaître le neutre à peu près complètement, ce que estime *Roché* en soulignant: « nous avons montré ailleurs que le terme "neutre" ne convient pas – il n'y a pas de neutre en français, même pour les pronoms – mais il existe effectivement une parenté entre les pronoms que l'on qualifie ainsi est un des mécanismes d'attribution du genre. »¹ Alors, selon *Surridge* les adjectifs substantivés sont divisés en trois types selon leur sens².

Les adjectifs substantivés « *qualifiants* » dont l'objet ayant la caractéristique d'être adjectif, dans cette sous classe le masculin est plus productif que le féminin, généralement les noms produits désignent une valeur générique pour les abstraits et les noms de couleur. Le genre de substantivé est celui du nom présumé sous-jacent. Au côté du masculin, nous citons par exemple :

- blanc « un vin blanc ».
- rouge « fard de couleur rouge ».
- bleu « type de fromage, vêtement d'ouvrier, meurtrissure ».

Pour le féminin, nous trouvons :

- droite « parallèle, ligne droite ».
- Ronde « espace circulaire, visite, danse où l'on forme cercle ».
- Moyenne « quantité ou note moyenne ».

Mais il ne faut pas confondre ce type de « *nominalisation* » avec « le fait qu'une épithète soit employée sans nom dans: quelle robe mettras-tu ? La

¹ROCHE M. :« Neutre et pseudo-neutre en français, », in cahier de grammaire, n°15, INIST, CNRP, p.125.

²SURRIDGE M.E., Op.cit., p.64.

bleue ou la rouge ? Le mot robe reste sous-entendu: on le répète pas, par économie¹ ».

- Noms masculins possèdent la qualité d'être adjectif, ce type regroupe surtout les noms abstraits comme par exemple *accessoire, nécessaire, absolu, vide, chaud, froid*.
- Noms désignant une personne, le genre du nom substantivé est déterminé par le sexe de référent.

A ces trois types *M. Roché* ajoute aussi des dérivés convertis très productifs qu'on pourrait appeler « *classifiants* »², sont les noms de substantifs ou de produits comme (*un antalgique, un aphrodisiaque, barbiturique*) ou encore les « *partiellisans* » qui regroupent les substantivés désignant une partie de quelque chose (*le plat de la main, le gros de la troupe*), ou sont utilisés sans complément (*le moral, le physique*).

2.1.2.2.2. Les participes passés substantivés :

Cette série est composée de deux types, les participes passés désignant les noms d'action sont considérés comme féminin, une allée, une arrivée, une avenue, une sortie. En français contemporain, nous constatons des hésitations entre *débotter* et *débotté*, *juger* et *jugé* *Françoise Ferleroux* explique cette hésitation par des raisons phonétiques en disant: « *la cause de type phonétique (amuïssement des -r final) invoqué pour expliquer la disparition de l'infinitif substantivé, à savoir confusion devenue phonétiquement impossible³ ».*

¹ GOOSSE G. : *La nouvelle grammaire française*, Ed. Duculot, Paris, 1995, p.65.

² ROCHE M. : *Le masculin est-il plus productif que le féminin?*, in *langue française*, n°96, Paris, 1992, p.114.

³ KERLEROUX F. : *La coupure invisible: Études de syntaxe et de morphologie*, Ed.PUS, Paris, 1996, p.165.

2.1.2.2.3. Les prépositions substantivées :

La conversion préposition constitue une liste fermée car ce type de dérivation ne touche qu'une partie limitée de préposition qui se laisse convertir. Les noms convertis sont tous masculins comme (*le pour, le contre, le derrière*).

2.1.2.2.4. Les infinitifs substantivés :

Cette conversion est considérée depuis longtemps, comme une liste homogène, les noms produits sont masculins sans exception (*le boire, le manger, le diner, le parler, le pouvoir, le vouloir, l'être*). Mais avec Tucker, Lambert et Rigault¹, la terminaison de la substantivé sert à différencier entre ceux masculins terminant par /-r/ mais seulement à 75 %, bien que, ceux qui se terminent par /-e/, la répartition entre les deux genres reste ambiguë d'un point de vue phonique.

2.1.2.2.5. La conversion du présent de l'indicatif du verbe :

Ces substantivés sont divisés en deux, dans la mesure où le genre est défini par la terminaison².

- Ceux à terminaison vocalique en / -i /, / -l /, / -m / sont masculins (appelés aussi déverbaux radicaux).
- Ceux à terminaison consonantique autre que / -l /, / -m / sont considérés comme féminins.

- Appui	m	- pli	m	- calcul	m
- Approche	f	- influence	f	- place	f

¹ SURRIDGE M., LESSARD G. : *Le genre en français: Quasis-régularités de l'attribution et fonction grammaticale*, in langue et linguistique, n^o 32, Québec, 2008, p. 192.

² SURRIDGE M., LESSARD G., Op.cit., p. 193.

La règle n'est plus exhaustive à cause de ces contre-exemples qui existent à la part de chaque série, comme par exemple.

- Cour, envie, épingle, estime, montre (féminins).
- Compte, doute, divorce, mérite, vide, (masculins). Nous constatons que le genre se partage entre les deux classes.

2.1.2.2.6. Les noms substantivés :

Ce type de conversion sert à créer un grand nombre des féminins à partir des noms masculins.

Un camarade / une camarade
Un enfant / une enfant
Un cycliste / une cycliste

2.1.2.2.7. Les conglomérés :

« [...] des composés nous distinguons les conglomérés. Nous appelons ainsi des unités nouvelles formées comportant plus de deux éléments. Les uns sont des syntagmes prédicatifs convertis en substantif : *va-nu-pieds*, *meurt-la-faim*, *monte –en- l'aire*, *décrocher-moi-ça*¹. » Alors les conglomérés sont des noms formés à base d'une phrase, ces substantivés sont considérés comme masculins.

(*Un rendez-vous*, *un petit je sais quoi*).

2.1.3. Les abréviations :

Le mot abrégé prend le genre de celui de mot original.

La télé, féminin comme *télévision*

La fac, féminin comme *faculté*

Le bac, masculin comme *baccalauréat*

¹ GUERON G.: *L'ordre des mots: domaine anglais*, Ed. Université de Saint-Etienne, Paris, 1992, p. 36.

2.1.4. Les acronymes :

On appelle acronyme, quand les initiales de termes sont utilisées à la place des mots «*Lorsqu'une alternance de voyelles et de consonnes permet une prononciation aisée*»¹, selon *Surridge*, le genre de cette catégorie est déterminé par des règles spéciales celles des mots scientifiques comme par exemple :

Une COMECON → communauté économique.

Une TVA → taxe à valeur ajoutée

Un TGV → train à grande vitesse

2.2. Morphologie flexionnelle :

En français, la morphologie flexionnelle est l'un des moyens qui marquent l'opposition féminin masculin, selon *Christian Leclère*, la mutation du genre d'un nom, en français « *est considérée comme une question de flexion (...) le rapport entre les formes acteur et actrice est marqué par la mutation du genre, le rôle du suffixe de mutation se réduit à marquer l'opposition masculin / féminin*² ».

2.2.1. La marque –e à l'écrit :

« *En dehors de sa notation phonologique de l' e instable (ou caduc), et de sa fonction diacritique de marque de la consonne précédente, notre e graphique possède au moins trois attributions, parmi ces attributions est surtout l'unification marques du genre.*»³ Mais selon *Seguin*, cette fonction que possède le e dans l'identification du genre n'est pas exclusive, il souligne que «*sur 13595 mots en –e final qui sont du genre exclusif(c'est-à-dire exclusivement du masculin ou du féminin), 47 % sont masculins (6450),*

¹ GARDE-TAMINE J., Op.cit., p. 82.

² LECLER C. GROSS M.: *lexique, syntaxe et lexique-grammaire*, Ed. John Benjamins Publishing, Amsterdam, 2004, p.6 34.

³ CATACH N.: *L'orthographe française*, Ed. Nathan, Paris, 1995, p. 51.

contre 53% féminins (7145) c'est-à-dire presque autant. Le e final n'est donc pas une marque générale du genre féminin en français.»¹ Il n'en demeure pas moins que le -e final une marque de reconnaissance du féminin quand le nom constitué s'oppose à un autre nom sans -e. Dans ce que suit, nous allons distinguer deux cas, une sans modification phonétique, l'autre se fait avec modification phonétique.

2.2.1.1. La marque -e écrite sans modification phonétique :

La prononciation du mot ne change plus soit pour les noms terminés,

- par une voyelle : - un ami, une amie
- un têtu, une tête
- par une consonne prononcée : - un aïeul, une aïeule
- un ours, une ourse

2.2.1.2. La marque -e écrite avec modification phonétique :

Nous distinguons trois cas différents.

2.2.1.2.1. Variation vocalique :

La voyelle change selon que l'on a le masculin ou le féminin, il peut se faire :

- Par opposition d'ouverture, dans ce cas, le masculin et le féminin sont présentés par voyelles d'avants orales étirées, mais le masculin est présenté par une voyelle mi-ouverte, [e], et le féminin par une voyelle mi-fermée, [ɛ], comme par exemple *un jardinier/ une jardinière, un berger/ une bergère*.

¹SEGUIN H., cité par. CATACH N., Op.cit. p. 51.

- Par opposition entre voyelle nasale et voyelle orale, dont le masculin est marqué par la nasale tant que le féminin par l'orale suivie d'une consonne nasale, nous distinguons trois variations morphologiques:

-ã/ an (un paysan / une paysanne)

-é /en (un nain / une naine)

- 5 / on (un baron / une baronne)

- Par oppositions formelles qui n'ont pas d'ancrage phonologique autre en français contemporaine, soit les paires,

- é /in (un cousin / une cousine)

- o / el (un tourangeau / une tourangelle)

2.2.1.2.2. Marquage consonantique :

La même voyelle finale pour les deux formes masculin et féminin, le seul changement est apparu au niveau d'un phonème supplémentaire en coda de syllabe, dans ce cas trois consonnes sont considérées par cette variation :

- [z] ex: un époux / une épouse.

- [d] ex : un marchand / marchande.

- [t] ex : un chat / une chatte, un rat / une rate

2.2.1.2.3. Variation consonantique :

Le masculin est représenté par une consonne sourde ou non-voisée bien que le féminin est marqué par une consonne sonore ou voisée. Dans ce cas, seul la paire [f] / [v] sert à opposer le masculin au féminin. Exemple : un juif / une juive.

2.2.2. Autres variations suffixales :

Il existe trois variations suffixales dont les deux premiers cas, seul le masculin ou le féminin porte le suffixe, tant que dans le troisième cas les noms masculins et féminins portent chacun un suffixe différent.

2.2.2.1. Un suffixe pour la seule forme féminine :

- avec le suffixe *-ine* : ex. : héros / héroïne.

- avec le suffixe *-esse* : ex. : un maître /une maîtresse. Autres exemples: comte, diable, hâte, poète, prince.

Dans ces séries, le masculin fait figure de forme non-marquée, et le féminin de forme marquée.

2.2.2.2. Un suffixe pour la seule forme masculine :

- avec le suffixe *-on* : ex: compagnon/compagne; dindon/dinde ;

- avec le suffixe *-et* : ex: mulet/ mule.

- avec le suffixe *-ard* : ex: canard/ cane

2.2.2.3. Deux suffixes différents selon le genre :

- avec le suffixe *-eur/euse*, selon *Grevisse*, ces noms sont de formation populaire, voleur/ voleuse, danseur/ danseuse, menteur/ menteuse. Mais «*il conserve une grande disponibilité pour former des noms d'agent*»¹.

- avec le suffixe *-eur /eresse*, cette série comporte des mots qui remontent à l'ancien français dont le féminin en *-esse* est devenu *-euse* :

¹ CORBETT L. N., Op.cit. p. 278.

trompeur/ trompeuse, ses formes archaïques continuent d'être maintenir par¹:

- le langage biblique: pécheur/ pécheresse.
- le langage poétique: devineur/ devineresse, enchanteur/ enchanteresse.
- le langage juridique: demandeur/ demanderesse, vendeur/ venderesse.

- avec le suffixe *-eur / eure* , cette série est presque fermée et improductive en raison de ce nombre limité de mots que comporte, elle est constituée des comparatifs substantivés: mineur/ mineure, inférieur/ inférieure, prieur/ prieure. Aujourd'hui cette variation morphologique est plus productive dans le français du Canada. Pour exprimer l'opposition du genre pour les noms de métiers comme par exemple ingénieur/ ingénieure, professeur/ professeure.

- avec le suffixe *-teur / trice*, nous trouvons ici un grand nombre de noms de formation savante en *-eur* dont il est impossible de former un participe présent en changeant *-eur* en *-ant* : accusateur, animateur, auditeur, aviateur, adorateur.

3. LE CAS DU LÉXIQUE :

Dans le cas du lexique, nous avons l'intention de présenter la répartition en genre des lexèmes en relation avec leurs particularités sémantiques, ce lien intuitif entre le genre, comme un trait grammatical, et la réalité extralinguistique, n'est pas toujours évident c'est pourquoi cette discrimination est faite par des traits distinctifs qu'on appelle « *sème, par lequel on peut distinguer un lexème des autres*² ». Cette idée est clairement exprimée par Michelle Arrivée en affirmant que : « *les traits sémantiques*

¹ ZANG ZANG P., Op.cit. p. 8.

² CORNILLAC G.: *Mot en français et en esquimau : étude de psycho-systématique comparé*, Ed. Peeters publishers, Paris, 1993, p. 90.

/non animé/, /animé/, /humain/, /nom humain /et dans moindre mesure /mâle/, /femelle/ sont reconnues par l'ensemble des linguistes comme traits pertinents ayant des effets formels dans toutes les langues¹ ». Il semble donc clair, que tous les éléments du lexique sont répartis de façon où ils forment des champs sémantiques dite sémèmes, ainsi que les deux catégories /+animé/, /-animé/sont deux traits fort différents dont le premier a une représentation sémantique dans l'univers donc le choix du genre se fait par une représentation externe, celle des référents humains et animaux, l'alternance de deux classes masculin et féminin est motivé par le sexe du référent et non pas par la valeur lexicale, bien que le second, renvoie à tous les objets du monde ainsi que les notions abstraits.

La discrimination entre [+animé] et [-animé] est une opposition qui existe dans plusieurs langues, d'ailleurs, en français, la distinction n'a pas une manifestation conceptuelle, l'absence du caractère morphologique entre les deux classes est un aspect essentiel de ces catégories.

Selon *Kin Hae –Ran*, les classes animé et inanimé sont distinguées par les caractères suivants: les noms animés peuvent être substitués par le pronom relatif « *qui* » et avec le pronom « *personne* », alors que les inanimés susceptibles d'être commutés par « *que* » et « *rien* ». Ainsi que *Carles Henri Audet* et *Jaques Quellet* renforcent l'idée précédente par les exemples suivants² :

¹ MICHARD C., Op.cit. p. 15.

² AUDET C.H., QUELLET J. *Considérations sur la valeur sémantique du genre*, in *Langues et linguistique* n^o10, 1984, p. 42.

• Animé

- personne n'est venue

- on te parle de nous

- quelqu'un est venu

• Inanimé

- rien n'a été fait

- ça y est

- quelque chose lui a été proposée

Cette dichotomie a une importance du fait qu'elle est effectuée par des termes, masculin et féminin. Nous pouvons citer également l'affirmation de Yaguello qui déclare que :

En français, comme dans toutes les langues romanes, le genre se représente non comme un reflet grammatical de l'organisation naturelle de l'univers, mais comme tout un système de classement de tous les substantifs qu'ils représentent des êtres animés ou des choses. Il en découle deux rôles tout à fait différents. S'agissant des êtres animés, le genre apparaît fondé en nature. Son rôle est sémantique. Il nous renvoie directement à la répartition sexuelle. Dans le cas des êtres inanimés la répartition apparaît au contraire tout à fait arbitraire, elle est génératrice de contraintes purement et uniquement grammaticales¹.

3.1. Les [-animé] :

Le genre des êtres inanimés se caractérise par le trait sémique non humain, nous trouvons dans cette catégorie deux classes le féminin et le masculin reposant essentiellement sur l'arbitraire du signe, les êtres inanimés sont évoqués dans le lexique mais sans représentation sémantique, dans ce sens nous rapportons la définition donnée par Annie Bonne et André Joly «le genre fictif qui distingue le masculin et le féminin émane, non dans la chose

¹ YAGUELLO M.: *Le sexe des mots*, Ed. Seuil, Paris, 1989, pp. 11-12.

considérée mais, de la forme sémiologique physique du mot, qui désigne la chose »¹.

Contrairement aux animés, le choix du genre ne renvoie à aucune correspondance référentielle

le genre sémiologique repose en effet, malgré tout sur une certaine systématisation, puisque l'alternance masculin/féminin, n'est significative, c'est-à-dire ne renvoie à aucune distinction physique signifiante, que dans le cas où le genre dénoncé est le genre animé. C'est donc, le neutre, ou le genre fictif (synthétique) car le choix du genre se fait en relation de valeur lexicale du substantif, l'alternance féminin/masculin ne correspond pas à aucune référence sexuelle, donc la différence dépend également à la valeur de la morphologie et non pas à la distinction de sexe. (La chaise / le fauteuil; la chose / l'objet).²

D'après Carles Henri Audet et Jaques, « l'inanimé est le genre passif évoquant une capacité nulle, c'est-à-dire l'absence de motilité³ ». Donc le genre inanimé est marqué par l'incapacité d'agir, cette catégorie classe des objets, des notions ainsi des phénomènes naturels en deux classes pour des raisons purement grammaticales.

En français, la répartition en genre est une question purement arbitraire pour les êtres inanimés et même pour une partie des êtres sexués selon la plupart des linguistes le renvoie au dictionnaire est utile puisque le genre est arbitraire. Il est imposé par la langue est peut être expliqué soit par des raisons étymologiques ou des raisons symboliques ainsi selon Meillet « "ciel" relevait du genre masculin dans de nombreux langues du fait qu'il représente le lieu d'où vient la pluie fécondante, alors que terre représentant en l'occurrence de lieu fécondé, y serait classé comme mot féminin. Or, ces croyances, ces

¹ BONNE A., JOLY A., Op.cit., p. 212.

² Ibid.p. 212.

³ AUDET C.H., QUELLET J., Op.cit. p. 39.

conceptions, cette vision symbolique de l'univers varie d'un groupe linguistique à l'autre¹ ».

3.2. Les [+animé] :

Les deux notions [+animé] et [-animé] sont deux genres qui classent les termes selon des critères différents, l'une est sémique l'autre est lexicale ce qui pose des problèmes aux linguistes. La question survient lorsque la différence des genres *humain/ non humain* figurés par les traits sémiques *mâle /femelle* et les traits lexicaux *masculin/ féminin*, tant que les inanimés ne possèdent que l'alternance *masculin/ féminin*. Mais ce renvoie référentiel n'est pas toujours vrai dans le cas où le lexème ne reflète pas le sexe de référent dans la mesure où le choix entre les deux classes masculin et féminin afin de refléter fidèlement la réalité sexuelle de l'objet en question et aléatoire, ce qui appelé Aafk Halk qui déclare que: « la «non distinction» lexicale des sexes, se présente lorsque le nom qui se réfère à des êtres animé de l'un ou l'autre n'a qu'un genre, soit selon la formule {[M] [F] M} (l'auteur, les mulots) ou {[M] [F] F}(la recrue, la souris)»².

Michelle Arrivée, Françoise Gadet et Michel Galmiche nous donnent une explication claire: « En français comme dans toutes les langues indo-européennes, la catégorie du genre est en relation avec la catégorie naturelle du sexe. Mais cette relation est complexe (...) pour les êtres animés, les individus de sexe masculin sont généralement désignés par des noms masculins, les individus de sexe féminin par des noms féminins (...). L'homologie entre les deux classifications du sexe et du genre n'a rien de constant: a) pour les humains, il existe un nombre nom négligeable de noms

¹ MEILLET A.: *Introduction à l'étude comparative des langues indoeuropéennes*, Ed. Université Alabama, Paris, 1964.p. 229.

² HALK A.: *Du lexique à la morphologie: du côté de chez Zwaan*, Ed. Rodopi, Amsterdam, 1993, p. 88.

masculin désignant des femmes (...). b) pour les animaux, il existe d'opposition morphologiquement marquée entre le masculin et le féminin que pour un nombre limité d'espèces¹ ».

Malgré cette infidélité référentielle entre la division naturelle du sexe et la catégorie du genre, la relation entre les deux demeures étroites. D'après la plupart des linguistes, la catégorie animée est le genre actif, il représente la capacité d'agir. Ainsi, lorsque une opposition existe, elle est réalisée par divers procédés « être animé sexué formant un ensemble mixte, la langue française peut toujours la différence sexuelle. Mais le fait par des moyens lexicaux et non lexicaux [...] qui se repartissent sur quatre degrés² ».

- degré 1: la distinction des sexes peut également se faire par des lexèmes différents.

Frère/ Sœur ; coq/ poule

- degré2: la distinction des sexes par un morphème

Cousin / cousine ;

- degré3: la distinction des sexes par l'accord des deux unités lexicales ne se distinguant que par le genre.

Un artiste / une artiste

- degré4: la distinction des sexes par le contexte (sans les faits d'accord) une seule unité lexicale à deux genres, étant disponible, soit un masculin (un auteur / une femme auteur; une recrue / une recrue femme).

¹ ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M.: *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française*, Ed. Flammarion, Paris, 1986.p. 95.

² Ibid. p. 91.

3.2.1. Les [+animé], [-humain] :

Dans cette catégorie [+animé] non humain se regroupent les termes désignant l'espèce animale d'où la répartition linguistique est basée dans la plupart des cas sur un fondement naturel. En revanche, cette division représentée par un genre vrai n'est pas la seule répartition mais nous pouvons également trouver beaucoup de référents ne possédant qu'un seul genre, tantôt féminin et tantôt masculin. D'après Grevisse : « pour la majorité des noms d'animaux, le genre reste sans lien avec le sexe¹ ».

M.L Elalouf, P. Capeau et C. Tisset expliquent cette singularité de genre par le terme « genre semi-vrai » en disant que: « pour nombreux animaux, il existe qu'un nom (la baleine, le criquet...) pour désigner tous les individus (mâle et femelle) de l'espèce. On parlera ici du genre semi-vrai (pour indiquer la relation genre grammatical et sexe de référent répartition est vrai pour la moitié des individus² ». Pour cette catégorie d'épicènes, d'où l'opposition syntaxique n'est pas exprimée ni par la flexion ni par le lexique c'est-à-dire le genre du référent n'a aucun rapport avec le sexe du référent, les linguistes proposent pour la plupart des cas "un morphème classificateur" qui introduit la particularité souhaitée « lorsqu'il n'existe pas de terme spécifique désignant l'autre standard, ou forme des noms composés avec mâle ou femelle. Ainsi, pour désigner le mâle de l'abeille, on dira une abeille mâle. Le terme générique, qu'il soit féminin, et dit " non-marqué ", il constitue la base de l'opposition³ ». Le morphème classificateur est souvent mâle ou

¹ GOOSSE A., GREVISSE M.: *Le bon usage: Grammaire française*, Ed. Duculot, Paris, 1986, p. 617.

² ELALOUF M.L., CAPEAU P., TISSET C.: *Préparation au concours de professeur des écoles française*, Ed. Boeck Supérieur, Paris, 2008. p. 43.

³ OFFORD M.H.: *A reader in french sociolinguistics*, Ed. Multilingual Matter, Australie, 1996, p. 209.

femelle mais parfois nous réservons à chaque catégorie un terme particulier en divisant les épiciens désignant les animaux en trois types :

- pour les noms gibier à plume, on utilise *coq* ou *poule* (*une poule perdrix, un coq faisane*).

- pour les poissons, on fait suivre le substantif par *laité* ou *œuvé* (*une carpe laitée/ œuvé*).

- pour le reste des animaux, la différence est faite par l'épithète *mâle* ou *femelle* (*Une girafe mâle /un éléphant femelle ; une souris mâle /un moustique femelle*).

Nombreux chercheurs soulignent des nuances entre le fonctionnement du lexique et des concepts sociaux et psychologiques, Grevisse dans sa perspective classe les noms d'animaux selon qu'ils sont domestiques ou nom, sa vision apparaît claire dans le schéma suivant¹ :

¹ GOOSSE A., GREVISSE M., Op.cit. p. 453.

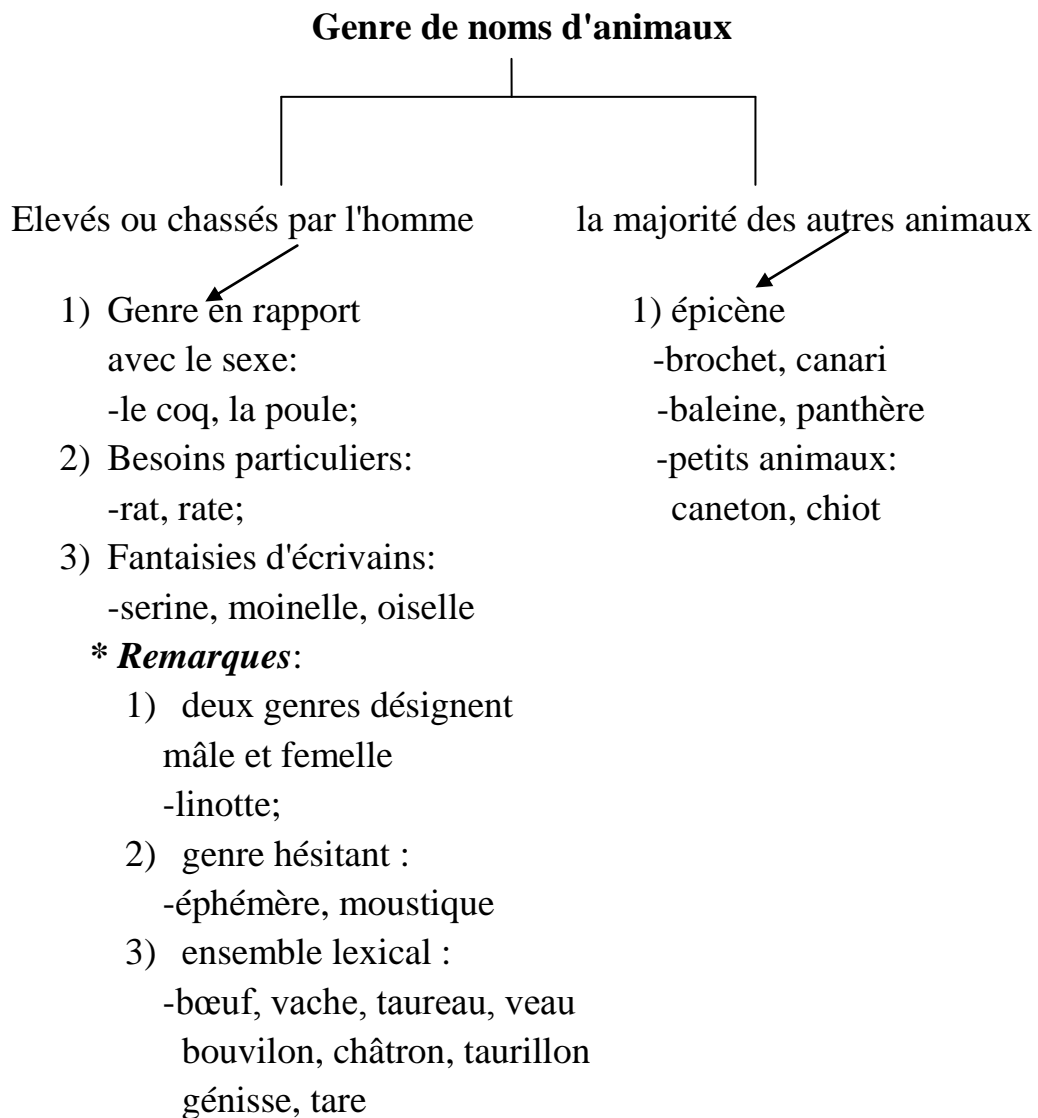


Schéma 02 : Le genre de noms d'animaux

De plus, certains linguistes donnent à ce phénomène de singularité du genre (deux référents représentés par le seul genre) une explication idéologique celle du statut inférieur qu'occupe le féminin dans la société, ces croyances philosophiques sont appliquées même dans l'espèce animale. En revanche, cette réflexion est néanmoins contestée par plusieurs chercheurs, l'idée est fortement contredite par *M.H Offord* qui nous donne des contre-exemples en affirmant que « *les animaux petits (en particulier les insectes) seraient désignés au féminin et les grands au masculin, un critère oppose les espèces sauvages (souvent masculines). On peut citer d'innombrables contre-exemples dans l'une et l'autre opposition. Si la fourmi et la puce sont bien*

féminins, le moustique et le taon sont masculins. La baleine, tout comme la panthère¹ ».

3.2.2. Les [+animé], [+humain] :

Même pour les êtres animés, la représentation sémantique que possède le genre n'est pas exclusivement applicable, c'est pour cette raison que les féministes exigent la correspondance entre le sexe du référent et le genre des termes. Pour ce courant, chaque lexème doit avoir deux formes, l'une masculine et l'autre féminine selon le sexe du référent auquel il se rapporte.

Cependant, cette discordance entre le fondement naturel et la catégorie linguistique n'est pas vraie, dans la plupart des cas, qu'avec les noms d'agent, notamment ceux désignant des noms de métiers.

Selon *Desrocher* et *Coll*, il y a deux facteurs qui peuvent influencer la répartition en genre «les caractères sémantiques du signifiés» et «les caractères structurelles du signifiants.». Toutefois, une bonne partie caractérisée par les traits sémiqes [+animé], [+humain], les caractères sémantiques du signifié ne sont pas significatives. Dans cette optique, nous citerons deux types de lexème d'où la motivation sémantique est absente ou très opaque.

D'abord, les termes épïcènes, dans cette catégorie le masculin et le féminin ne se distinguent que par la variation de l'article qui varie selon le sexe du référent qu'il renvoie, nous citons comme titre d'exemple, *camarade, élève, concierge, artiste, enfant*. Ensuite, les termes génériques sont ceux qui possèdent un genre unique tel *personne, victime* comme des noms féminins désignant les deux genres ainsi que des référents féminins représentés par des noms masculins tels que *personnage, témoin*.

¹ OFFORD M.H., Op.cit. p. 210.

Au coté de ces deux types de lexème, s'ajoutent aussi des termes dont le genre linguistique est totalement inverse à la réalité extralinguistique où il y a des lexèmes féminins qui se réfèrent à des référents masculins et vice versa.

Nous constatons donc, que même les traits sémiques parfois ne sont pas suffisants pour déterminer le genre du lexème auquel renvoie le référent, ce que nous explique *M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche* dans cette citation: « pour les noms animés, l'opposition des genres ne saurait évidemment correspondre à une différence sexuelle, les répartitions des noms entre les deux genres paraît aléatoire¹ ». Certains linguistes expliquent cette infidélité ou l'asymétrie de l'aspect genre par des raisons sociales et parfois par des dimensions idéologiques.

3.2.2.1. Termes épïcènes et termes à valeur générique :

3.2.2.1.1. Termes épïcènes :

Il faut signaler qu'il existe deux définitions du terme épïcène. *Grevisse* a considéré comme épïcènes « noms n'ayant qu'un genre, quelque soit le sexe du référent des personnes désignées, comme par exemple le nom masculin le successeur ou le nom féminin la famelette² ».

Aussi, du point de vue de signifiant, *Beatrice Bagola* n'est pas loin de cette conception, il va donc dans le même sens que *Grevisse* selon l'auteur « il s'agit des noms dont la forme (signifiant) ne varie pas selon le genre ». En partant donc de ces deux définitions presque similaires, que nous proposent les deux auteurs, il est alors possible de dire que ce sous-système ne marque aucune opposition morphologique, dans ce cas le nom ne varie pas selon qu'il désigne un mal ou une femelle.

¹ ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M., Op.cit. p. 96.

² GOOSSE A., GREVISSE M.: *Le bon usage: Grammaire française*, Ed. Duculot, Paris, 1993, p. 743.

Cependant, les linguistes féministes ont privilégié de désigner par les termes épïcènes « *les substantifs gardant la même forme mais variant en genre selon le sexe désigné: un, une collègue¹* ».

De son côté, Matthey M traite ce types de terme en fonction avec le fonctionnement réservé dans le dictionnaire, il les appelle termes non spécifiés « *du fait qu'ils [les termes non spécifiés du point vue de genre] réservés dans le dictionnaire comme "nom", et non "nom féminin" / "nom masculin", seul déterminant viendra conférer le genre masculin ou féminin du lexème utilisé, comme c'est le cas pour certains noms d'agent type orthophoniste, professeur ou choriste²* ». Ce fonctionnement du lexique que réserve les dictionnaires, est toujours d'actualité car le genre des lexèmes *camarade, élève* n'est pas précisé que par le choix de l'article qui correspond au sexe de la personne désignée.

Mais il ne faut pas confondre ce type d'opposition avec celle liée au phénomène d'homonyme qui ne se réfère pas à des êtres humains, alors que, « un livre » ne soit pas le masculin d'« une livre », puisque pour ces lexèmes la distinction entre les deux genres est déterminée par l'étymologie proposée par Alain Frontier : « *On lit un livre (du latin liber); mais une livre (du latin libra) est une unité de mesure³* ».

3.2.2.1.2. Termes génériques :

Revenons maintenant au terme à genre unique dite «*terme générique*» dont le nom reste le même quoique se soit le référent. Nous citons comme

¹ SCHARER F. : *Père, Mère, Roi Et Sorcière: La Représentation Des Deux Sexes Et de la Catégorie Du Genre Dans Les Manuels Scolaires de L'école Primaire de la Suisse Alémanique Et de la Suisse Romande*, Ed. Peter Lang, Allemagne, 2008, p. 50.

² MATTHEY M.: « *Féminisation du lexique et du discours en Suisse romande : un état des lieux* », *La féminisation de la langue en Suisse. Bilan et perspectives, Bulletin VALS-ALSA*, 2000, p. 63.

³ FRONTIER A., Op.cit. p. 38

exemple des noms masculins désignant des femmes *individu, personnage, témoin*. Pour ce dernier (témoin) selon les linguistes féministes est le seul mot qui pose un problème de morphologie quant à sa féminisation « *pour lequel on a proposé – selon le modèle de pingouin / la pingouine -l'expression féministe témouine ou encore les formes témoine, témoigne¹* ».

En somme, ces termes à valeur générique se partagent entre les deux genres, pose un problème au niveau de l'accord car le genre grammatical contredit le sexe du référent. J. Dubois explique cette discordance en disant : « *l'accord à l'intérieur du syntagme nominal entre le déterminant, l'adjectif et le nom font dominé par le genre grammatical²* ». Mettey M ajoute « *personne n'exige que l'on parle du ou de la personne selon le sexe du référent. Dans ce cas, le conflit entre contrainte pragmatique et contrainte lexicale n'est pas très virulent et cette catégorie est linguistiquement très intéressante car elle fait apparaître très clairement la différence entre genre grammatical et genre naturel³* ». En confirmant ainsi que n'est pas le déterminant qui marque la distinction en genre mais plutôt l'accord et la reprise dans un discours.

3.2.2.1.3. La généricité du masculin :

Le masculin est considéré d'un point de vue linguistique, comme générique car il a la capacité d'inclure dans son sens le sexe du référent opposé. Cette création est le résultat d'un rapport de force. D'après Cornillac G qui explique le pouvoir accroché au sens des mots en affirmant que: « *[...] a cette distinction s'ajoute dans la catégorie de l'animé, une discrimination entre un animé majeur, correspondant à ce qui dans l'univers expérimental de*

¹ SHARER F., Op.cit. p. 145.

² DUBOIS J., Op.cit. p. 248.

³ MATTHEY M., Op.cit.p. 66.

l'homme est senti masculin et un animé mineur correspond à ce qui y est senti féminin¹ ».

Selon *Beatrice Bagola*, le masculin est «*le genre indifférencié*» ou le genre «*par défaut*», «*mais uniquement par des traits de nature syntaxiques*»²:

- Malgré le caractère binaire du genre [masculin / féminin], mais «*c'est le masculin qui l'emporte lors de l'accord en genre*»³ : *des renseignements des informations et nouveaux.*

- Cette règle est s'appliquée aussi lorsque le terme qui commande l'accord n'est pas un nom caractérisé : - infinitif : mentir est honteux / pronom: cela est indifférent.

D'après *Claire Michard*, le masculin est le genre non-marqué, l'auteur souligne qu' «*Il contient dans ses emplois ceux du genre marqué féminin*»⁴. Cette constatation est confirmée explicitement par *André Joly* en affirmant que «*le masculin désigne à la fois le type générique de l'individu mâle et que le féminin est dominé par le masculin*»⁵ ».

La généricité du masculin est systématique soit dans le cas où l'énoncé exprime une valeur universelle comme dans cette phrase *l'homme est mortel* ou encore quand il s'agit du pluriel pour désigner des groupes comprenant des mâles ainsi que des femelles, les *habitants de la ville*.

Selon les linguistes féministes le masculin n'est pas le seul genre qui possède cette valeur générique mais le féminin a aussi la capacité de recouvrir

¹ CORNILLAC G., Op.cit. p. 89.

² BAGOL B. Op.cit. p. 62.

³ BARRET-DUCROCQ F, BINARD F, LEDUC G.: *Comment l'égalité vient aux femmes: Politique, droit et syndicalisme en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France*, Ed. Harmattan, Paris, 2012, p. 32.

⁴ MICHARD C., Op.cit. p. 105.

⁵ JOLY A., cité par. MICHARD C., Op.cit. p. 139.

dans son contenu le genre du référent opposé car il existe aussi des noms féminins désignant des référents mâles comme par exemple *pierre est une personne sympathique*, le mot *personne* ne désigne pas seulement le féminin.

3.2.2.2. Discordance entre genre et sexe :

Nous allons établir dans ce sous système des lexèmes dont le genre est déterminé mais ne reflète pas la réalité référentielle. A partir de ce groupe de lexème, nous allons donc nuancer les problèmes linguistiques que pose le genre grammatical.

3.2.2.2.1. Les termes féminins désignant des référents masculins :

L'homologie est loin d'être constante entre la distinction en genre et le fondement naturel car la désignation en genre ne correspond pas au sexe de la personne désignée, dans ce cas, *Yaguello* constate qu' : « *il existe deux séries de mots dans la langue qui, bien que de genre féminin, ont ordinairement pour un référent de sexe masculin: d'une part, un grand nombre d'injures; d'autre part, des termes du vocabulaire militaire¹* ».

D'abord, le féminin est lié à une série de péjorative, le problème se pose entre l'usage du féminin et le niveau de langue comme par exemple les participes passés substantivés traités comme noms d'action qui sont productifs dans un registre familier, *la crève, une dérouillée*. Dans ce sens *Yaguello* ajoute « *la dissymétrie sémantique comme le résultat d'une péjoration généralisée de tout ce qui sert à qualifier ou à désigner les femmes [...] à tous les niveaux et dans tous les registres²* ». Selon *Fabienne Beader*, ces termes péjoratifs tel *frappe, gouape, crapule, canaille, racaille, arsouille, fripouille* qui constituent une pratique sociale, sont considérés comme :« *un*

¹ YAGUELLO M., Op.cit. p. 29.

² YAGELLO M. : *Les mots et les femmes: Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine, cité par SCHARER F.*Op.cit. p. 51.

comportement linguistique contribuerait ainsi à officialiser et perturber des inégalités¹ ».

En plus, de ces termes péjoratifs s'ajoutent des termes militaires, tel *sentinelle, recrue, estafette, vigie, qui sont tous féminins mais désignant des hommes*. D'un point de vue de signifiant, ces termes sont considérés féminins selon leurs apparences morphologiques ; *-elle, -ue, -ette, -ie*.

3.2.2.2.2. Termes masculins désignant des référents féminins :

Plus fréquemment, on observe, l'effet inverse qu'il existe ainsi une série de termes dont la valeur expressive du genre désigne des femmes, c'est le cas des noms d'agent comme, *ministre, auteur, professeur, docteur* ou encore des métiers récemment exercés par la femme comme *policier* ainsi que d'autre substantifs tels que *mannequin* et *top modèle*.

Cependant, ce type de neutralisation est moins pertinent dès l'apparition du courant féministe qui tente à imposer des formes féminines pour chaque lexème masculin comme *professeure, ingénieure*.

3.2.2.2.3. Termes se rapportent à un référent indéterminé :

Pour conclure, il nous semble intéressant d'aborder ce dernier type de discordance entre genre grammatical et sexe du référent. Nous évoquons finalement des lexèmes désignant les individus constitués des deux genres, les lexèmes désignant ces individus se traitent comme les termes épïcènes en changeant l'article selon le sexe de référent, mais avec l'ajout d'un *-e final* particulier au féminin, nous disons alors *un / une hermaphrodite, un / une bisexué (e), un / une androgyne*.

¹ YAGUELLO M., cité par. BAIDER F.: *Hommes galants femmes faciles: étude socio-sémantique et didactique*, Ed. Harmattan, Paris, 2004, p. 227.

4. GENRE ET ATTRIBUTION SÉMANTIQUE :

Nous avons coutume souvent de parler de valeur sémantique dans la catégorie des animés, mais cette fois, nous en évoquons dans la catégorie des inanimés tout en montrant sa valeur dans la répartition des noms.

Malgré l'insuffisance de ce type de classement, le facteur sémantique joue un rôle considérable dans l'attribution du genre des noms inanimés même s'il ne touche qu'une partie de noms.

Grevisse (1964) et *Grevisse Goosse* (1989) sont les premiers qui établissent une relation entre l'attribution du genre et l'élément sémantique en montrant la régularité existant entre le genre du nom et sa désignation sémantique.

SurrIDGE va même à vérifier le lien entre la valeur sémantique et la terminaison phonique, l'auteur constate après avoir examiné des séries de noms que l'élément phonique va souvent à l'encontre de cette régularité sémantique, son constat est pertinent surtout dans les cas suivants:

Pour les jours de la semaine sont tous masculins (du lundi à dimanche) même que leurs terminaisons phoniques indiquent le contraire les noms des saisons l'indice phonique varie d'un nom à l'autre par exemple¹ :

- Printemps avec terminaison à 99% masculin

- Hiver avec terminaison masculine à 75%

- Automne avec terminaison féminine à 68%

- Été avec terminaison ambiguë

- Les noms des arbres sont masculins «*genre non marqué, et suffixé (pommier, poirier, prunier)*» tandis que le féminin est réservé pour la plupart

¹ SURRIDGE M., LESSARD G., Op.cit. p. 194.

des noms de fruits «genre marqué a une suffixation zéro (pomme, poire, prune)»¹.

- Les noms de couleurs sont tous masculins malgré la dualité exprimée par le genre dont le masculin désigne la couleur (*rose m / rose f; orange m / orange f*).

S'ajoute aussi les noms d'avion (*un Boeing, le concorde*) les noms de mois, de langues et même ceux de métaux qui sont considérés tous comme masculins. *SurrIDGE M et Lessard G*² ajoutent les noms désignant une route ou une voie, presque tous féminins, *une route, piste, allée, sente, voie, avenue, chaussée* (exception : *sentier* et *boulevard*) cette liste s'enrichit par des noms pour les formes de précipitation *pluie, neige, averse, bourrasque* et même les noms désignant les écailles et d'autres enveloppes naturelles: *écorne, coque, cosse, couenne, écale, enveloppe, épitoge*.

Ainsi que *Charles-Henri Audet* et *Jacques Quellet* vont bien dans le même sens, les auteurs estiment que « deux morphèmes déterminent un mode d'existence différent pour le désigné et implique un rapport différent de la désignation au désigné. Conçu féminin, le désigné apparaît comme le lieu virtuel de la désignation [...], conçu masculin apparaît comme le lieu actuel de cette désignation³ ».

La pointe / le point

la passe / le pas

La ronde / le rond

la bouletée / le bouleté

La traite / le trait

la coulisse / le coule

La tirette / le tiret

la poigne / le point

La teinte / le teint

la plante / le plant

¹ MICHARD C., Op.cit., p. 104.

² SURRIDGE M., LESSARD G., Op.cit. p. 195

³ AUDET C.H., QUELLET J., Op.cit. p. 48.

Les choses se traitent de la même manière dans la mesure, où le féminin et le lieu externe et le masculin le lieu interne défini, Michel Arrivé rejoignait Knud Tobegy qui signale que : « le contenu du genre masculin et la concentration et le genre féminin a dans certains cas une valeur augmentative ; " sablier/sablière ", " Poudrier/ poudrière " malgré les contre- exemples ou le féminin exprime une valeur diminutive "camion/camionnette "¹ » ces régularités sémantiques applicables même dans le cas des formes géométriques dans le masculin est le précis tant que le féminin est vague et illimité.

La ligne, la courbe, la droite, la tangente, horizontale.

Le carré, le triangle, le triangle, le cercle.

5. GENRE ET EMPRUNT :

Comme le montre Guy Cornillac «le lexique, est en effet, la partie du langage qui régit le plus rapidement à l'évolution qui a lieu dans l'univers expérientiel de l'homme »². C'est pour cette raison que la langue ne cesse jamais à instituer de mots nouveaux pour permettre à ces locuteurs de parler les nouvelles réalités introduites dans son système.

En effet, «les mots nouveaux entrant dans la langue française sont soumis à la dichotomie du genre »³ affirme Pierre Guiraud, mais la question qui se pose ici est; c'est quel genre allons nous y attribuer ? Car les nouveaux substantifs surtout les anglicismes se heurtent de fait qu'en français les mots sont répartis en deux genres masculin et féminin. Roché constate que la plupart des emprunts et particulièrement les anglicismes sont considérés comme masculin, il va jusqu'au dire qu' «avec les emprunts à l'anglais la

¹ TOBEGY K., cite par. MICHARD C., Op.cit. p. 80.

² CORNILLAC G., Op.cit. p. 85.

³ GUIRAUD P Cité par. CORBETT L.N., Op.cit. p. 279.

neutralisation du genre est presque systématique et le masculin devient la règle¹ ».

Selon *Maurice Pergnier*, les raisons de l'attribution de ces emprunts sont complexes et parfois inconnues en disant que : « *les raisons de la masculinisation et la féminisation sont complexes et largement mystérieuses (c'est-à-dire non pas étudiées)².* »

Cependant, *Guiraud³* nous apporte une explication pour révéler ce caractère mystérieux que possède le genre des emprunts en proposant une simple règle morphologique, l'auteur divise les emprunts en deux séries selon leurs terminaisons, alors, sont considérés comme masculins tous les substantifs terminant par une voyelle orale ou nasale, bien que ceux terminés par une consonne sont traités comme féminins. Par exemple, les noms allemands ou néerlandais à final consonantique sont dotés souvent d'un *-e* qui assure la prononciation de la consonne finale :

néerl. Blag m / fr. Blague f

all. Keil m / fr. Cale f

En revanche, cette assimilation morphologique ne peut pas être toujours la règle car il arrive parfois que cette solution est mal acceptée avec quelques emprunts comme par exemple *ombrelle* « *ombrelle encore masculin au XVIII^e siècle (italien- embrello) est devenu féminin au français à coté des mots – jouvencelle, où le suffixe "elle" est féminin⁴ ».* Très fréquemment, le genre des substantifs emprunts ne peut pas être identifié à partir de ces traités morphologiques uniquement, en principe, selon d'autres moyens autres que la

¹ ROCHE M.: *Cahier de lexicologie*, in cahier de grammaire, n^o15, 1992, p.118.

² PERNIER M.: *les anglicismes. Danger ou enrichissement pour la langue française ?*, Ed. PUF, Paris, 1989, p. 39.

³ GUIRAUD P Cité par. CORBETT L.N., Op.cit. p. 280.

⁴ OBAIGBONA G. : *Le fonctionnement du genre en français: problématique pour les apprenants nigériens*, Ed. GAU, Nigéria, 2009, p. 37.

règle morphologique. *Teddy* l'un des linguistes qui ne réduit pas l'attribution du genre dans les marques formelles en signalant à ce propos qu' « *il y a quatre règles qui régissent l'attribution du genre aux substantifs empruntés* »¹.

- La règle du genre naturel, le genre est motivé par le sexe du référent quand il s'agit des êtres animés.
- La règle morphologique consiste à déterminer le genre des êtres inanimés (le genre est identifié par la finale).
- La règle synonymique, le nouveau genre est celui d'un substantif indigène, comme par exemple le mot anglais *party* est féminin comme son synonyme *fête*.
- La règle d'hyponymie, dans le sens d'hypéronyme / hyponyme. L'emprunt prend le genre de son hyperonyme, par exemple *une jeep* comme *une voiture*; *un radar* comme *un instrument*.

CONCLUSION :

Après avoir examiné le fonctionnement du genre au sein de la syntaxe, nous pouvons dire que notre terme de recherche demeure un domaine d'investigation jusqu'à nos jours en raison de sa complexité celle liée principalement à l'aspect arbitraire qui semble en général avoir peu à faire avec l'attribution du genre.

Mais comme nous avons déjà vu aussi, le genre est parfois moins arbitraire et soumis à des règles. Il est motivé soit par les facteurs sémantiques, dans le cas de la plupart des noms animés ainsi que certains inanimés, qui forment des groupes de mots où il y a lien entre le genre et le

¹ ARNAVELLE T. : *Langue: histoire et usages dans l'aire méditerranéenne*, Ed. Didier, Paris, 1995, p. 96.

sens du mot, soit par les facteurs morpho-phonologiques qui jouent un rôle prépondérant dans l'identification du genre.

TROISIÈME CHAPITRE :

Interlangue, interférence et genre grammatical

INTRODUCTION :

L'apprentissage d'une nouvelle compétence, surtout quand il s'agit d'une langue étrangère, est indissociable de la réalisation d'erreur, car les apprenants sont en face d'un système tout à fait différent de leur langue maternelle. Ces derniers sont alors confrontés à des difficultés parce qu'ils confondent entre leur apprentissage antérieur et la nouvelle habilité.

Dans ce chapitre, le dernier dans notre étude théorique, nous essaierons de faire le survol sur les différents concepts nécessaires à notre réflexion sur l'erreur et la démarche de l'analyse des erreurs. Nous allons aborder, dans un premier lieu, l'analyse des erreurs comme un moyen nécessaire dans la compréhension et l'évaluation de la production langagière des apprenants dans le but de savoir dans quel stage de maîtrise ils sont. Donc la réalisation de l'erreur lors de l'apprentissage est fortement liée aux deux concepts interférence et interlangue.

Dans ce que suit, nous allons mettre l'accent sur la discrimination entre les deux notions : interférence, comme une source essentielle de l'erreur, et interlangue, comme une structure intermédiaire qui se développe à chaque stade de connaissance. Dans notre étude, nous nous fixons comme objectif l'analyse du comportement langagier des apprenants; c'est pour cela que nous estimons nécessaire de présenter l'erreur et son statut dans le processus enseignement / apprentissage.

1. L'ANALYSE DES ERREURS :

1.1. Définition de l'analyse des erreurs :

Tout au long du processus de l'apprentissage, l'apprenant développe ses connaissances en s'appuyant principalement sur ses acquis antérieurs, selon *Fredet. F et Laurian A.M* « l'apprenant ne part pas totalement de zéro, mais

a toujours un minimum de connaissances de base : les acquis d'un stade donné sont intégrés dans ceux du stade supérieur qui le dépasse¹ ».

Pour *Porquier²* la problématique primordiale du processus de l'apprentissage d'une langue étrangère tient à la fois de la nécessité de prendre en considération les acquis antérieurs de l'apprenant ainsi que l'impossibilité de les déstructurer et de l'obligation d'intérioriser ces acquis pour arriver à l'apprentissage de la nouvelle connaissance.

C'est dans cette optique qu'une étude partielle de la linguistique contrastive est née. Cette fois, ce n'est pas pour faire la comparaison entre la langue source et la langue cible, mais plutôt pour comprendre le processus d'apprentissage par le biais de l'étude de l'erreur, afin d'améliorer les stratégies de l'apprentissage.

La méthode miracle, qui donne à l'erreur sa dimension pédagogique, nourrie essentiellement des études formelles et psychologiques, « *l'analyse des erreurs* », se développe selon des principes de régularisation des microsystèmes grammaticaux et d'analogie. S'inspirant des travaux de *Chomsky* sur l'acquisition de la langue maternelle et sa conception de la grammaire universelle, l'analyse des erreurs prend une place dans l'apprentissage des LE « *Influencé par le courant innéiste lancé par Chomsky, une nouvelle approche, L'analyse des erreurs envisage également l'étude des erreurs dans l'apprentissage d'une langue étrangère en milieu institutionnel, Pit Corder accorde à l'erreur un rôle déterminant dans les processus et les stratégies d'apprentissage³ ».*

¹ FREDET F., LAURIAN A.M. : *Linguistique contrastive, linguistique appliquée, sociolinguistique: hommage à Etienne Piétri*, Ed. Peter Lang, Allemagne, 2006, p. 107.

² PORQUIER R. : « *L'analyse des erreurs. Problèmes et perspectives* » étude de *linguistique appliquée*, Ed. Didier, Paris, 1977, p. 43.

³ SPACIA R. : *Nouveaux outils de l'enseignement de français langue étrangère*, Ed. PUPS, Paris, 2003, p. 51.

Cette nouvelle approche « *l'analyse des erreurs* » est considérée, selon son premier précurseur *S.P Corder*¹, comme une branche complémentaire de l'analyse contrastive. Cette dernière, qui prend en charge la comparaison de la langue cible avec la langue source, cherche les ressemblances entre les deux langues: LM et LE, pour faciliter l'apprentissage de la LE, tandis que l'analyse des erreurs compare la langue cible avec celle de l'apprenant. Cette approche permet au chercheur d'analyser les erreurs, même s'il ne connaît pas la LM des apprenants. *Rafael Spacia* confirme cette hypothèse en affirmant : « *l'analyse des erreurs a permis de faire un pas empirique et définitif qui a mené lors des années suivantes à l'étude systématique des erreurs produites, la prétention méthodologique n'étant pas cette fois, de les éviter mais bien de la comprendre pour mieux saisir le fonctionnement*² ».

1.2. L'utilité de l'analyse des erreurs :

La voie, ouverte par cette nouvelle approche, qui est considérée par la plupart des linguistes comme une branche complémentaire et économique de l'analyse contrastive, donne à l'erreur une dimension didactique; elle traite d'une manière systématique les difficultés de l'apprentissage, non seulement l'interférence de la langue maternelle, mais aussi ceux propres à la langue cible.

Pour *Porquier*, l'étude des erreurs a une double fonction³; l'une est didactique, elle sert à décrire, expliquer et corriger les erreurs, l'autre est psychologique car elle aide à mieux comprendre les stratégies d'apprentissage d'une langue étrangère. De même *S.P Corder* accorde à l'analyse des erreurs les mêmes buts, psychologiques et didactiques, que *Porquier*.

¹ Ibid. p. 52.

² HERRY N. : *Evaluation objective et subjective de la prosodie anglaise parlée par des français*, Ed, Hatier, Paris, 2010,² p. 160.

³ SPACIA R., Op.cit. p. 52.

2. L'INTERLANGUE :

2.1. Définition de l'interlangue :

Nombreux sont les chercheurs qui abordent le concept « interlangue », et pour arriver à cerner cette notion, nous partirons de ces définitions complémentaires données par d'éminents chercheurs.

Besse.H et Porquier.R, définissent l'interlangue comme étant « la connaissance et l'utilisation "non native" d'une langue quelconque par un sujet non natif et non équilibré, c'est-à-dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes, c'est ce que nous avons précédemment appelé grammaire intériorisée par l'apprenant et que nous appelons également ici: interlangue¹ ».

De même Corder considère l'interlangue comme : « la langue de l'apprenant qui va désormais être considérée comme une langue transitoire. Les processus d'acquisition sont analysés à différents stades pour repérer une certaine systématisme² ».

La définition que nous donne Vogel (1995) est : « la langue qui se forme chez l'apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec cette langue cible³ ». A partir de ces définitions nous pouvons dire que l'interlangue est un processus d'apprentissage qu'utilise un apprenant pour arriver à résoudre des problèmes d'apprentissage; elle consiste à un système de règles qui ne s'applique ni à la langue source, ni à la langue cible. Pour Makey, il s'agit d'intercode; cet intercode ou interlangue, n'est pas

¹ BESSE H, PORQUIER R.: *Grammaire et didactique des langues*, Ed. Hatier, Paris, 1984, p. 217.

² HERRY N., Op.cit. p. 31.

³ VOGEL K., Cité par. HERRY N., Op.cit. p. 31.

nécessairement la propriété d'un peuple, il peut aussi se manifester comme langue d'un groupe social.¹

Lors de l'apprentissage, chaque apprenant a sa propre interlangue et d'après le schéma de S.P Corder, l'interlangue peut être considérée comme composée de trois sous- Systèmes²

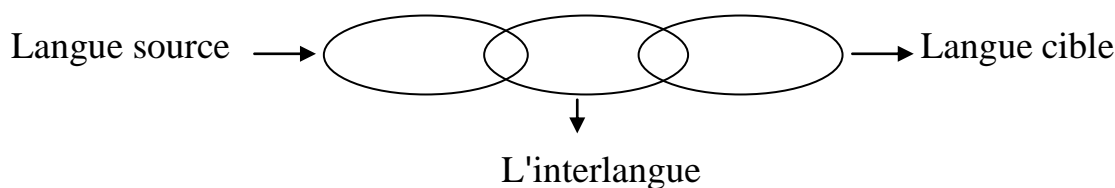


Schéma 01 : Les composants de l'interlangue

- Une partie du système (interlangue) de langue source.
- Une partie du système (interlangue) de langue cible.
- Un système de règles qui appartient au dialecte « idiosyncratique » de l'apprenant à un moment donné.

Pour *Klaus Vogel*, l'interlangue n'est pas seulement l'intermédiaire entre la langue source et la langue cible, mais il ajoute l'impact de toutes les langues acquises par l'apprenant :

Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises et la langue cible, son impact, son stade de développement, ses aspects idiosyncrasiques dépendent notamment de variables individuelles, sociales, en rapport avec la situation d'apprentissage ainsi que, le cas échéant, des variables didactiques (méthodologiques)³.

¹ MACKEY W F. *Interaction. , interférence et interlangue: Rapport entre bilinguisme et didactique des langues*.in langue et linguistique, n^o8, tome 1, Québec, 1982, p. 48.

²GAONA'CH D. : *Théorie d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Ed. Hatier/Didier, Paris, 1991, p. 125.

³ VOGEL K., Cité par. HERRY N., Op.cit. p. 32.

Plusieurs appellations sont données au concept « *interlangue* » et la terminologie apporte une grande rigueur tel, *dialecte idiosyncratique*¹, *dialecte transitoire ou compétence transitoire*².

En 1972, *Lanpson et Richards* donnent au concept le terme « *système appréciatif* » et *Chiaker (1972)* garde le terme « *interlangue* ».

Avec *Corder (1967, 1973)* puis *Slinker (1972.1992)*, la langue de l'apprenant va désormais être considérée comme une langue transitoire entre la langue maternelle et la langue étrangère; les processus d'acquisition sont analysés à différents stades pour repérer un certain système cité. *Slinker (1972.1992)* a défini le concept d'interlangue qui prend en compte à la fois les types de transferts et les stratégies d'acquisition, pour définir un état de langue. L'interlangue, dont la définition donnée par *Vogel (1995)* est généralement acceptée « *la langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments, de la langue cible sans pour autant quelle coïncide totalement avec cette langue cible*³ ».

Cette langue intermédiaire, propre à chaque apprenant, change en fonction a des connaissances acquises; elle montre aux chercheurs le niveau de l'apprentissage car chaque niveau a ses caractéristiques. *Slinker* va dans le même sens que *Corder*; ils disent que : « *les propositions produites par les apprenants d'une LE ne sont pas identiques à celles produites par un natif: c'est un système linguistique à part entière, résulte de l'intention de l'apprenant de produire la langue objet d'étude*⁴ ».

¹ PESCHEUX M. : *Analyse de pratique enseignante en FLE/S: mémento pour une ergonomie didactique en FLE*, Ed. Harmattan, Paris, 2007, p.150.

² CORDER S.P., cite par. HERRY N. Op.cit.p.32.

³ VOGEL K., Cité par. HERRY N., Op.cit.p.32.

⁴ SLINKER L., Cite par., SPACIA R.Op.cit.p.54.

2.2. Les caractéristiques de l'interlangue :

Ce système structural, construit par l'apprenant, que nous appelons « interlangue », est un centre d'intérêt pour plusieurs chercheurs, non seulement sur l'identification de sa nature mais sur les travaux affectés. Nous nous permettons de cerner les différentes caractéristiques que possède le concept « interlangue ». *Larry Slinker*, résume ces caractères dans cette affirmation :

[...] les principaux traits des interlangues qui se caractérisent par leur aspect à la fois systématique et instable (il s'agit de systèmes évolutifs), par leur perméabilités (tant à l'égard de la langue source qu'à celui de la langue cible), par phénomènes de simplification et de complexification (par exemple, la surgénéralisation de règles, c'est-à-dire l'application d'un mécanisme au-delà de son domaine d'application) mais aussi par des régressions et des fossilisations (effets de "plateau" dans l'apprentissage marqués par des "erreurs stables"¹.

A partir de cette citation, nous pouvons donc résumer les caractéristiques de l'interlangue :

- L'IL est individuelle, chaque apprenant à sa propre interlangue.
- L'IL est influencée par la langue source de l'apprenant.
- L'IL est systématique, ce qui signifie qu'une erreur peut se produire de la même manière dans des contextes identiques.
- L'IL a la particularité d'être à la fois dynamique et instable, ce micro-système évolue, dans la mesure où des erreurs disparaissent et d'autres apparaissent.

¹ SLINKER L., Cité par. DAMAR M.E. : *Pour une linguistique applicable: l'exemple de subjonctif en FLE*, Ed. Peter Lang, Allemagne, 2009, p. 91.

- L'IL est soumise à des variations didactiques, elle évolue en cours d'acquisition.
- L'IL se produit grâce aux hypothèses de l'apprenant
- L'IL est perméable, l'aspect de perméabilité permet à l'apprenant de faire le va et vient entre les deux langues, source et cible.
- L'IL est évolutive, elle se développe au fur et à mesure de l'acquisition vers la maîtrise de la langue cible.

3. LE CONCEPT D'ERREUR :

3.1. Erreur et faute :

L'apprentissage d'une langue étrangère ne peut être réalisé complètement sans l'évaluation des acquis des apprenants, il est donc traditionnellement lié avec les deux notions « erreur et faute », cette démarche classique qui associe la réussite ou l'échec du processus de l'apprentissage, en comptant les erreurs et les fautes commises lors de l'apprentissage a globalement évolué, car avec la naissance de l'approche communicative qui met l'accent sur le rôle joué par l'erreur dans la didactique des langues étrangères, rien n'est plus comme ce qui est imposé par la méthode classique.

Et, puisque nous nous sommes penchés sur l'évaluation des erreurs commises lors de la production écrite des apprenants, il devient nécessaire de faire la distinction entre les deux termes « erreur et faute » qui désignent deux concepts forts différents.

3.1.1. Définition de l'erreur :

Tout individu, en tout moment, est susceptible de commettre des erreurs, du moment que « *L'erreur est l'écart par rapport à la norme* »¹. Donc,

¹ SPACIA R., Op.cit. p. 110.

l'erreur est relative, elle est envisagée par rapport à la norme. La sociolinguiste *Marie-Louise Moreau* distingue cinq types de normes¹ :

- Les normes de fonctionnement, celles qui correspondent aux pratiques linguistiques partagées par toute la communauté.
- Les normes descriptives, qui décrivent et expliquent les normes de fonctionnement.
- Les normes perspectives, celles qui définissent les règles du bon usage et correspondent à la grammaire normative.
- Les normes évaluatives qui attribuent des valeurs complexes avec les formes linguistiques
- Les normes fantasmées, la norme est conçue comme un ensemble abstrait et inaccessible, faisant défaut à tout le monde.

En grammaire, l'erreur est un énoncé grammaticalement ou systématiquement inacceptable. Le concept erreur, en apprentissage d'une langue, est lié aux notions d'ignorances de la norme linguistique. Toute personne, à tout moment, arrive à commettre des erreurs dans sa langue maternelle ainsi que dans les langues étrangères, que se soit à l'oral ou à l'écrit.

S.P.Corder, sans doute, est le premier qui distingue l'erreur de la faute; pour lui, l'erreur est systématique contrairement à la faute, est relègue alors de la langue transitoire des apprenants. Celle-ci se produit, non pas à cause d'une incapacité, mais plutôt à cause d'une insuffisance ou de la connaissance imparfaite de la langue étrangère.

¹ MOREAU M L. : *Sociolinguistique concepts de base*, Ed. Pierre Mardaga, Belgique, 1997, pp. 218-219.

Plusieurs chercheurs se mettent en accord que l'erreur est un signe qui montre que la langue est vraiment en train d'être assimilée.

De toute façon, dans notre travail nous allons analyser les erreurs commises par les apprenants; cette analyse nous permet de prendre en considération la connaissance de chaque apprenant et de comprendre comment il fait le passage d'une compétence transitoire à un savoir faire.

3.1.2. Définition de la faute :

En didactique des langues « *Le terme faute a une connotation péjorative parce qu'associée dans notre société à une certaine idée qu'on se fait de la morale, on lui préfère aujourd'hui celui d'erreur¹* ».

A ce propos, S.P Corder distingue l'erreur de la faute en expliquant que « *la faute n'est pas le résultat d'un défaut de compétence mais d'un défaut de la pression neurophysiologique ou de l'imperfection dans le processus de l'encodage et de l'énonciation articulée²* ».

La linguistique générative, avec son père fondateur N.Chomsky adopte la distinction qui renvoie aux deux concepts : compétence et performance, ce dernier réserve le terme faute aux erreurs de performance car elles sont associées souvent à des facteurs circonstanciels tels que la fatigue, les lapsus, ou toute autre altération émotionnelle, physique ou psychologique³. Par conséquent la faute peut être commise aussi bien par les apprenants d'une langue étrangère que par les natifs, et parfois le locuteur peut corriger ses fautes.

¹ ROBERT J.P. : *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Ed. Ophrys, Paris, 2008, p. 82

² SPACIA R., Op.cit. p.110.

³ FREDET F., LAURIAN A.M., Op.cit.p, 107.

En raison de cette distinction entre les deux termes, nous pouvons conclure qu'un apprenant ne peut pas rectifier ses erreurs sans l'aide d'un enseignant, à cause de sa connaissance imparfaite de la langue étrangère étant importante par contre, il est apte de corriger ses fautes; à ce propos *Chomsky* affirme « *qu'un apprenant ne saurait corriger ses erreurs mais ses fautes*¹ ».

3.2. Types d'erreurs :

Les recherches ne sont pas limitées à la distinction entre erreur et faute mais les études sur les types d'erreurs sont pratiquées depuis longtemps.

Jack Richards, est l'un des linguistes qui aborde dans sa vision l'erreur, il nous propose la catégorisation suivante qui se base sur la cause de l'erreur; en relation avec d'autres facteurs. Il retient en trois types.

3.2.1. Les erreurs interlinguales :

Celles qui sont produites à cause de l'interférence et qui proviennent surtout du transfert négatif. Dans ce cas, l'apprenant utilise des éléments propres à sa langue maternelle dans la langue étrangère, mais la langue maternelle n'est pas la seule source de ce type d'erreurs car l'apprenant peut se référer à d'autres langues étudiées antérieurement.

La cause la plus évidente de ce type d'erreurs est celle liée aux faux amis. Pour certains auteurs, les erreurs interlinguales sont dues aux similarités formelles ou sémantiques; elles peuvent se manifester sur plusieurs niveaux de la langue (phonologie, morphologie et syntaxe) mais elles sont très rares en morphologie.

Besse et *Porquier* font la distinction entre ces deux types d'erreurs en expliquant que :

¹ FREDET F., LAURIAN A.M., Op.cit. p. 108.

La distinction entre les erreurs interlinguales et les erreurs intralinguales consistent à déterminer si les erreurs proviennent de la langue maternelle ou de la grammaire transitoire intériorisée, celle-ci partage des règles avec la langue cible. Il s'agit dans ce dernier cas d'erreurs de généralisation analogique, apparentées à celles des enfants natifs de cette langue cible¹.

3.2.2. Les erreurs intralinguales :

Cette catégorie est liée à la langue étrangère; l'apprenant n'arrive pas à appliquer toutes les règles concernant le fonctionnement de la langue cible; il commet alors des erreurs en mélangeant ces règles, s'inspirant des ressemblances qui existent dans cette langue étrangère. Les erreurs intralinguales sont commises quand les apprenants présentent des problèmes d'apprentissage de règles de la propre langue cible.

3.2.3. Les erreurs de développement :

Les erreurs développementales sont celles qui concernent directement le développement de l'acquisition de l'apprenant. Ce type d'erreurs diminue avec le développement de l'interlangue de chaque apprenant.

Un autre classement est proposé par *Van Els* « *Des catégorisations sont proposées (Richards, 198 ; Van Els, 1986) sur la base de distinction de Corder entre erreur de performance et erreur de compétence et entre déviation interlinguale et intralinguale²* ». Suivant la distinction de *Corder* entre erreurs de performance et erreurs de compétence et *Van Els* développe la théorie de *J.Richards*, et devise les erreurs de compétence en deux sous classes: erreurs interlinguales et erreurs intralinguales. Le schéma suivant réalisé par *Els* résume la discrimination entre les deux types d'erreur.

¹ BESSE H., PORQUIER R., Op.cit. p. 210.

² MARTINEZ F.S., BERCHE M.P., BOER H.D. : *Las lenguas en la Europa comunitaria*, Ed. Rodopis, Amsterdam, 1994, p.76.

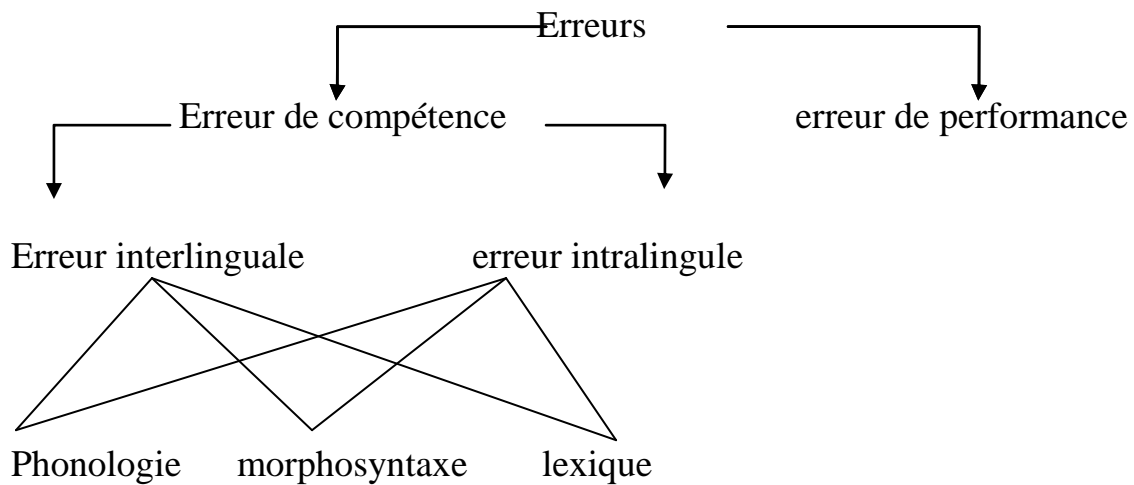


Schéma 02 : La distinction entre les deux types d'erreurs

Un autre critère est pris en charge dans la classification des erreurs: c'est celui de la gravité de l'erreur et son impact sur l'organisation ou la signification de l'énoncé. La distinction établit par *Brut et Kiparsky* nous permet de distinguer deux types d'erreurs : « *Brut et Kiparsky (1974) distinguent les erreurs locales qui touchent un seul élément, des erreurs globales qui touchent la structure globale de la phrase¹* ».

3.2.4. Les erreurs locales :

Ce type d'erreur n'empêchera pas la compréhension totale du message transmis par le locuteur : l'interlocuteur peut déchiffrer le sens malgré l'existence d'une ou plusieurs erreurs, par exemple le cas des homophones.

3.2.5. Les erreurs globales :

Sherbey C.T précise que « *Les erreurs globales entravent plus sérieusement la communication que l'erreur locales²* », contrairement à

¹ MARTINEZ F.S., BERCHE M.P., BOER H.D., Op.cit., p. 77.

² SHERBEY C.T. : *La cohérence textuelle : pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*, Ed. Harmattan, Paris, 2000, p. 137.

l'erreur locale, l'erreur globale touche le sens global de l'énoncé. L'interlocuteur n'arrive pas à deviner ou comprendre l'intention visée par le message car le locuteur produit un énoncé grammaticalement ou sémantiquement incorrect.

3.3. Le statut de l'erreur dans l'apprentissage :

Au cours de leurs productions langagières, les apprenants commettent des erreurs, celles-ci sont différemment traitées par les chercheurs qui sont préoccupés depuis toujours du statut de l'erreur au sein de l'apprentissage d'une LE.

Cette position de l'erreur lors de l'apprentissage est différente d'une approche à l'autre. Selon Gheorghe Doca « *Les attitudes envers l'erreur, peuvent être regroupées ainsi; a) ceux qui voient dans l'erreur un aspect négatif [...], b) ceux qui considèrent l'erreur comme une étape intermédiaire nécessaire¹ ».*

Les auteurs sont regroupés en deux tendances: pour certains, l'erreur est considérée comme un obstacle qui empêche l'élaboration de la compétence, tandis que d'autres accordent à l'erreur une position positive.

Dans la méthode traditionnelle basée sur les résultats transmissifs, l'erreur est considérée comme un inconvénient impardonnable; pour ce courant, les erreurs des apprenants lors de l'apprentissage d'une langue étrangère sont des freins qui font partie de la connaissance imparfaite de cette langue, elles sont alors liées au terme de l'incapacité de l'apprenant.

Mais cette façon de considérer l'erreur comme un aspect négatif caractérisant le fonctionnement et l'apprentissage est totalement changé: nous sommes passés d'une vision négative, donnant lieu à la sanction, à une

¹ DOCA G.: *Analyse psychologique des erreurs faites lors de l'apprentissage d'une langue étrangère*, Ed. PUS, Paris, 1981, p. 26.

autre où les erreurs se manifestent comme des indices aidant à mieux comprendre le processus de l'apprentissage. Ces auteurs s'accordent cependant que l'erreur n'est plus un obstacle qui entrave l'apprentissage mais un indice qui favorise le rappel « *Le constructivisme piagétien et l'épistémologie bachelardienne ont été les fondateurs, au niveau théorique, d'un changement radical de perspective en ce qui concerne la place de l'erreur au sein de la dynamique de l'apprentissage*¹ ».

Dans l'approche cognitive, Jean *Piaget* adopte à l'erreur un statut positif; c'est en termes de schèmes et de processus d'équilibration qu'il a conçu sa vision. Il explique la production de l'erreur lors de l'apprentissage par l'incapacité de traiter correctement les éléments de nouveauté. Les erreurs sont donc des produits de la perturbation. Lorsque l'apprenant n'arrive pas à intégrer les traits de la nouvelle compétence, il commet des erreurs. *Piaget* démontre l'importance de l'erreur, dans la mesure où elle informe le sujet que ses schèmes sont insuffisants, ce qui nécessite une nouvelle élaboration.

A partir de cette conception proposée par les constructivistes, l'erreur est donc comme « *les températures chez les malades*² », elle est dotée de différentes caractéristiques³ :

- L'erreur est consubstantielle à l'acte de connaître.
- L'erreur est un trop plein de connaissance.
- L'erreur dépend de la logique de l'apprenant.
- L'erreur est positive, elle est acte.
- L'erreur peut être perçue par la classe.
- L'erreur est analysable.

¹ MERRI M., PECHAT M. : *Psychologie de l'éducation: Tome 1, l'école, volume 1*, Ed. Bréal, Paris, 2007, p. 170.

² DOCA G., Op.cit. p. 27.

³ JORRO A. : *L'enseignant et l'évaluation: Des gestes évaluatifs en question*, Ed, De Boeck Supérieur, Paris, 2000, p. 27.

- L'erreur appelle une interrogation du patricien sur sa démarche.
- L'erreur appelle une stratégie différenciée.

3.4. Les sources d'erreur :

En didactique des langues étrangères, les études sur les sources d'erreur à l'écrit ne sont pas récentes, elles sont plutôt un domaine où entrent en jeu plusieurs facteurs humains et pédagogiques.

Le premier précurseur de l'analyse des erreurs *S.P Corder* ainsi que ses collaborateurs se sont depuis longtemps intéressés dans leurs travaux à la source de l'erreur, s'inspirant notamment de la linguistique générative de *N.Chomsky* et du constructivisme de *J. Piaget*.

Plusieurs chercheurs travaillent sur le rôle joué par la langue maternelle dans l'acquisition de la langue étrangère. Nous citons ici, deux théories qui sont plus appréciées parmi d'autres.

Pour certains auteurs, l'erreur, lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, est le résultat d'un processus inné ou naturel; cette vision néglige le rôle joué par la langue maternelle ce qui signifie que les erreurs dépendent de l'interlangue de chaque apprenant. Dans cette optique, *Kallemann* affirme que deux apprenants de même langue maternelle, apprenant la même langue étrangère, ne font pas forcément les mêmes erreurs car, c'est l'individu et non la structure de la langue qui détermine les contraintes des transferts translinguistiques¹.

Cette idée, qui est basée surtout sur l'impact de mécanismes cognitifs universaux et qui supporte l'élément cognitif, est totalement opposée à celle qui démontre le rôle joué par la langue maternelle dans l'apprentissage de la langue étrangère. Dans ce sens, *Rafael Spacia* souligne que :

¹ KALLMAN G., cité par. AMIROUCHE C. : *Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie*, Ed. publibook, Paris, 2011, p. 161.

Les relations entre la langue maternelle et la langue étrangère occupent une place incontournable dans les réflexions des pédagogues, des professeurs, des grammairiens, des didacticiens et de tous ceux qui s'intéressent aux processus d'enseignement et d'apprentissage d'une langue étrangère[...] au fait que la langue maternelle intervient à plusieurs niveaux du processus d'apprentissage d'une langue étrangère¹.

La langue maternelle, qui joue dans certains cas le rôle d'un déterminant, est un appui à l'apprentissage de LE ; elle est considérée comme un élément nécessaire dans l'intégration de la nouvelle compétence. *Véronique Castellotti*² constate qu'il existe différents types d'alternance qui agissent comme des moyens pour apprendre la LE :

- L'alternance tremplin, par laquelle l'apprenant vérifie l'acceptabilité de ce que veut dire en LE dans sa LM.
- L'alternance appropriation, la LM est considérée comme un point de repère dans l'intégration de nouvelles données.
- L'alternance balise de disfonctionnement, qui consiste à utiliser des mots de la LM au milieu d'un discours en LE.
- L'alternance entraide, est définie par la solidarité sociale en classe de LE.

4. LE TRANSFERT ET L'INTERFERENCE :

4. 1. Le transfert :

D'après les multiples études en didactique des langues étrangères, nous pouvons définir le concept transfert comme le recours à la langue maternelle soit, pour comprendre, soit pour produire un élément linguistique d'une LE.

¹ SPACIA R., Op.cit. p. 103.

² CASTELLOTTI V. : *la langue maternelle en classe de langue étrangère*, Ed. CLE internationale, Paris, 2001, p. 72.

Pour bien comprendre le concept transfert, nous devons définir, d'une part sa nature, et d'autre part son impact dans l'apprentissage d'une LE.

Il est évident que le transfert est un phénomène que nous ne pouvons pas observer directement; c'est plutôt un processus qui apparaît dans la production langagière de chaque apprenant. De plus nous pouvons envisager un transfert négatif ou positif selon son rôle joué lors de l'apprentissage de LE. Selon *Rafael Spacia* :

L'influence de la L_1 contribue, soit à faciliter le processus d'apprentissage : dans ce cas un phénomène de transfert positif se produit entre L_1 et L_2 (le recours à la L_1 aide sans doute l'apprenant à structurer deux systèmes) et se révèle de nature à faire naître des hypothèses sur LE, soit à entraver le processus : dans ce cas le phénomène de transfert négative ou interférence se produit entre L_1 et L_2 ¹.

A partir de cette définition nous allons fournir des hypothèses sur le transfert négatif, car le transfert positif est un bon résultat dans le processus de l'apprentissage.

Le transfert est positif lorsque la connaissance de la LM joue le rôle d'un facilitateur qui aide à mieux comprendre la LE; dans ce cas, il y a des similitudes ou des ressemblances entre les deux langues, donc une erreur est due à une divergence entre les deux langues, nous parlons ici de l'interférence ou transfert négatif.

Pour plusieurs chercheurs, l'interférence est l'une des causes de nombreuses erreurs, mais il y a certes d'autres facteurs psychologiques, cognitifs et socio-affectifs qui peuvent causer l'erreur tels que: le degré de motivation, la personnalité de l'apprenant et le style cognitif. Notons que ces éléments ne sont pas l'objet de notre recherche.

¹ SPACIA R., Op.cit. p. 51.

4.2. Le transfert et le genre grammatical :

Nous constatons qu'il existe peu de recherche sur le transfert et le genre grammatical. L'étude de *Sabourin, Stowen et Hann* en 2006, affectée sur le rôle du transfert dans la reconnaissance du genre en néerlandais, est la seule qui aborde cette question. Les auteurs ont distingué deux types de transfert : transfert profond et transfert superficiel¹.

Il s'agit de transfert profond quand la catégorie du genre se partage entre les deux langues (LS et LC), il suffit donc de l'existence de cet aspect dans les deux systèmes pour parler de ce type de transfert. Par exemple le français et l'allemand, même si l'allemand possède trois genres féminin, masculin et neutre.

Le transfert superficiel exige l'existence des similarités entre les deux langues; il existe de fréquentes ressemblances formelles ou des congénères. Le transfert superficiel implique le transfert profond, mais pas l'inverse.

CONCLUSION :

Il s'avère que l'apprentissage grammatical d'une LE est un phénomène réellement complexe qui ne peut pas s'expliquer par l'influence d'un seul facteur, mais plutôt par divers facteurs qui entrent en jeu. Ainsi, les représentations grammaticales des apprenants peuvent constituer un moyen dans lesquelles la production de l'erreur apparaît comme résultat naturel que posent les difficultés de la langue E.

Il est à noter que la plupart des études admet que la langue maternelle joue un rôle pertinent lors de l'apprentissage d'une LE. Par ailleurs, selon les résultats des recherches présentées, l'apprenant s'approprie à la langue étrangère en créant un système intermédiaire (interlangue) entre sa langue

¹ wiki.apertium.org/wiki/Fragmentation

maternelle et la langue étrangère pour résoudre les problèmes rencontrés et la maîtrise de ces nouvelles structures en LE.

Enfin, il convient de souligner que la poursuite des études sur l'erreur s'avère nécessaire pour arriver à améliorer les processus d'enseignement / apprentissage.

QUATRIÈME CHAPITRE :

Évaluation des données

INTRODUCTION :

Dans ce dernier chapitre, nous essayerons, à partir d'un travail de terrain, de cibler la défaillance et ses causes par le biais de l'exploitation d'un corpus composé d'un échantillon de cent copies de productions écrites d'étudiants inscrits en 4^e année de licence de français (l'année universitaire 2010/2011). Ce qui nous va nous permettre de réfléchir autour de la nature de ces erreurs commises, dues aux différents facteurs qui influencent l'attribution du genre.

Nous nous sommes donc intéressée au cours de cette enquête au degré du fonctionnement du genre qui demeure un domaine délicat à cerner dans la maîtrise de la langue cible.

1. Le public visé:

Nous avons choisi comme échantillon les étudiants de la 4^e année de licence de français (université de Biskra). Ce choix n'est pas hasardeux ; mais il est justifié par plusieurs facteurs, celui qui nous a semblé primordial, est d'abord, le facteur âge car le public en question forme un groupe tout à fait hétérogène.

De plus, le choix de la filière qui est sans exception l'un des facteurs qui joue un rôle prépondérant dans notre jugement, en raison de la compétence linguistique et métalinguistique suffisante. Ceci peut assurer à certain point le fonctionnement de la langue chez ces apprenants. Le public en question aurait acquis une certaine base de techniques discursives qui leur permettant de bien maîtriser la langue française ou encore produire (par écrit plus particulièrement) des énoncés avec moins d'erreurs.

2. Description du corpus:

La matière sur laquelle nous nous sommes basée pour réaliser notre travail est constituée d'un corpus composé de cent copies, englobant des productions écrites d'étudiants de la 4^e année de licence de français (université de Biskra), où il a été demandé aux apprenants lors de la séance des techniques d'expression écrite et orale de rédiger des textes en décrivant un lieu. Cette activité a touché toute une section de la promotion de l'année universitaire 2010/2011.

3. Raisons du choix de la production écrite:

Rappelons que l'attribution du genre est le mécanisme par lequel l'apprenant répartit les noms du lexique, qu'ils soient masculins ou féminins, il est à noter également que notre intérêt repose essentiellement sur l'analyse morphosyntaxique: c'est pour cette raison que nous jugeons que le type de recherche s'impose comme telle. Il s'avère nécessaire donc de travailler sur la production écrite car, l'attribution ici est active et portée sur l'écrit. Enfin nous avons voulu enregistrer à travers le corpus les différents types d'erreur qui peuvent être commises.

Il est important de signaler aussi, qu'à travers la réalisation de ce travail, nous constatons que la majorité des apprenants a rédigé des textes courts, d'ailleurs cette insuffisance lexicale affecte indéniablement notre analyse.

4. Méthodologie du travail:

Puisque ce mémoire prend en compte les difficultés de l'attribution du genre par les apprenants du français langue étrangère, il repose sur deux volets distinctifs: d'une part, il vise à déterminer l'impact de la langue maternelle sur l'assignation du genre. D'autre part, il vérifie le degré et le

rôle de morphologie des noms dans l'identification de certains substantifs notamment quand il s'agit des dérivés.

En vue de procéder à l'analyse de ces erreurs, nous nous sommes basée sur une démarche descriptive et analytique afin d'élucider ce type de disfonctionnement. A travers notre corpus, nous sommes parvenue, dans un premier temps, à faire ressortir les erreurs commises lors de la production écrite. Nous les avons ensuite recensées pour arriver finalement à les classer selon leurs sources.

Notre démarche est structurée comme suit :

- D'abord, nous avons élaboré un tableau représentant la typologie d'erreur avec le taux de chaque type.
- Ensuite, les statistiques obtenues sont interprétées en histogramme.
- Après, nous avons interprété les résultats en montrant à chaque fois la cause de la déviation.
- Enfin, nous avons synthétisé notre analyse en expliquant les causes de cette défaillance.

5. Identification des erreurs:

Notre travail a pour objectif de chercher les causalités complexes qui sont à l'origine des difficultés rencontrées lors de la production écrite. Nous avons vérifié dans un premier lieu, le degré de recours à la langue maternelle et, si celle-ci entrave ou non l'assignation du genre; ensuite nous avons cherché à quel point l'apprenant prend en considération la terminaison dans l'attribution du genre. Nous avons donc distingué à partir de cette analyse trois types d'erreurs.

Pour cela, nous dressons un tableau dont la première colonne est consacrée à la typologie des erreurs, la deuxième colonne contient le nombre de chaque type d'erreur enfin une dernière colonne représente le taux de

chaque type d'erreur, qui sera suivi d'un histogramme. A partir des statistiques sur les erreurs produites par 100 étudiants qui représentent notre échantillon, nous avons classé les réponses erronées en troiscatégories: des erreurs interlinguales, celles qui proviennent de l'interférence de la langue maternelle de l'apprenant et qui constituent un taux de 30,67% ; la deuxième catégorie, celles liées à l'interlangue de l'apprenant qui sont considérées comme des erreurs de méconnaissance avec un taux 57,66 %. Ces erreurs dues à la méconnaissance du genre des noms d'où, les apprenants ne prennent pas en considération la morphologie des noms, comme élément prédictif, en éliminant de cette catégorie toutes les erreurs qui peuvent avoir relation avec l'interférence. Dans cette catégorie nous voulons examiner le rôle de la morphologie dans l'attribution du genre. C'est pour cela que nous les avons subdivisées en trois classes en fonction avec la morphologie. Le premier type d'erreur est lié à l'aspect arbitraire du genre qui constitue les noms à terminaison non prédictive (NTNP), dans cette classe nous avons enregistré un taux de 38,29%. La deuxième classe est composée de noms à terminaison prédictive (NTP) représentant un taux de 35,10%. Nous avons relevé aussi des erreurs dues aux noms à initiale vocalique, constituant un taux de 21.27% représentant la troisième classe.

En ce qui concerne l'omission de déterminant, nous avons enregistré un taux de 11.65%.

A l'aide des résultats relevés, nous pouvons dire que: l'attribution du genre est mal maîtrisée par les apprenants, un fort pourcentage est relevé au niveau de l'ignorance de la régularité morphologique auprès de la plupart des apprenants, ainsi que le recours à la langue maternelle. Ces résultats permettent d'identifier les causes de cette difficulté d'emploi du genre rencontrées lors de la production écrite. Le tableau ci-dessous représente la typologie d'erreur ainsi que le taux de chaque type :

Types d'erreurs	Nombre d'erreurs	Le taux d'erreurs
Erreurs de méconnaissance	94	57,66
Erreurs d'alternance (d'interférence)	50	30,67
Erreurs d'omission	19	11,65

Tableau 01: Typologie d'erreurs

Ces résultats sont présentés comme suit :

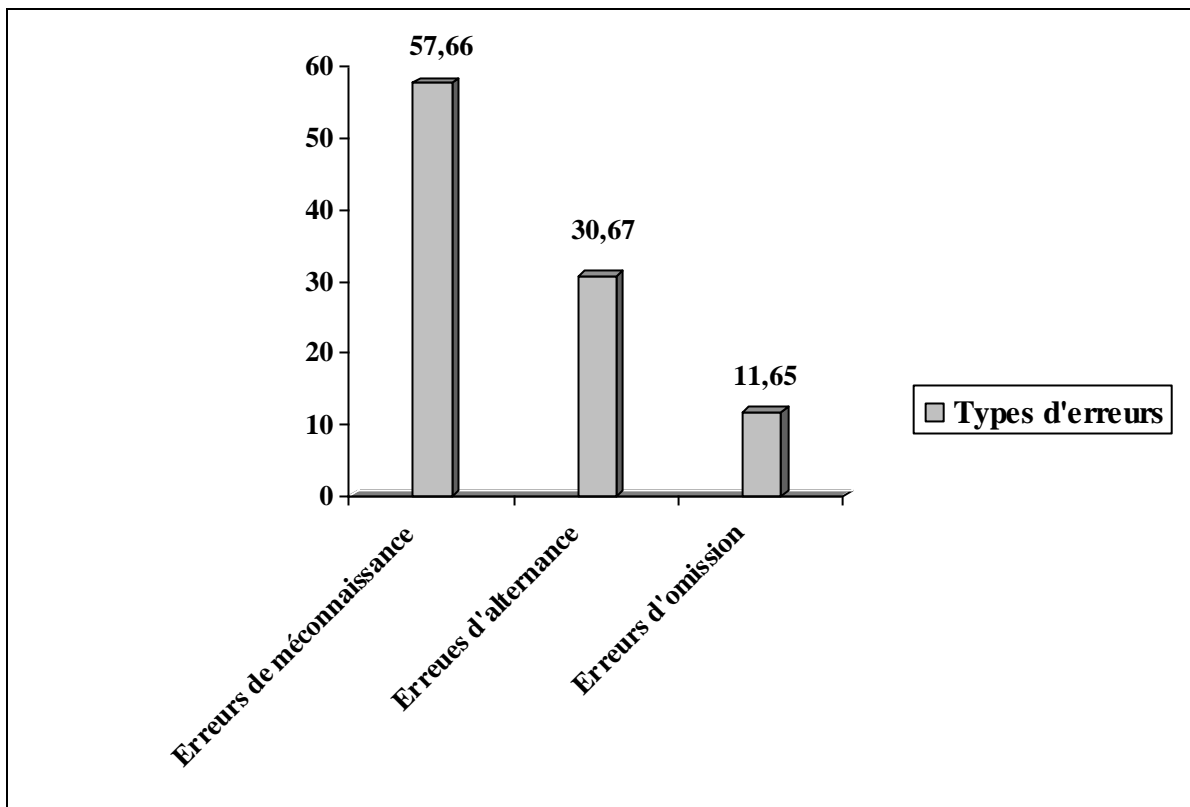


Figure 01 : Types d'erreurs relevées

A travers les résultats obtenus, nous constatons que le grand nombre d'erreurs (57,66%) est enregistré au niveau de l'ignorance de la propriété formelle, d'où les apprenants ne font pas attention à la régularité morphologique qui constitue une information révélatrice du genre.

En ce qui concerne les erreurs liées à l'interférence de la langue maternelle, nous avons relevé un taux de (30,67%). Le troisième type d'erreur est celui de l'omission du déterminant, d'où nous avons obtenu un nombre considérable d'erreurs représentant un taux de (11,65%).

6. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES ERREURS :

6.1. Erreurs d'alternance (interférentielles) :

Pour arriver à bien traiter ce type d'erreurs, il nous a semblé nécessaire de présenter le fonctionnement du genre dans la langue arabe. Car le genre se distribue différemment dans chaque système «*Tous les noms arabes (pluriel, singulier, duel, humain / non humain, animé /non-animé) sont masculin ou féminin et sont classés en deux catégories : les noms animés et les noms non-animés*»¹.

Donc, toutes les unités lexicales, en arabe comme en français, se répartissent en deux classes, masculin et féminin. En arabe, le genre des inanimés est conventionnel, mais il paraît moins arbitraire qu'en français. Certes, la détermination dans les deux systèmes ne se croise pas toujours. Dans le cas de coïncidence, nous pouvons parler d'un transfert positif, mais non dans le cas contraire.

Parmi les 163 erreurs, nous avons enregistré 50 erreurs d'interférence qui représentent un taux de 30,67%.

Dans les phrases, citées après le tableau, les apprenants commettent des erreurs de confusion du genre. Ce qui en arabe est masculin ne l'est forcément pas en français et vice versa. Le tableau suivant représente la distribution du genre des mots en question dans les deux langues.

¹ <http://l2c2.isc.cnrs.fr/publications/files/guella.AFLS.pdf>

	montagne	mer	question	tableau	paradis	œil
Français	f	f	f	m	m	m
arabe	m	m	m	f	f	f

Tableau 02 : La distribution du genre des mots en question dans les deux langues

Nous proposons les exemples suivants :

- 1) *surtout le montagne.*
- 2) *un mer extraordinaire.*
- 3) *le question demande de trouver .*
- 4) *comme une tableau dessinée.*
- 5) *une formidable petite paradis.*
- 6) *pour ajouter une œil.*

Dans les syntagmes (1) (2) (3) les apprenants considèrent comme masculins les noms féminins suivants (montagne) (question) (mer) et par contre les syntagmes (4), (5) et (6) sont des interférences de (m).

Ces erreurs d'interférence s'expliquent par les non équivalences existant entre les deux langues. La présence de la dichotomie masculin/féminin n'est pas toujours équivalente.

Dans les syntagmes (3) et (4) les apprenants ne font pas attention à l'existence de l'information prédictive *-tion et -eau* qui sert à identifier le genre féminin de mot *question* et le genre masculin de mot *tableau*. Pour les autres erreurs, le lien entre le genre n'est pas évident dans la forme du mot.

6.2. Erreurs de méconnaissance :

Cette analyse vise à déterminer le rôle de la terminaison dans l'assignation du genre et à quel point les apprenants prennent en considération la morphologie dans leurs choix du genre. Pour cette raison, nous avons distribué les erreurs de méconnaissance en trois types, en fonction de la forme des substantifs en tenant compte, non uniquement de l'élément phonique final mais aussi de l'élément initial.

Dans les deux premiers types, nous avons mis en place l'analyse des erreurs en fonction avec l'élément final dans la mesure où la morphologie des substantifs constitue une information révélatrice ou non. Le troisième type résulte des erreurs commises au niveau des noms commençant par une voyelle.

Nous sommes donc arrivée au résultat ci-dessous: le tableau résume le nombre des erreurs de chaque type ainsi que le pourcentage qui en dérive.

Type d'erreur	Nombre d'erreur	Taux d'erreur
NTNP	36	38.29
NTP	33	35.10
NIV	19	21.27

Tableau 03 : Distribution des erreurs

Nous avons constaté que le grand nombre d'erreurs s'est manifesté dans les deux premiers types (NTNP) avec un taux de (38,29%) et (NTP) avec un taux de (35,10%), bien que, pour le troisième type (NIV), nous ne sommes pas arrivée à enregistrer le taux réel de l'écart en raison de l'usage préférentiel de déterminant élidé (*l'*).

Pour cette dernière catégorie des mots commençant par une voyelle, la propriété formelle supprime la valeur du genre. Nous avons enregistré un taux de (21,27%).

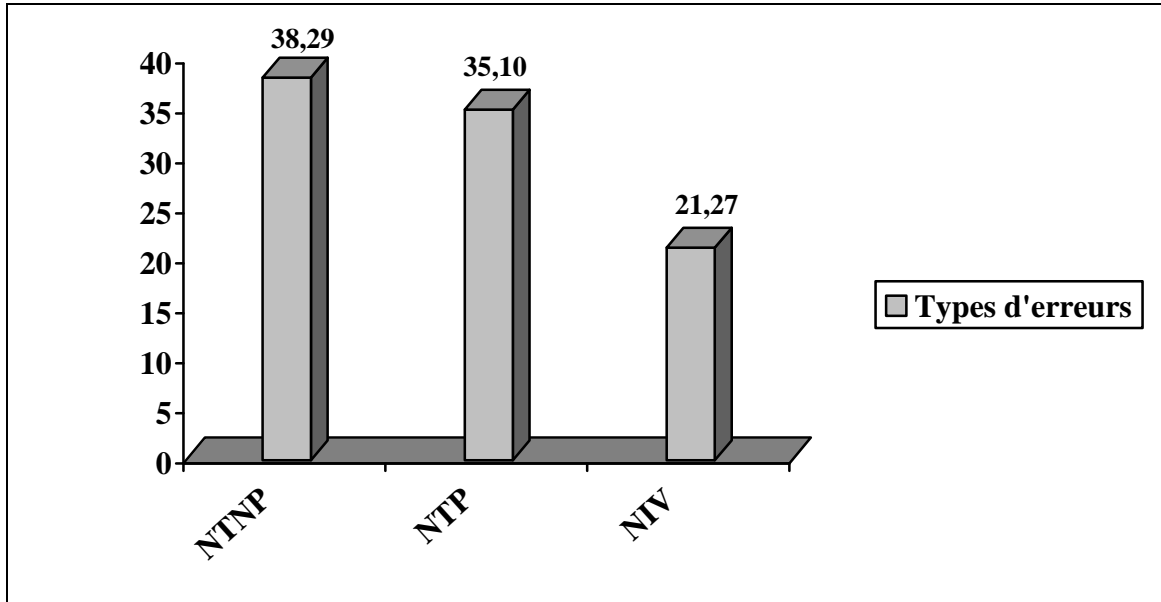


Figure 02 : Types d'erreurs relevées

6.2.1. Noms à terminaison non prédictive (NTNP) :

Parmi 94 erreurs de méconnaissance, nous avons enregistré 36 erreurs liées à l'aspect arbitraire du genre représentant un taux de 38,29%, dans cette catégorie, aucun indice dans le mot ne nous renseigne sur le genre. Comme titre d'exemple nous choisissons les syntagmes suivants:

- 1) *une paysage extraordinaire.*
- 2) *une pays comme notre pays.*
- 3) *la froid et la pluie*
- 4) *c'est le légende d'asie.*

Les apprenants attribuent aux noms masculins suivants (*paysage*), (*pays*), (*froid*) le genre féminin alors que le mot féminin (*légende*) est

considéré comme masculin. L'ensemble de ces erreurs témoigne d'une méconnaissance de la catégorie du genre. L'usage aléatoire dans le choix du genre est peut être expliqué par l'absence d'une règle systématique qui sert à l'assignation correcte du genre. La distinction entre le F/M est moins claire en raison de l'aspect arbitraire du genre, dans cette classe ne répond à aucun critère précis.

6.2.2. Noms à terminaison prédictive (NTP) :

Dans ce contexte, nous rappelons que la langue arabe ne possède pas dans son système des morphèmes, autre que le /at/ (pour les noms féminins) permettant au locuteur de reconnaître le genre d'un nom.

Exemple : *El maddin –at-u* (ar.f) *la ville* (fr.f)

Il existe aussi d'autres noms féminins mais sans aucun indice morphologique qui peut indiquer le genre, comme par exemple: *El ard* (ar.f) *la terre* (fr.f).

Telle est la relation entre le genre et la forme du nom dans la langue arabe, alors qu'en français, les choses ne se traitent pas de la même façon car, la morphologie du nom peut indiquer le genre de quelques substantifs. Les résultats ont relevé un taux de 38,29 % où les étudiants ont produit des erreurs avec des noms à terminaison prédictive.

Nous avons choisi de présenter des erreurs avec terminaison typiquement masculines ou typiquement féminines.

- 1) *son position.*
- 2) (...) *et il y a un pensée.*
- 3) *Le soleil va vers le rougeur.*
- 4) *C'est une voyage familial.*

D'un point de vue morphologique, les mots en question sont formés d'une façon où la morphologie véhicule une information prédictive, par exemple :

1) *poser+ition= position (v+-ition=n.f)*

2) *penser+ée= pensée (v+-ée= n.f)*

3) *rouge+eur= rougeur (adj+-eur=n.f)*

4) *voyager+age = voyage (v+-age=n.m)*

Les résultats obtenus montrent que 35,10% des erreurs produites sont dues à la méconnaissance de la régularité du genre. Ces erreurs ne sont pas des erreurs d'interférence, car les substantifs ont des genres identiques dans les deux systèmes (Pensée. f), (position. f), (rougeur. f), ainsi que, pour le mot masculin *voyage*, la terminaison (3) est considérée masculin à 94%. D'un point de vue morphologique, l'attribution du genre en fonction du suffixe *-ition* donne un nom féminin à 100%.

A travers cette banque d'erreur, nous constatons que les apprenants ne prennent pas en considération la morphologie des substantifs dans le choix du genre, une telle terminaison prédictive qui peut servir à l'identification du genre.

6.2.3. Noms à initiale vocalique (NIV) :

En français, le genre du nom est marqué par le déterminant, ce dernier qui porte toujours les marques du genre sur les articles *le / la, un /une*, les possessifs *mon, ton, son*, et les démonstratifs *ce, cet, cette*.

Cependant, cette marque disparaît devant les noms commençant par une voyelle ou un "h" muet, dans ces cas les mêmes formes *l'*, *mon*, *ton*, *son* apparaissent devant les noms masculins et féminins.

Généralement pour ce type de noms (NIV), l'usage de déterminant élide (*l'*) ne nous a pas permis de dégager les résultats exacts sur le taux d'erreurs commises car, le genre de ces mots n'est plus marqué par le déterminant. Malgré la particularité de ces noms, commençant par une voyelle, nous avons enregistré un taux de 21,21% où les apprenants ont mal attribué le genre.

1) *l'été dans ma ville est très **heureuse***

2) *à cette **endroit** formidable.*

3) *comme **un île** plein de joie.*

4) *avec **une** grande **espoir**.*

5) *le **oasis** rouge.*

Malgré l'équivalence du genre qui existe dans cette banque d'erreur été(m), endroit(m), espoir(m), île (f), oasis(f), les apprenants n'ont pas attribué correctement le genre de ses substantifs. Ces erreurs, qui résultent des mauvais choix du genre, sont dues à la morphologie particulière que possèdent ces substantifs. L'usage du déterminant élide (*l'*), devant ces noms commençant par une voyelle, entrave généralement l'apparition de la marque du genre.

6.3. Erreurs d'omission :

Au delà des déviations produites, nous constatons que les étudiants commettent d'autres types d'erreurs présentant des chiffres importants 21,27%

ceux liés à l'omission du déterminant, comme il est présenté dans les énoncés suivants :

1)....*touriste* et la mer.

2) *j'ai visité zoo*

3), *mosquée de Lwali Khaled Ben Sinan.*

Dans ces énoncés, les apprenants omettent le déterminant ou laissent des trous à compléter quant il fallait mettre un déterminant. Les mots suivants (touriste) (zoo), (mosquée), sont écrits sans article . Ces fausses réponses peuvent s'expliquer par deux causes :

- Une première explication est liée à l'interférence. Nous pouvons considérer ces erreurs comme un calque de la langue maternelle, dans la mesure où le genre ne se distingue qu'au niveau de la morphologie. Le déterminant n'est pas un indice qui nous renseigne sur le genre du nom, car le système syntaxique arabe possède qu'un seul déterminant défini (el) ou (ll). En revanche, en français, le genre du nom est souvent marqué au niveau du déterminant. Cette possibilité de l'absence de déterminant dans la langue maternelle favorise des omissions interférentielles. Cette explication est loin d'être logique car ces apprenants avancés savent que le nom dans la langue française est précédé souvent par un déterminant (sauf dans quelques cas particuliers où la règle exige l'omission de déterminant).

- La deuxième explication, de cette déviation, et peut être la plus certaine, vient du fait que, en cas de doute, l'apprenant omet le déterminant, une façon d'éviter l'erreur. L'hésitation dans le choix du genre implique l'omission du déterminant qui apparaît chez l'apprenant comme un casse-tête.

Ce qui est frappant et vaut la peine d'être mentionné, est le choix du genre féminin. Nous avons constaté que, dans tous les types d'erreur, les apprenants considèrent souvent les noms masculins terminés par *-e*, comme des noms féminins, *par exemple les noms masculins voyage, paysage, phénomène, village, arbre, sable*; cette fausse application provient probablement de la sur-généralisation de la fonction de *-e* graphique, qui sert à l'unification de la marque du genre féminin. Nous avons déjà vu que le *-e* ne caractérise pas toujours le féminin (il y a presque autant des noms masculins terminés par *-e* que des noms féminins). Alors, nous avons trouvé qu'une majorité fait référence à une règle du *-e*, comme un indice de féminin.

Nous avons de même constaté que les apprenants ont souvent tendance à utiliser le pluriel pour éviter de commettre des erreurs. Par exemple :

1) *Les arbres vertes.*

2) *Des belles payasages.*

3) *Nos souvenirs heureuse.*

Les substantifs masculins, (*arbre*) (*souvenir*) (*paysages*) sont considérés comme féminins. Dans ces contextes phrastiques, les apprenants produisent des erreurs du genre dans des phrases à construction adjectivale, l'erreur du genre n'est pas marquée dans le déterminant en raison de l'usage du pluriel mais, l'adjectif porte la marque du genre. Une explication possible se fonde sur l'habitude des apprenants d'employer des stratégies d'évasion pour éviter l'erreur de genre. Il est à noter donc, que toutes erreurs commises au niveau de l'attribution du genre se répercutent sur d'autres classes qui s'accordent avec lui, que ce soient un adjectif ou un participe passé.

7. LES CAUSES DE LA DÉFAILLANCE :

Le cadre de cette recherche se limite dans l'analyse de la production écrite des apprenants, une activité tellement complexe et difficile, surtout quand il s'agit d'écrire en langue autre que la langue maternelle.

Après avoir examiné les erreurs produites lors de la production écrite, nous avons essayé de réfléchir sur les causes de cette défaillance. Comme nous voulons s'approcher d'une interprétation relativement correcte, il nous a fallu prendre en considération tous les facteurs susceptibles qui peuvent influencer le comportement langagier des apprenants et particulièrement ceux liés au dysfonctionnement de la catégorie du genre, car « *la défaillance représente les symptômes de processus d'organisations instables de systèmes intériorisés, qui tentent de devenir une connaissance cohérente* ». ¹

A travers notre enquête, nous sommes arrivée à interpréter les difficultés d'emploi de la catégorie. Cette analyse nous a permis de dégager certains nombre d'obstacles que rencontrent les apprenants. Ces obstacles qui constituent des entraves à assurer une maîtrise de l'attribution du genre et par conséquent, la réalisation d'une bonne production écrite.

Nous avons donc constaté que les difficultés s'expliquent par deux causes : l'une est liée à la propriété de la langue française, surtout celle de la distribution du genre dans le système français, et l'autre vient du fait que les apprenants possèdent une compétence lexicale insuffisante quant au genre d'où, ils s'appuient le plus souvent sur la langue maternelle pour combler les lacunes qui proviennent de la LE. Le recours à la LM entraîne de nombreuses erreurs interférentielles.

¹ CASTELLOTTI V, DECARLO M. : *Les enseignants face aux difficultés des élèves*, in revue, Le Français Dans Le Monde, numéro spécial, Juillet 1995, pp. 30-35

7.1. La propriété de la langue française :

En français langue étrangère, le genre pose de nombreux problèmes aux apprenants. Cette difficulté est confirmée par différentes raisons. Celle qui nous paraît intéressante est d'abord, l'absence d'une règle systématique. Le genre comme un aspect linguistique est difficilement distribué dans la langue française.

Ensuite, l'aspect arbitraire que représente le genre entre la langue maternelle et la langue cible (le français) est le plus fort des arguments. Cette divergence quant au choix du genre entre les deux systèmes est évidemment une source d'interférences qui ne sont linguistiques que par la manifestation formelle en ce qui concerne le signifiant, car, les apprenants considèrent par exemple comme féminin des noms masculins, ce n'est dû qu'au fait qu'ils transfèrent l'idée féminin attachée à ces référents dans leurs pensées maternelles. Cette dimension idiomatique entre les deux langues est la source d'erreurs d'interférences qui proviennent de la non-prise en compte de l'écart existant entre la langue maternelle et la langue étrangère.

Les apprenants du FLE et, avec moindre mesure, les locuteurs natifs, rencontrent souvent des difficultés à attribuer le genre des noms à initiale vocalique (NIV). Cette difficulté est expliquée par la particularité morphologique de ces substantifs. Le plus fréquemment, la présence d'une voyelle au début d'un nom cause une hésitation dans le choix du genre car, le genre de ces noms n'est cependant pas apparait au niveau de déterminant. Ce dernier qui peut servir à déterminer le genre de ces substantifs. Dans ce sens, Desrochers et Paivio¹ constatent que lorsque les noms commencent par une voyelle ou un « h » muet les locuteurs manquent de justesse à identifier le

¹ DESROCHERS A, PAIVIO A. : *Le phonème initiale des noms inanimé et son effet sur l'indentification du genre grammatical*, in revue canadienne de psychologie, vol, n° 01, 1999, p. 44.

genre. À ce propos aussi Pendant ajoute que : « les noms commençant par une voyelle cherchent leur genre à cause de l'élosion de l'article¹ ». Une telle affirmation explique à un certain point la mauvaise attribution du genre. Dans la même ligne, il y a également une grande hésitation dans le choix du genre quand les unités commencent par la lettre « h » et dont le « h » est muet puisqu'il est difficile même pour un locuteur natif de faire la distinction entre les unités en « h » NIV et en « h » non NIV.

De plus, les apprenants arrivent à commettre des erreurs même avec des substantifs à terminaison prédictive car, ils n'ont pas établi des liens entre le genre et l'information révélatrice. Contrairement aux apprenants natifs, qui possèdent une capacité implicite qui leur permet d'appliquer implicitement des règles morphologiques régissant l'attribution du genre faisant appel à ces régularités pour déterminer le genre. Contrairement, aux idées reçues sur la complexité du genre grammatical en français, il y a parfois des règles. L'application de certaines régularités d'ordre morphologiques peut faciliter la maîtrise du genre, donc c'est un peu irrégulier.

Dans ce sens, certains travaux évaluent positivement l'impact de la morphologie, comme un indice prédictif, dans l'attribution du genre. La présence de telle régularité peut être utile au développement de stratégies de gestion du genre. Cependant, la méconnaissance de ces critères morphologiques est à la source de la non- maîtrise du genre. Les apprenants non natifs ne s'appuient pas, le plus souvent sur ces indices pour attribuer le genre des substantifs. L'ignorance de la fiabilité de ces marques indicatrices est la source de nombreuses erreurs.

¹ PENDANT M. : *les activités d'apprentissage en classe de langue*, Ed, Hachette, Paris, 1998, p. 72.

7.2. L'interférence de la langue maternelle :

Au cours de cette recherche, quelques facteurs qui influencent l'attribution du genre ont été évalués auprès des apprenants du FLE. Les résultats de cette étude montrent que, malgré la capacité que possèdent les apprenants au niveau de la maîtrise de la langue cible, ils commettent des erreurs d'interférence (des erreurs interlinguales).

Cette inadéquation du fonctionnement du genre peut être expliquée par le contact quotidien de la langue maternelle et par conséquent la pratique inadéquate de la langue cible.

Pour pouvoir expliquer le phénomène de l'interférence, nous avons essayé de présenter le fonctionnement de ce trait grammatical dans les deux langues. Dans ce contexte, on rappellera que l'arabe et le français sont différents par rapport à l'assignation du genre à des mots du lexique. En arabe, la définitude n'a rien à avoir avec le genre. Le préfixe « *-el* » et le suffixe « *-n* » ne sont pas des facteurs susceptibles dans l'identification du genre. Cependant, l'attribution du genre dans les deux systèmes est arbitraire et conventionnel, tous les substantifs du lexique se répartissent en deux classes; féminin et masculin.

Par ailleurs, la convergence existant entre les deux systèmes dont les unités se répartissent de la même manière diminue et anéantit la possibilité de faire des erreurs étant donné que, le choix du genre dans la langue maternelle et celui de la langue étrangère se croisent. Dans le cas contraire, où les erreurs du genre qu'ils s'agissent d'interférence se manifestent à travers des noms ayant des genres différents dans les deux langues.

CONCLUSION :

Nous avons pris en charge, au cours de notre recherche les différentes difficultés qu'entravent les étudiants du FLE en matière de l'attribution du genre. Cette étude nous a permis de mesurer quelques aspects de profondeur, non uniquement, pour vérifier la mise en contexte de la catégorie du genre, sur son angle morphologique mais surtout pour assurer une bonne maîtrise de cet éléments fondamental de la compréhension et la production de la langue française.

Cette analyse nous montre que la dimension arbitraire du genre est à la source de nombreuses difficultés et anomalies chez les apprenants qui arrivent souvent à commettre des erreurs pour la simple raison que le genre est arbitrairement attribué dans la langue et ne repose sur aucune justification logique.

Par conséquent, la majorité des apprenants commettent des erreurs d'interférence ; ces formes erronées proviennent du calque lié à la langue maternelle des apprenants dans la mesure où les deux systèmes, arabe français sont différents en ce qui concerne le genre. En plus, les difficultés relatives au genre se posent même au niveau des unités portant une indication suffixale. Dans ce contexte, nous avons constaté que les apprenants ne se basent pas sur ces indices formels qui peuvent faciliter l'attribution du genre. Nous pouvons dire alors, que l'ignorance de la régularité morphologique est la cause réelle de cette défaillance.

Nous avons donc voulu, à travers cette analyse et l'interprétation des résultats obtenus, montrer la place occupée par le genre dans la production écrite. Une telle analyse nous a servi de penser à des démarches de correction qui peuvent assurer la bonne maîtrise de la langue cible en associant le genre avec les régularités, car le genre n'est plus arbitraire dans

tous les cas, mais il est gouverné par des facteurs non seulement morphologiques mais aussi phonologiques et parfois sémantiques. L'inadéquation du fonctionnement du genre par les apprenants du FLE démontre une fois de plus la nécessité de développer chez l'apprenant une capacité lexicale d'ordre comparative qui permettra d'éviter toute lacune d'interférence, et un travail qui prenne en compte le fonctionnement de cette catégorie grammaticale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette analyse, nous concluons que le genre grammatical demeure l'un des phénomènes délicat à cerner en vue de sa dimension fortement arbitraire. Le genre, comme une catégorie grammaticale, reflète les représentations physiques du référent. En effet, cette conception conventionnelle qui diffère d'une langue à une autre donne au genre son aspect aléatoire et imprévisible ce qui induit, le plus souvent, en erreurs les apprenants non natifs. De ce fait, nous avons mis l'accent sur cet élément qui présente un obstacle à franchir pour maîtriser convenablement le FLE, car le dysfonctionnement de ce micro-système affecte non seulement le nom mais aussi tous les composants de l'énoncé, d'où jaillit aussi l'objectif de ce travail qui a été de déterminer les causes de la défaillance relative à l'attribution du genre par les apprenants du FLE.

Pour cela, nous avons procédé, en premier lieu, à la description des différents concepts associés à notre terme de recherche en montrant la complexité qui règne dans la définition de cette catégorie qui a donné naissance à différentes théories. Contrairement au genre naturel (sémantique), le genre grammatical est attribué arbitrairement dans la langue. Cet aspect arbitraire et conventionnel du genre ne négligera pas son rôle joué dans la production et la compréhension de tout énoncé car, le genre peut remplir plusieurs fonctions, non seulement celle liée à la syntaxe mais, il peut être aussi un moyen par lequel la langue s'enrichit, à travers sa fonction créative. De plus, par le biais de sa fonction distinctive, le genre est un trait qui sert à opposer plusieurs dichotomies surtout quand il s'agit des homonymes ou encore des homographes.

Ensuite, nous nous sommes attachée à décrire le système morpho-syntaxique du genre en français où nous constatons cette cohésion existant entre le genre et la morphologie, la phonologie ainsi que la sémantique avec quelques régularités. Les travaux de Tucker et ses collaborateurs constituent un pas vital en ce qui concerne le genre, leur recherche donne lieu à une nouvelle vision dont

la morphologie des noms est une information révélatrice qui peut aider à mieux répartir le genre.

Après avoir examiné dans quelle mesure se situe le fonctionnement du genre, nous nous sommes intéressée à la description de deux concepts; l'interférence et l'interlangue et nous avons abordé le concept erreur en signalant son statut dans la maîtrise de la langue cible.

Enfin au terme d'une analyse des erreurs, nous avons entrepris une étude pratique dans laquelle nous avons analysé un corpus composé de cent copies de production écrite selon lequel nous avons cherché le fonctionnement du système du genre par les apprenants du FLE à travers leurs productions langagières.

Cette analyse nous a permis de mesurer le degré des propriétés sur lesquelles portent les erreurs et les difficultés rencontrées. Au fil de cette étude, nous pouvons déduire que :

Tous les facteurs ont leur impact sur la défaillance d'usage du genre. L'analyse des résultats obtenus nous a permis de relever des chiffres et des pourcentages représentant les hypothèses émises au début de cette recherche.

En revanche, l'analyse du corpus nous a permis de découvrir les causes des défaillances que nous avons recensées dans les écrits des apprenants. Ces difficultés, au niveau de l'attribution du genre, sont nombreuses. Les difficultés sont dues non seulement à l'aspect arbitraire du genre mais aussi à l'insuffisance de la capacité lexicale que possèdent les apprenants du FLE. D'ailleurs, même si le genre d'un lexème n'a pas de lien avec le référent qu'il désigne pour la plupart des unités de la langue, il existe parfois quelques systématisations formelles dont la morphologie sert à répartir le genre.

Dans ce contexte, l'enquête que nous avons menée nous a permis de dire que la majorité des apprenants n'établit pas un lien entre le genre et la

morphologie du mot, cette stratégie est mal maîtrisée par la plupart des étudiants du FLF. Les difficultés se manifestent même au niveau des unités à terminaison prédictive. Nous pouvons dire alors, que les apprenants ne prennent pas en considération le rôle prépondérant et facilitateur joué par les traits morphologiques dans l'attribution du genre. Cependant, très peu d'apprenants prennent conscience de ces régularités.

Revenons aux résultats obtenus, nous avons constaté que les apprenants ont tendance à associer le genre féminin avec des noms masculins terminant par *-e*. Cette difficulté que rencontrent les étudiants du FLE n'est explicable que par le fait que les apprenants surgénéralisent la fonction du *-e*, en considérant comme féminins des noms masculins terminant par *-e*. Il est s'agit bien d'un effet général, même si cette fonction que possède le *-e* dans l'identification du féminin n'est pas exclusive.

Ainsi, les stratégies adoptées par les apprenants pour s'échapper de l'erreur sont variées et individualisées selon les compétences lexicales de chaque apprenant d'où nous avons constaté que les apprenants, malgré leur capacité cognitive, ils évitent parfois d'attribuer le genre à des unités. Ce blocage au plan de l'attribution du genre provient de l'hésitation dans le choix du genre qui implique nécessairement l'omission du déterminant, c'est par souci conscient que l'apprenant évite tout ce qu'il ne maîtrise pas et dont il n'est pas sûr. Une autre évasion pour éviter l'erreur du genre est, l'usage de pluriel. Ces difficultés au niveau de l'assignation du genre sont dues de la crainte de faire des erreurs qui ne permet pas à l'apprenant de s'aventurer à utiliser toutes ses compétences linguistiques.

Nous avons constaté aussi, que les apprenants arrivent difficilement à attribuer le genre à des noms à initiale vocalique (NIV), ces difficultés sont considérables surtout pour les unités commençant par une voyelle qui posent

des problèmes chez les apprenants qui arrivent souvent à se tromper. Cette défaillance est due principalement à la particularité morphologique de ces substantifs, car les apprenants se sont habitués à mémoriser ces noms à initiale vocalique (NIV) sans saisir leurs genres en raison de l'élision du déterminant.

Une conclusion importante se dégage de cette étude est que, l'interférence de la langue maternelle a un grand impact sur la défaillance. Les difficultés ne proviennent pas toujours des sources linguistiques liées à la langue étrangère. Certes, il se peut que certaines erreurs commises proviennent de la langue maternelle. Les apprenants non natifs dont l'arabe est leur langue maternelle font transférer et calquer leurs compétences cognitives acquises en FLE. Ce recours à la langue maternelle donne lieu à des erreurs interférentielles.

Il est à noter aussi que les problèmes de l'interférence diffèrent d'un apprenant à un autre. Ceci provient non seulement à la différence et la ressemblance entre les deux systèmes en ce qui concerne l'attribution du genre, mais il existe d'autres facteurs comme les différences individuelles (l'âge, la culture et même les savoirs déjà acquis), qui entrent en jeu et influencent le fonctionnement du genre.

Nous espérons que cette étude constitue une contribution dans le domaine de l'enseignement du FLE, et permettra d'ouvrir d'autres perspectives en donnant des pistes de réflexion dans l'analyse des difficultés éprouvées dans la maîtrise du FLE par les locuteurs non natifs et notamment les apprenants universitaires. Nous souhaitons aussi qu'elle ouvre des voies d'étude plus systématiques sur les causes de la défaillance chez les apprenants du FLE.

Comme solution envisageable à ce simple travail, nous présentons quelques propositions qui serviraient à remédier partiellement l'apprentissage du genre :

- Vers un dictionnaire d'apprentissage du genre

A l'opposé des locuteurs natifs qui acquièrent le genre d'une manière naturelle et inconsciente, les apprenants du FLE rencontrent des difficultés à attribuer correctement le genre, alors en raison de cette compétence lexicale limitée que possède ces apprenants en ce qui concerne l'attribution du genre, il nous a semblé nécessaire de créer un dictionnaire d'apprentissage du genre basé essentiellement sur l'information prédictive et prendra en compte les exceptions existant dans chaque terminaison, en classant les entrées lexicales par ordre alphabétique en fonction avec leurs terminaisons. L'élaboration d'une telle microstructure peut constituer un pas empirique dans l'apprentissage du genre.

- Vers l'enseignement centré sur la forme (ECF)

Dans tous les manuels scolaires, le genre est rarement abordé sauf dans quelques cas quand il s'agit de la formation du féminin par flexion. Cette catégorie se classe difficilement dans l'enseignement du FLE est considérée comme un élément purement arbitraire. Partant à l'encontre de cette impression qui considère le lien entre le nom et son genre est aléatoire, il existe plusieurs facteurs régissant l'attribution du genre des êtres inanimés, et des régularités qui peuvent déterminer l'attribution du genre en grande partie fondées principalement sur les propriétés structurelles des mots.

L'enseignement centré sur la forme (ECF) permet aux apprenants de prendre en considération les facteurs morpho-phonologiques qui peuvent influencer l'assignation du genre avec certaines certitudes.

Les travaux de *Tucker Lambert et Rigault* ainsi que les études de *Lyster* (2006) montrent ce lien existant entre la forme du nom et son genre. L'intégration de ces régularités permet aux apprenants à prêter beaucoup plus d'attention à la valeur prédictive fournie en fin du mot.

- L'élaboration d'un programme qui met l'accent sur le perfectionnement de l'apprentissage du genre.

Nous estimons essentiel de souligner la distinction entre les deux catégories, genre grammatical et genre sémantique dit naturel. Cette discrimination qui est totalement absente dans l'apprentissage du genre en FLE, il est nécessaire que l'apprenant apprenne à distinguer le genre grammatical qui sert à classer les unités inanimées et le genre sémantique qui renvoie à des êtres animés. Une telle discrimination peut révéler l'ambiguïté qui existe entre l'information sémantique et celle grammaticale en proposant des types d'exercice incitant d'une façon ludique à une certaine prise de conscience de la division binaire de cette catégorie, d'une part des unités masculines peuvent se rapporter à des référents de sexe féminin (*un* top modèle est *une* femme), d'autre part, des unités féminines peuvent se rapporter à des référents de sexe masculin (la sentinelle est un homme).

La régularité sémantique peut faciliter partiellement l'apprentissage de l'attribution du genre des unités formant des champs sémantiques où le genre peut avoir un lien avec le sens du mot.

ABBREVIATIONS

Liste des abréviations :

all	allemand
F (et parfois f)	féminin
f.adj	féminin d'adjectif
FLE	Français langue étrangère
Fr	Français
ar	arabe
L'A	L'analyse des erreurs
LC	Langue cible
LE	Langue étrangère
L'IL	L'interlangue
LM	Langue maternelle
LS	Langue seconde
M (et parfois m)	Masculin
M/F	Masculin/Féminin
N ₁	Premier nom
néerl	néerlandais
NIV	Noms à initial vocalique
NTNP	Nom à terminaison non prédictive
NTP	Nom à terminaison prédictive
Ex	Exemple
L ₁	La première langue
L ₂	La deuxième langue
n.m	Nom masculin
n.f	Nom féminin
TLR	Tucker, Lambert et Rigault

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages :

1. ARNAUD PIERRE J.L. : *Les composés Timbre-poste*, Ed. Presses Universities de Lyon, Paris, 2003.
2. ARRIVEE M. GADET F. GALMICHE M.: *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française*, Ed. Flammarion, Paris, 1986.
3. BAGOL B. : *Français du Canada - Français de France VIII: Actes du huitième Colloque international de Trèves, du 12 aux 15 avrils 2007*, Ed. Walter de Gruyter, Canada, 2009.
4. BAIDER F.: *Hommes galants femmes faciles: étude socio-sémantique et didactique*, Ed. Harmattan, Paris, 2004.
5. BARBRAUD. P. : *Syntaxe référentielle de la composition lexicale: un profil de l'homme grammatical*, Ed. Harmattan, Paris, 2009.
6. BARRET-DUCROCQ F, BINARD F, LEDUC G.: *Comment l'égalité vient aux femmes: Politique, droit et syndicalisme en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France*, Ed. Harmattan, Paris, 2012.
7. BAYLON C, FABRE P. : *Grammaire systématique de la langue française*, Ed. Nathan, Paris, 1973.
8. BESSE H, PORQUIER R.: *Grammaire et didactique des langues*, Ed. Hatier, Paris, 1984.
9. BESSLER Paul.: *Analyse morphosyntaxique de l'accord grammatical en français*, Ed.les presses de l'université de Laval, Canada, 1999.
10. CANVAT K : *Enseigner la littérature par les genres : pour approche théorique et didactique de la notion de genre littéraire*, Ed. Duculot, Paris, 1999.
11. CASTELLOTTI V. : *la langue maternelle en classe de langue étrangère*, Ed. CLE internationale, Paris, 2001.
12. CATACH N.: *L'orthographe française*, Ed. Nathan, Paris, 1995.

13. CHELLI A. : *Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie*, Ed. publibook, Paris, 2011.
14. CORBETT L N. : *Langue et identité: le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Ed. Presses Université Laval, Québec, 1990.
15. CORNILLAC G.: *Mot en français et en esquimau : étude de psychosystématique comparé*, Ed. Peeters publishers, Paris, 1993.
16. DEBATY-LUCA T. : *théorie fonctionnelle de la suffixation: appliquée principalement en français et en Wallon du centre*, Ed. Libraire Droz, Paris, 1986.
17. DESMARCHELIER D., RENNES J. : *Usages politiques du genre*, Ed.ENS, PARIS, 2005.
18. DOCA G. : *Analyse psychologique des erreurs faites lors de l'apprentissage d'une langue étrangère*, Ed.PUS, Paris, 1981.
19. ELALOUF M –L, CAPEAU P, TISSET C.: *Préparation au concours de professeur des écoles françaises*, Ed. Boeck Supérieur, Paris, 2008.
20. FREDET F ., LAURIAN A.M. : *Linguistique contrastive, linguistique appliquée, sociolinguistique: hommage à Etienne Pietri*, Ed. Peter Lang, Allemagne, 2006.
21. GAONA'CH D. : *Théorie d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Ed. Hatier/Didier, Paris, 1991.
22. GARDA-TAMINE J. : *LA GRAMMAIRE .phonologie, morphologie, lexicologie*, Ed. Armand colin, Paris, 1998.
23. GOOSSE A. GREVISSE M.: *Le bon usage: Grammaire française*, Ed. Duculot, Paris, 1986.
24. GOOSSE A. GREVISSE M.: *Le bon usage: Grammaire française*, Ed. Duculot, Paris, 1993.
25. GOOSSE G. : *La nouvelle grammaire française*, Ed. Duculot, Paris, 1995.
26. GREVISSE M. : *Complété par GOOSSE André. Le bon usage.*

27. GRUAZ C.: *La dérivation suffixale en français contemporain*, Ed. Publication Univ Rouen Havre, Paris, 1988.
28. GUERON G.: *L'ordre des mots: domaine anglais*, Ed. Université de Saint-Etienne, Paris.
29. GUILLON Emmanuel. : *Parlons Mon*. Ed. Harmattan, Paris, 2003.
30. HALK A.: *Du lexique à la morphologie: du côté de chez Zwaan*, Ed. Rodopi, Amsterdam, 1993.
31. HERRY N. : *Evaluation objective et subjective de la prosodie anglaise parlée par des français*, Ed. Hatier, Paris.
32. JORRO A. : *L'enseignant t l'évaluation: Des gestes évaluatifs en question*, Ed. De Boeck Supérieur, Paris, 2000.
33. KERLEROUX F. : *La coupure invisible: Études de syntaxe et de morphologie*, Ed.PUS, Paris, 1996.
34. KICHER-DURAN C .SHERBAT G. : *Création lexical: la formation des noms par dérivation suffixale*, Ed. Peter Publisher, Paris, 2002.
35. LANDHEER R. : *Aspect de linguistique française: hommage à Q.I.M MOK*, Ed. Rodopi, Amsterdam, 1988.
36. LAQUEUR Tomas. *La fabrique du sexe, essai sur le corps et le genre en occident*, Paris, 1990 .
37. LAUWERS P. : *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité*, Ed. Peeters Leuven, Paris, 2004.
38. LECLER C. GROSS M.: *lexique, syntaxe et lexique-grammaire*, Ed. John Benjamins Puplishing, Amsterdam, 2004.
39. MARTINEZ F-S., BERCHE M-P., BOER H-D. : *Las lenguas en la Europa comunitaria*, Ed. Rodopis, Amsterdam, 1994.
40. MEILLET A.: *Introduction à l'étude comparative des langues indoeuropéennes*, Ed. Université Alabama, 1964.
41. MELLET S., VAILLAUM M. : *Modes de préparation temporels*, Ed. Rodopi, Amsterdam, 2003.

42. MERRI M., PECHAT M. : *Psychologie de l'éducation: Tome 1, l'école, volume 1*, Ed. Bréal, Paris.
43. MICHARD Claire. : *Le sexe en linguistique, sémantique ou zoologie ?* Ed. Harmattan, Paris, 2002.
44. MOREAU M L. : *Sociolinguistique concepts de base*, Ed. Pierre Mardaga, Belgique, 1997.
45. OBAIGBONA G. : *Le fonctionnement du genre en français: problématique pour les apprenants nigériens*, Ed. GAU, Nigéria, 2009.
46. OFFORD M.H.: *A reader in french sociolinguistics*, Ed. Multilingual Matter, Australie, 1996.
47. PENDANT M. : *les activités d'apprentissage en classe de langue*, Ed. Hachette, Paris, 1998.
48. PERNIER M.: *les anglicismes. Danger ou enrichissement pour la langue française?*, Ed. PUF, Paris, 1989.
49. PESCHEUX M. : *Analyse de pratique enseignante en FLE-S: mémento pour une ergonomie didactique en FL*, Ed. Harmattan, Paris.
50. RONDAL I J A. ESPERET E. : *Manuel de psychologie de l'enfant*, Ed. Pierre Mandaga, Belgique, 1999, Paris.
51. SAUVAGEOT A. : *Français d'hier ou français de demain*, Ed. Nathan, Paris, 1978.
52. SCHÄRER F. : *Père, Mère, Roi Et Sorcière: La Représentation Des Deux Sexes Et de la Catégorie Du Genre Dans Les Manuels Scolaires de L'école Primaire de la Suisse Alémanique Et de la Suisse Romande*, Ed. Peter Lang, Allemagne, 2008.
53. SHERBEY CARTER TOMAS. : *La cohérence textuelle : pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*, Ed. Harmattan, Paris, 2000.
54. SÖRES Anna. : *Typologie et linguistique contrastive : théorie et application dans la comparaison des langues*, Ed. Petr Lang, Allemagne, 2008.

55. SPACIA R. : *Nouveaux outils de l'enseignement de français langue étrangère*, Ed. PUPS, Paris, 2003.
56. THERY I. : *La distinction de sexe une nouvelle approche de l'égalité*, Ed. ODIL JACOB, Paris, 2007.
57. YAGUELLO M.: *Le sexe des mots*, Ed. Seuil, Paris, 1989.

II. Périodiques :

1. ANDRIAMAMONJY P. *Le rôle du genre au cours de la reconnaissance de nom*, in *Revue l'année psychologique*, n° 3, 2000.
2. AUDET C H .QUELLET J. *Considérations sur la valeur sémantique du genre*, in *Revue Langues et linguistique* n°10, 1984.
3. DESMARCHELIER D, RENNES J. : *Mots. Les langages du politique*, n°78/juil., Ed.ENS, 2005.
4. DESROCHERS A , PAIVIO : *A le phonème initiale des noms inanimé et son effet sur l'indentification du genre grammatical*, in *revue canadienne de psychologie*, n°01, 1999.
5. MACKEY W F. *Interaction. , interférence et interlangue: Rapport entre bilinguisme et didactique des langues*, in *Revue langue et linguistique*, n°8, tome 1, Québec, 1982.
6. MATTHEY M.: « *Féminisation du lexique et du discours en Suisse romande : un état des lieux* », *La féminisation de la langue en Suisse. Bilan et perspectives, Bulletin VALS-ALSA*, 2000.
7. ROCHE M. :«*Neutre et pseudo-neutre en français*», in *cahier de grammaire*, n°15, INIST, CNRP.
8. ROCHE M. *Le masculin est-il plus productif que le féminin?*, in *Revue langue française*, n°96, Paris, 1992.
9. ROCHE M.: *Cahier de lexicologie*, in *cahier de grammaire*, n°15. , 1992.

10. SURRIDGE M, LESSARD G. : *Le genre en français: Quasis-régularités de l'attribution et fonction grammaticale*, in *Revue langue et linguistique*, n^o 32, Québec, 2008.
11. SURRIDGE M.E. : *Différenciation systématique des homophones nominaux non-homonymes en français*, in *Cahiers de lexicologie*, Paris, 1994.
12. SURRIDGE Marie E.: *Différenciation systématique des homophones nominaux non-homonymes en français*, in *Cahiers de lexicologie*, Paris, 1994.
13. VIOLI P. *Les origines du genre grammatical*, in *Revue langage*, n^o85, Paris, 1987.
14. ZANG ZANG P. *la dégrammaticalisation du genre en français*, in *Revue sciences du langage*, n^o11, Sénégal, 2009.

III. Dictionnaires :

1. BONNE A. JOLY A.: *Dictionnaire Terminologique de la Systématique Du Langage*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2004.
2. BOONE A, JOLY A.: *Dictionnaire de la systématique du langage*, Ed. Harmattan, Paris, 2004.
3. DUBOIS J. : *Dictionnaire linguistique*, Ed. Larousse, Paris, 1999.
4. DUBOIS J.: *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Ed. Larousse, Paris, 1994.
5. ROBERT J P. : *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Ed. Ophrys, Paris, 2008.

IV. Sitographie :

1. FRANK J. :« *Le genre: aspect théorique et pratique* ».
2. <http://l2c2.isc.cnrs.fr/publications/files/guella.AFLS.pdf>
3. <http://www.academie-rfrançaise.fr.actualités/feminization.asp>

4. « *Les femmes et le langage selon Charles BALLY* » des moments de décevante inadvertance? Linguistique on line 11/2, URL : <http://variadrira.env-frankfurt-o.de/wjournal/français/index.htm>.
5. www.arte.tv/fr/le-genre-fait-debat.

ANNEXE

de voyage de rée.

A mon avis le meilleur endroit pour passer le vacances d'été c'est Djijile, Je déjà vu cette endroit d'été passé.

Cette ville riche par toute les civilisations algerienne religieuse, les faules de Djijile très généreux. Elle a les belles paysages comme les prouttes merveilleuses et les mélanges de la couleur verte avec la couleur bleu, Elle fait une paysage extraordinaire, c'est la forêt et la mer, Je visite aussi zee et Je admet par tout les animaux surtout les différents genre de sange.

Enfin, Je veut vraiment reinvoyer cette ville mille fois!!!
Cette endroit mérite votre visite.

Bedjaïa :

- C'est la plus belle ville entre les villes que je les visites.

- Elle a des beaux paysages ~~est~~ et a un mer ~~et un~~ extraordinaire par rapport au autres mers surtout en été c'est bien sur.

- Bedjaïa. ou même la plus part des Cabiles les gens qui je l'aime beaucoup.

Par contre je ne suis pas Cabilienne mais j'ai passé des beaux jours et j'ai des beaux souvenirs avec eux.

Toujours dans ma vie, j'aspère à venir et à visiter
(Syria) le grand pays de civilisation comme j'ai
connu et il y a beaucoup de professeurs dans toute
les filières surtout Islamie et les meilleurs
Tradition dans le monde. La population de ce pays
est très gentille et très sympathique que j'ai vu dans
la Télévision et dans l'internet donc la visite de
ce pays est une espère ou bien un rêve pour
moi que j'aspère le visiter un jour et je crois que
Tous les peuples ~~peu~~ sont l'aime comme moi.

- J'ai visité l'un des environs de Biskra où j'ai passé mon vacance d'été avec ma famille

- Djamaura c'est une petite village qui dort au milieu des haut montagnes déboisés, cette village est très reconnu par des paysages magnifiques et les dattes sucrés et aussi les arbres de pêche. les plus part des habitants de Djamaura travaillent dans les champs.

- 39 km de loin de Biskra est suffisant de donner le calme et le silence à cette village.

- Je m'appelle Nourel Hoda
j'ai 21 ans, j'étudie la 4^{ème} année Français,
et toute ma vie jamais partie à
l'étranger mais en passé, exactement
j'avais 03 ans, on va avec ma mère
à la France (Marseille), la France
c'est une pays très belles et les enfants
dans cette pays très gentilles parce que
j'étais une petite fille, et je visite
tout les routes de cette pays avec
ma mère et mon oncle qu'il est le
seul frère de ma mère et pour c'est
sa je l'aime beaucoup, mais malheureusement
il mort depuis 04 année, c'est toute
les souvenirs qu'ils m'a rappelés sur cette
la ville,

L'été passé je visite Batna 03 mois
avec ma mère et mes sœurs, Batna
est une grande villes et belle ville, à
travers les trois mois j'étais à toute les
forêts et les manèges, surtout c'est la fin,
et je visite toute les environs de cette ville
(Maedhir, Aine tonta, Boumia...etc) et on
généralement, était beau été et le meilleur été.

j'habite dans une ville très belle, c'est
El-Megatani qui est située au sud-est de la
grande Sahara Algérienne, on la considère comme
une oasis parce qu'elle se caractérise par des
différentes variétés de dattes, le produit local
de vivre qui enrichit le côté économique
de notre ville, on trouve belle car c'est la
ville de nos souvenirs heureux, contient
des maisons, des mosquées, l'école...
le lundi c'est le jour spécial, c'est le jour
de marché où vous trouvez toutes les choses
que vous manquez, l'été dans ma ville
est très heureux car c'est les fêtes de mariage
de féliciter, de revoir la famille
je préfère de visiter pendant l'hiver car
elle est toujours contente de vous.

A l'année passé j'ai visité le complexe minéral
De Hammam Debbag Wilaya du Guelma a
l'est de l'Algérie pour soigner.

C'est une région touristique très belle, j'ai
regardé les montagnes, les arbres verts
les fleurs et la neige c'est une paysage
magnifique comme un tableau dessiné avec les
rivières suivent leur parcours, le regard du
soleil avant descendre dans la neige du
montagne c'est un tableau naturel qui donne
plus du confort et la calme c'est une région
du prestige pendant cette visite je vais a
Hammam Debbag chaque année.

- Premièrement, j'aime le voyage pour j'emporter les différentes place de notre pays (L'Algérie).

la meilleure place que je vois pour moi est Annaba c'est une extraordinaire place, bien sûr par rapport historiste ce que je vois avec les gens est très humbles, il ya deux partie entre cette société, "les riches - les pauvres" c'est à dire ~~le~~ niveau moyen n'existe pas, et ne pensent pas l'importance pour les restes gens; ~~qui~~ sont femme, sont habit... est, tout normal.

à la partie de lieu exactement très magique, la nature verte, la mère, les instruction romains et Kristiennes comme "lala Bouma", et aussi l'université de "Boudj - Badji Mokhtar ou Sidi Ammar" et qui est très vaste par rapport l'université de Biskra,

enfin, le voyage est une mère d'ouverture, de formation, touriste et la mère est un moyen de défaile de reposer de passé les vacances pour oublier tout les dérangement de la vie ...

Le voyage est un monde à part entière
c'est la liberté, les rires, la culture et
surtout le contact avec autrui.

Je rêve toujours, de visiter Paris, la ville de
champs et de diables.

L'architecture ~~est~~ médiévale, Baroque me
fascine, Notre Dame, la Tour Eiffel, ce sent
me paraît comme un vie éternelle.

Les jardins, comme la paradis

Paris c'est la refuge, c'est le calme,

la joie et les merveilles.

Paris pour moi et "cosette de victore Hugo" c'est
l'histoire de Louis 14 de l'Age d'ore de la France.

Paris me semble comme une perle, comme
un île plein de joie.

quand vous pensez visiter un lieu
qui tu ne regardes jamais avant, il
fait penser ^{qu'il ya} une place dans une
notre Sahara qui s'appelle
«Timimoun», cette ville se trouve
dans notre grand Sahara, elle
est Daïra de la wilaya d'ADrar
la frontière du Timimoun est plus
vaste, il s'appelle aussi «le oasis
rouge». Tous les structures architecturales
est traditionnelle parce qu'elle est
comme un pôle touristique, on
trouve le sable d'or et les chaises
traditionnelles pour prendre comme
~~des souvenirs~~, ~~des~~ en Timimoun on
trouve qui s'appelle «Ksour», comme
Ksar Jgg.

* / j'essaie pas que je suis la seule personne
qui a fait un bonne visite vers une belle
commune de skikda, commune algerienne qui
se trouve au Nord de l'est de l'algerie ;
jusqu'à ce moment, les places que je les visitais
ne quittent pas ma mémoire, j'ai vu de
quelques choses que la personne ne trouve pas
l'occasion de les voir tous les jours, bien
sur je parle des personnes du sahara ; j'ai
eu ans aux birkha je dis la vérité ; j'ai
jamais vu toutes ma vie, 10% de ce que
j'ai vu au skikda dans un seul jour ; pas
seulement comme il sentent les autres, un mer
et des plages -- été, mais par contre une
divergence sur le plan de la culture et
de la pensée, bien que je vous dis, ça
c'est pas des choses mais pour moi j'ai pris
le positif fin de compte.

* / Visiter chaque personne a besoin de
visite comme ça parce que fin de compte,
il va bénéficier beaucoup de choses, il va voir

Pour moi la région que j'ai visité
c'est la Tunisie et il y a aussi d'autre
lieu comme Djij El et Annaba,
Gabma mais pour moi et ma
famille la Tunisie c'est la préférée
j'ai visité cette pays en l'été
se n'est pas une pays comme notre
pays mais elle est différente ou il
ya la sécurité le respect et
elle est aussi ses gens sont très
gentilles avec nous, nous avons
visité plusieurs vilaya comme
Gafsa, Sfaxe, et la Tunisie
ville, les Tunisiens sont fière
de nous. j'ai visité aussi la mère
de ^{le} halk alwade je ne sais pas
comment s'écrit ce mot, cette
ville est très belle et que la cuisine
tunisienne est très riche je peut
dire c'est la ville qui ne dort pas

même sans la nuit ou il ya des
touristes de différent pays et de
couleur. finalement j'aimerais
bien de visiter cette ville
l'été prochain. je dis ça
mais je dis aussi que nous
avons un pays très belle c'est
l'Algérie et je suis fière
d'être Algérienne.

L'Algérie a beaucoup des paysages
très très au Nord, Sud, Est et
Ouest.

Quand nous allons au Nord, on
trouvons des belles vues, surtout quand
on a en face à la mer, ~~à~~ l'Est aussi a
plein des paysages, les montagnes,
les forêt, les rivières ... parmi des
villes de l'Est Constantine, Setif,
Guelma ... , l'Ouest aussi la même
chose, et on n'oublions pas le Sud
C'est très très bel, les montagnes de
Sable, les maisons traditionnels,
les palmiers, les oasis... dans ce
cas on peut citer Ghardaja, Tamemasset
Oran ... , on trouve aussi le calme
surtout quand on a assis au bord d'une
tente et on boit le thé sur la terre
et les pieds croisés, le soleil va
vers le rougeur, vers la disparition

Le monde est très large, c'est pour ça, j'aimerais bien le voyage et découvrir les régions dans lequel

Effectivement je préfère les régions populaires plus que les autres, car si se trouvait l'ambiance traditionnelle qui n'existait pas dans les régions modernes telle que : les cités populaires, les plaines populaires et aussi les marchés populaires, puisque, dans ces régions on était à la mondialisation et la difficulté de tâche, en effet, actuellement, la région populaire dans la plus part des pays, attire une grande pourcentage des touristes, donc on peut dire par exemple, la Tunisie, est un pays possédant une grande ^{fortune} dans le domaine du tourisme car sa considération plus beaucoup par les régions populaires et traditionnelles, donc on peut dire que il faut à chacun de nous visiter ces régions pour bien réposer et en même temps pour vivre ~~une~~ une vie très simple et très agréable.

Enfin, j'espère que la région populaire (traditionnelle) reste jusqu'à la fin de la vie et ~~ne~~ ne

en 2005, j'ai fait un voyage
touristique de 3 jours à Gherdaya, avec
mes amies. Nous sommes partis au bon heur,
pendant notre arrivée, j'ai découvert
un autre monde, une belle ville située dans
le profond de Sahara Algérienne. Elle
ainsi, elle n'est pas comme les autres villes
sahariennes, elle rassemble entre la
l'authenticité et la modernité surtout
à la niveau architectural. En travers
on a trouvé une ^{centre de} nouvelle ville comme
les moderne ville, et dans ses villages
conservent à ses coutumes, et ses traditions
et ses valeurs islamique de part, et un
autre part ils conservent à son construction
architecturale distinctive qui attire également
les ingénieurs d'architecte de divers pays.
cette construction est extraordinaire, les

maisons sont construit sur les montagnes,
à la base on trouve le marché, au milieu
les maisons et à la sommet la mosquée.
et à l'autre des village il y a des
arbres de palmiers considèrent comme
un ressource élémentaire essentielle des
habitants de Gherdaya.

- En réalité, cette ville que je suis en train de décrire, je l'ai jamais vue, mais je suis pleine d'espoir et d'envie qu'un jour, je l'aie balladé au cœur des rues, de ses ~~magasin~~ ^{magasins} beaux endroits, c'est Constantinople que aucun de nous ignore sa beauté et sa richesse au niveau de savoir, de culture de religion, elle est célèbre par la grande mosquée qui s'appelle El Amir Abdel el Kadir dont l'air dans laquelle je désirerai faire la prière, ~~avec~~ cette dernière est associée par avec une ~~très~~ grande université qui est pleine des grandes livres concernant la religion et ~~est~~ ^{ont} les livres parlant de Summa de prophète Mahomed qui elles sont écrites par des grands noms.

- Cette ville aussi ~~attire~~ ^{fascine} attire les gens par ses paysages les plus extraordinaires avec son grand pont ~~qui se caractérise~~ ^{qui se caractérise} par son architecture la plus minutieuse.

- j'ai ~~dit~~ ^{dit} dit que cette ville ~~est~~ ^{est}

... est pleine de savoir, mais je l'oublie ~~j'oublie~~ ^{j'oublie} j'avais oublié que elle est la ville de naissance des savants les plus célèbres comme El Imam Abdel el Hamid ben Badis qui a ~~un~~ ^{une} grande son écho dans la propagation des savants.

- Ma fascination de vers cette ville est grandie augmentée aussi par la discussion avec ma sœur qui a étudié dans l'université de Constantinople et a fait la prière dans sa mosquée et qui avait beaucoup me parlé ~~sur elle~~ ^{d'elle} d'elle.

- Enfin je souhaite que ^{puisse} je réalise mon espoir et ma rêve de visiter ce ~~par~~ ^{par} cette ~~vieux~~ ^{vieille} ville si Dieu le veut.

Mon père travaillait à Ilizi depuis deux ans
moi et mes sœurs on avait pas pu d'aider
ma elle mais on la détestait pour nous
s'était un egypte et une présence qui
nous désignait, de notre père, car il
nous rendait visite chaque 3 mois et
il ne reste pas beaucoup avec nous, un
jour, se était les vacances de l'été
mon père nous a invité à visiter Ilizi.
on arrivait à cette endroit on a été
surpris et fasciné par une beauté
admirable cachée derrière les simplistes
genes, les femmes qui sont habillées par
avec un tissu ditaine sur elle et qui
a diffère chacune à l'autre et les hommes
aussi leur vêtements été un genre de costume
(pantalons, et un tricou long) fabriqué
par un tissu spécial et qui marche
avec le déma. on découvrait les paysages

Toutes étaient différents, la terre qu'est découverte
de sable et peu de cailloux, les genres
des arbres est complètement différents de celles
de Boiskra. Comme si on voyait un dromadaire
dans le Sahara, et les troupeaux chameaux
qui sont bien organisé et qui sont stagnés
dans une même ligne droit. les race de
mont moutons colorés du Blanc noir et d'autre
de Blanc et marron clair et foncé.
on visitait le marché, un petit, qui vendes
leur marchandise par terre et j'oublie pas le goût
de thé et est resté dans ma bouche jusqu'
aujourd'hui. et on a mangé du askrem
avec du Pi en. Comme ils furent des gens habitants
à Ilizi le caché de sole à une autre signifi-
cation. on sentait la fin d'une jour née au
fatigue et du sacrifice pour les gens de
Ilizi et on découvrait tout d'une nouvelle
journal plein des belles choses avec
une grande espoir dans les yeux des autres
habitants.

Chaque année, et en été, mon père nous proposait de faire visiter Alger, mais comme on a marre d'aller à Alger, j'ai lui proposé d'aller visiter Annaba.

Facilement, mon père n'a existait pas de prendre mon inspiration en compte. Alors, j'ai et j'avais songé mes meilleurs vêtements et une grande sourire qui était dessiné tout le temps. Je l'ai imaginé comme une paradise, si c'est pas pour quoi, peut être à cause des descriptions que ma cousine me raconte.

Jeudi à 2:00h, on a démarré. On a confronté beaucoup de problèmes. L'automobile était tombé en panne, ma mère et mes ~~petits~~ frères étaient malades au point qu'ils venaient tous les ^{deux} heures.

En fin, on était arrivé Hypère-fatigé. Le premier jour, l'endroit n'était pas quelque chose d'intéressant, il était quelque chose déjà vu. mais le lendemain on a visité Chtai'bi, elle était pour moi une autre chose, elle m'a jeté étonnée par ces paysages.

- Le lieu : Alger [Sidi Fraje]
- Le temps : la fin d'octobre et début Novembre 2010.
- Personnage : Mimi "une jeune fille".

- A la fin du mois octobre et début du mois Novembre 2010, je visite la capitale d'Algérie c'est Alger, le lieu qui m'attire qui s'appelle "Sidi Fraje", c'est un la meilleur place pour moi, parce que j'ai des beaucoup des souvenirs sur tout avec ma famille et les amies devant la plage "Sidi Fraje".

- Avant Novembre j'ai ^{vécu} (vécu) une bonne fête de ma cousin avec toute la famille, après j'ai passé un bon temps sur la plage de "Sidi Fraje" mais avec qui ? bien sur la mer dans un période c'est un region écalé puisque il est la froid.

qui est attirante qui provoque le voyage des touristes, Le voyage continue jusqu'à l'arrivée à Djada, ensuite à Méchine qui est la ville de notre prophète, ce qui m'a surpris, c'est l'architecture de la mosquée qui apparaît merveilleuse, c'est un modèle de la civilisation musulmane tout est bien organisé, les coupes, les 25 portes et chaque porte un nom différent. Ex: porte de Ali Ibn Abi Taleb, alors que ces porte permettent aux visiteurs d'entrer à la mosquée facilement.

A l'arrivée à la Meck tout est différent parce que cette ville montagneuse construit tout à côté d'un fleuve de la Meck (Wued Meck), il faut pas oublier que l'eau de Zemzem est une source très intéressante qui peut même guérir des maladie contagieuse, cela est due d'après plusieurs expériences qui ont été faite sur cette eau, le voyage est passé pendant le moi de Ramadan, et j'aime bien retourner à la Meck pour faire le pèlerinage.

Le voyage est très important dans notre

vie car il nous permis de connaître les gens de plusieurs nations, et d'avoir même une petite sur les comportements des autres, c'est la rencontre de diffèrent mentalité, cultures, civilisation pour ajouter une œil sur l'autre.

- Notre vie est pleine des aventures. pour moi l'un des aventures; le voyage ou bien la découverte de nouveau lieu.

- Un jour, je visitait un lieu très magnifique intitulé; "Khalbi", qui était une région rurale où nous trouvions les fleurs naturelles par toutes les couleurs (jaune, rouge ---).

ainsi, on habitait dans cette région qq personnes qui s'intéressait à ses agricultures. Il y a beaucoup de chose, je ne peut pas oublier surtout le montagne dont la première fois je regardait en proche, c'est une panorama ne s'imagine pas comme le rêve. Vraiment, je passait un bon voyage.

en fin, Il faut visiter qq région de chaque année pour vous rappelez toujours comment mon pays "L'Algérie" est très belle.

La plus belle place qui restait dans mon esprit, c'est mon communauté Djimourah c'est une petite village, mais elle était très riche de beaucoup de chose, les paysages, la culture, la nature, très calme, les forêt des palmiers, les abricos.

Aussi les gens étaient très gentilles, ils gardaient les coutumes et les tradition dans tous les domaine de la vie.

En plus de les traces historique dans Beni-Surk.

Vraiment elle était une région de mes rêves. Donc quand il visitait Djimourah, tu ne pourrais pas oublier.

La nuit passée, quand j'étais préparé avec ma petite sœur la leçon dans le livre de la troisième année moyenne, nous commençons à lire la question de l'exercice; la question demande de trouver la citation initiale de l'histoire ^{qui se passe}, il y a le passage de deux lignes vide et ensuite on a le texte ou l'hist.

Le résumé de l'hist est :

Il y a 3 personnages : liou et son frère Ohen et le "vieux homme".

Un soir, liou est désespéré de dormir, il sortait pour marcher près de la mer, soudain un vieux homme apparaît, il lui donne la cruche et il lui dit une formule magique pour faire travailler cette cruche (Quant vous êtes désireux à qq. chose : "cruche-toi, donne-moi du sel." et pour arrêter la cruche dire : "ma cruche, arrête") Il passe 3 jours et la cruche ne donne pas du sel à liou ! Un 4^{ème} jour

Ohen
liou devrera riche ! son frère est jaloux ; il profite de l'occasion de la sortie de son frère et il a pris la cruche et il va au bateau à la mer.
Il dit à la cruche de donner du sel, la cruche donnait du sel et du sel et de plus de sel, Ohen et la cruche étaient au fond de la mer et pour ce raison la mer est salée jusqu'à aujourd'hui.
C'est la légende d'Assie, c'est des traditions ou des coutumes je ne sais pas, et ça ne m'intéresse pas ~~pas~~ sont des histoires et des légendes, et aujourd'hui je lève avec les annales du 19^{ème} yamaïre ? sont ~~les~~ les m^{es} que l'hist de la mer est salée ?

A mon avis, nous sommes en 2011 et le public algérien ne sache pas que tous ça, ~~est~~ être des histoires ~~mais~~ bête ... j'ai pas pu trouver le mot exacte, Et Merci.

pendant l'été je suis allée avec ma famille
à "Stife", C'est un voyage familial.

cette Wilaya se trouve l'est d'Alger, où il y a
Beaucoup de paysages naturels d'un part et
d'autre part les statues romaines

"Ine Fouara" qui permet cette Wilaya d'être
célèbre Beaucoup plus, et il ya un puits que
~~dit~~ dit : quand boit cette eau de cet statu
fait un retour à lui, et l'autre statu c'est
le théâtre romain de Djimila, c'est un
théâtre magnifique qui ajoute un autre
célébration et devenu un festival mondial
par le ministère culturelle.

alors j'aime Bien Habiter toute ma vie
dans cette Wilaya.

A l'année passé j'ai visité le complexe minéral
De Hammam Debbag Wilaya du Quelma a
l'est de l'Algérie pour soigner.

C'est une région touristique très belle, j'ai
regardé les montagnes, les arbres verts

les fleurs et la neige c'est une paysage
magnifique comme une tableau dessiné avec les
rivières suivent leur parcours, le regard du

soleil avant descendé dans la soumis du
montagne c'est une tableau naturel qui donne

plus du confort et la calme c'est une région
du prestige pendant cette visite je vais a
Hammam Debbag chaque année.

une autre tradition et une autre langue -- etc
, c'est sur que chaque personne va ~~réfléchir~~
réfléchir leur esprit et surtout sentir
et respirer beaucoup de choses qu'il a jamais
vu. Et changer son position envers le monde.

* j'avais l'occasion aussi de visiter une
autre commune c'est "Hénou", pas pour longtemps
, un jour seulement, j'ai décidé de la visiter
~~à cause de~~ grâce à mes écoutes que
nous sommes d'origine de Hénou "Ouled Zion";
sûrement je j'ai trouvé que nous sommes
d'origine de Hénou, On était le deuxième grand
race au Hénou "Civilisation d'Ouled Zion" et à cause
de plusieurs facteurs On est arrivés au bostro. en
1650; comme même j'ai trouvé que On est
ensemble en 90% au niveau de la culture et
langue et aussi le plus important "les traditions".

* ça signifie comme même qu'on a
le même Origine et on a une même mère
c'est ("la civilisation d'Ouled Zion")
et pour confirmer ça, vous pouvez ~~confirmer~~
confirmer ça tout simplement, faites écrire en "Google" ^{cherchez de}

"Djemourah le grand capitale d'Ouled Zion".

Résumé

Ce mémoire traite le problème de l'attribution du genre grammatical, élément difficile à maîtriser par les apprenants du FLE. Le recours à une telle problématique est du aux difficultés que rencontrent les apprenants du FLE dans leurs productions langagières particulièrement celle de l'écrit en raison de l'aspect arbitraire du genre grammatical ce qui induit, le plus souvent, en erreur les apprenants du FLE. Cette étude vise à déterminer le rôle de la régularité morphologique et l'impact de la langue maternelle sur l'attribution du genre. Ces hypothèses sont confirmées à travers une étude de terrain fait auprès d'un échantillon de copies de production écrite des étudiants de 4 années de licence de français (université de Biskra) de l'année universitaire 2010/2011 d'où nous avons analysé les erreurs commises par les apprenants, ce qui nous permettra de définir les causes réelles de la défaillance.

En terminant ce travail de recherche, nous avons sorti par les résultats suivants:

- L'interférence de la langue maternelle a un grand impact sur la défaillance.
- les apprenants ne prennent pas en considération le rôle joué par la morphologie dans l'attribution du genre.

Mots clés: genre grammatical, erreurs, attribution, défaillance,.

ملخص

يهدف هذا البحث الذي قمنا به إلى دراسة إحدى المشكلات المتعلقة بالجنس النحوي لأسماء الجماد عند المتعلمين للغة الفرنسية كلغة أجنبية. فالدافع وراء اهتمامنا بهذه الإشكالية هو الصعوبات التي تواجه المتعلمين، إذ أن الجنس النحوي يمثل إحدى الظواهر اللغوية ذات الأصل الاصطلاحي، مما يقوده في أغلب الأحيان إلى ارتكاب الأخطاء اللغوية في إنتاجاتهم ولا سيما الكتابية منها، وهذا بسبب الخاصية الاعتبائية للجنس النحوي.

هذه الدراسة تهدف إلى تبيان دور الانتظام المورفولوجي وأثر اللغة الأم في إسناد الجنس النحوي، فهذه الفرضيات مؤكدة من خلال بحثنا الذي يستند على دراسة ميدانية قمنا بها على عينة شملت 100 إنشاءات كتابية لمتعلمي السنة الرابعة ليسانس تخصص فرنسية (جامعة بسكرة) للسنة الدراسية 2010/2011، أين قمنا بتحليل الأخطاء المرتكبة من طرف المتعلمين مما سمح لنا بتحديد الأسباب الحقيقية لهذا الضعف.

وفي ختام هذا البحث خرجنا بالنتائج التالية:

- اللغة الأم لها أثر كبير على الضعف في إسناد الجنس النحوي.
 - المتعلمون لا يأخذون بعين الاعتبار دور بناء الكلمة (المورفولوجيا) في الإسناد النوعي.
- الكلمات المفتاحية: الجنس النحوي، الأخطاء، الإسناد، الضعف.